



# RAPPORT D'ACTIVITÉS

2020



Madagascar National Parks

[www.parcs-madagascar.com](http://www.parcs-madagascar.com)



*For life*

# TABLE DES MATIERES

Tableaux, figures et photos.....	4
En bref.....	7
Notre mission.....	7
Nos valeurs.....	8
Nos stratégies.....	9
Nos Parcs et Réserves.....	10
Carte de localisation des Aires Protégées gérées par Madagascar National Parks.....	12
Acronymes.....	13
Mots du Directeur Général.....	15
Résumé exécutif.....	17
<b>Axe Stratégique : CONSERVATION.....</b>	<b>19</b>
Indicateurs clés.....	20
Niveaux de menaces.....	20
Déperdition forestière.....	22
Nombre de points feux et superficie brûlée.....	24
Verbalisation des infractions.....	24
Principales réalisations techniques.....	25
Contrôle et surveillance des Aires Protégées.....	26
Suivi écologique scientifique.....	29
Infrastructures de conservation.....	40
Action d'information, de communication et d'éducation environnementale.....	41
<b>Axe Stratégique : COGESTION.....</b>	<b>42</b>
Indicateurs clés.....	43
Mobilisation et patrouille communautaire.....	43
Retombée économique aux riverains des aires protégées.....	45
Transferts de gestion.....	45
Principales réalisations techniques.....	45
Mouvement communautaire.....	47
Sauvegarde environnementale sociale et appui au développement.....	47
Projet Pêche cotière durable.....	48
<b>Axe Stratégique : MARCHÉS PRIORITAIRES.....</b>	<b>55</b>
Indicateurs clés.....	56
Indice d'AutoFinancement (IAF).....	56
Nombre de visiteurs, montant DEAP et recettes propres.....	56
Principales réalisations techniques.....	57
Ecotourisme.....	57
Marketing et partenariats.....	62
Concessions.....	62
Communication et visibilité.....	63
<b>Axe Stratégiques : MANAGEMENT.....</b>	<b>64</b>
Indicateurs clés.....	65

## TABLE DES MATIERES

Indice d'efficacité de Gestion.....	65
Principales réalisations techniques.....	67
Principaux acquis de l'axe management.....	67
Audi interne.....	69
Gestion administrative et financière.....	70
Réalizations financières.....	74
Etats financiers.....	75
Mise en œuvre de la réorganisation structurelle.....	76
Gestion des ressources humaines .....	80
Evaluation annuelle du personnel.....	82
Mise en œuvre du plan de formation .....	83
<b>ANNEXES</b> .....	84
Annexe 01 : Niveaux de menaces en 2020.....	85
Annexe 02 : Déperditions forestières dans les Aires Protégées gérées par .....	86
Madagascar National Parks (source Global Forest Watch)	
Annexe 03 : Evolution des feux dans les Aires Protégées gérées par.....	89
MNP (source MODIS)	
Annexe 04 : Taux de verbalisation des infractions .....	91
Annexe 05 : Les principales pressions autres que le feu et le défrichement (source SMART).....	92
Annexe 06 : Réalisation des activités de conservation en 2020.....	94
Annexe 07 : Les efforts de patrouilles en 2020 (source SMART).....	99
Annexe 08 : Réalisation des activités de cogestion en 2020.....	104
Annexe 09 : Nombre des visiteurs par AP en 2020.....	106
Annexe 10 : Axes stratégiques du MEDD .....	107
Annexe 11 : Partenaires en 2020.....	108

## TABLEAUX

- Tableau 01 : Evolution des indicateurs clés de l'axe conservation
- Tableau 02 : Comparaison des données de patrouilles en 2019 et 2020
- Tableau 03 : Evolution de l'état de recrutement des coraux dans chaque AP marine
- Tableau 04 : Evolution des indicateurs clés de l'axe cogestion
- Tableau 05 : Les partenaires du projet PCD
- Tableau 06 : Les principales réalisations du PCD
- Tableau 07 : Les projets de développement du PCD
- Tableau 08 : Les intervenants du PCD II
- Tableau 09 : Evolution de l'Indice d'Autofinancement - En milliers de MGA
- Tableau 10 : Évolution des recettes DEAP des 05 dernières années
- Tableau 11 : Récapitulation des visiteurs dans le cadre des visites nature
- Tableau 12 : Résultats de l'évaluation de l'IEG 2020
- Tableau 13 : Les Sites RAMSAR de MNP
- Tableau 14 : Principaux acquis de l'axe Management
- Tableau 15 : Evolution des taux de réalisations financières de MNP, en milliers de MGA
- Tableau 16 : Evolution des sources de financement de MNP En milliers de
- Tableau 17 : Résumé des états financiers provisoires 2020
- Tableau 18 : Réorganisation au niveau du SIEGE
- Tableau 19 : Gains de la réorganisation de l'ensemble du réseau
- Tableau 20 : Liste des personnels promu en 2020

## FIGURES

- Figure 01 : Evolution du niveau de menace du réseau
- Figure 02 : Evolution des pertes forestières
- Figure 03 : Evolution des points de feu détecté
- Figure 04 : Evolution de la superficie brûlée
- Figure 05 : Evolution des taux de réalisation des activités de conservation
- Figure 06 : Evolution des pressions majeures
- Figure 07 : Evolution du nombre d'individus/km des espèces de tortues terrestres à TSP et MKA
- Figure 08 : Evolution du nombre d'individus de reptiles (*Furcifer campani*) et Amphibiens (*Scaphiophrine madagascariensis*, *Mantidactylus madecassus*, *Anodontyla montana*) à ARG
- Figure 09 : Evolution du nombre d'individus de reptiles (*Brookesia perarmata* et *Brookesia brygoii*) à BMR
- Figure 10 : Comparaison de suivi écologique faite par les CLP et expert pour les 6 AP du projet PEER
- Figure 11 : Evolution du nombre d'espèces rencontrées pendant le suivi écologique communautaire
- Figure 12 : Evolution du taux de Couverture des Coraux Durs Scléactiniaires de 2016-2019
- Figure 13 : Evolution de la taille des Coraux Durs vivants
- Figure 14 : Evolution de la densité des colonies des coraux juveniles
- Figure 15 : Evolution de la biomasse des poissons entre 2016-2019 (tonnes par hec
- Figure 16 : Evolution de la densité par an
- Figure 17 : Evolution de la taille moyenne
- Figure 18 : Teneur mensuel en poissons des différents platiers (en nombre d'individus par 500m )
- Figure 19 : Teneur en holothurie des différents platiers (en nombre d'individus par 500 m )
- Figure 20 : Variation spatio-temporel de recouvrement des phanérogames dans le PN Masoala
- Figure 21 : Comparaison mensuelle du nombre de rencontres des Mammifères avec la variation de température et humidité à ISL
- Figure 22 : Evolution des efforts de patrouille des CLP
- Figure 23 : Evolution de la retombée économique
- Figure 24 : Evolution des taux de réalisation des activités de cogestion
- Figure 25 : Evolution annuelle des visiteurs de 2013 à 2020
- Figure 26 : Tendence de fréquentation mensuelle des visiteurs des parcs 2020 us 2019
- Figure 27 : Top 05 des parcs nationaux les plus visités en 2020
- Figure 28 : Comparaison des visiteurs nationaux
- Figure 29 : TOP 10 des nationalités qui visitent les parcs
- Figure 30 : Catégories des visiteurs effectuant des visites natures
- Figure 31 : Evolution des taux moyens du réseau de 2016 à 2020
- Figure 32 : Impacts de la réorganisation
- Figure 33 : Répartition Siège / Site
- Figure 34 : Répartition genre
- Figure 35 : Fidélité et préparation de la relève
- Figure 36 : Progression du personnel à l'âge de la retraite

## PHOTOS

- Photos 01-02 : Feux à Ankarafantsika  
 Photo 03 : Déforestation à Marolambo  
 Photo 04 : Lutte contre le feu à Isalo  
 Photos 05-06 : Mission de brigade mixte à Ambatouaky et Ranomafana  
 Photo 07 : Mission de brigade mixte avec la gendarmerie EJEDA  
 Photo 08 : Suiui écologique à Manombo  
 Photo 09 : Suiui écologique marine à Mananara Nord  
 Photo 10 : Pare-feu à Sahamalaza  
 Photos 11-12 : Education environnementale par MNP  
 Photo 13 : Sensibilisation de la population d'Antamiana, PN Marolambo  
 Photo 14 : Ouverture de la formation à Tsaraseranana, PN Marolambo  
 Photos 15-16 : Centre vert à Ihosy avec la participation de MNP Isalo, Andringitra, Kalambatritra  
 Photo 17 : « Signature de la charte de conservation d'Ankarafantsika »  
 Photo 18 : Femmes bénéficiaires d'appui au développement à Ankarafantsika  
 Photo 19 : Dotation des matériels agricoles et des ruches à Ankarafantsika  
 Photo 20 : Préparation terrain pour la germination de Girofle, Marolambo  
 Photo 21 : Distribution de matériel de pêche à Sahamalaza  
 Photos 22-23 : Algoculture à Soariake  
 Photo 24 : Algues, BSM  
 Photos 25-26 : Etude sur l'emplacement du microbarrage hydroagricole, SML  
 Photo 27 : Barrage de captage à Nosy Hara  
 Photo 28 : Borne fontaine à Nosy Hara  
 Photo 29 : Ravitaillement d'eau à Nosy Hara  
 Photo 30 : Visite du Ministre de l'Environnement et du Développement Durable à Analamazaotra  
 Photo 31 : Visite de touriste à Analamazaotra  
 Photo 32 : Personnel du Siege de MNP et les membres du CA/AG  
 Photo 33 : Nouveau bureau des chefs secteurs à Marojejy  
 Photo 34 : Nouveau bureau, à Ankarafantsika  
 Photo 35 : Mise en place de chateau d'eau à Ankarafantsika  
 Photo 36 : Construction d'une école à Ampasindava, Nosy Hara  
 Photo 37 : Construction d'une Ecole Primaire Publique à Andranopasy, Kirindy Mite  
 Photo 38-39 : Acquisition de deux vedettes pour Mananara Nord et Kirindy Mite  
 Photo 40 : Habillage de véhicule pour la visibilité de l'Institution  
 Photo 41 : Réunion avec les délégués du personnel et délégués syndicaux  
 Photo 42 : Réunion de travail avec l'équipe d'Isalo  
 Photo 43 : Réunion du conseil d'administration, mai 2020  
 Photo 44 : Teambuilding de la nouvelle équipe de la Direction générale  
 Photo 45 : Participation de l'équipe de Kirindy Mite - Andranomena à la formation SMART et Forest Watcher

## En bref...

Madagascar National Parks est une association de droit privé, mandaté par l'Etat Malagasy pour la gestion de 43 principales Aires Protégées Nationales.

Les 43 Aires Protégées sont composées uniquement des Réserves Naturelles Intégrales, des Parcs Nationaux et des Réserves Spéciales (catégories I, II et IV selon la catégorisation de l'UICN).

Madagascar National Parks est une entreprise professionnelle, dotée d'un personnel adéquat et efficient et disposant d'un système de gestion de qualité, certifié et transparent.

**Notre engagement majeur en QUALITE :** se positionner au plus haut niveau de fiabilité et de performance.

**Notre vision :** Devenir une entreprise professionnelle reconnue dans la gestion durable des Aires Protégées d'intérêt national, représentant les joyaux de la nature et de la biodiversité.



## Notre Mission



La mission de Madagascar National Parks est d'établir, de conserver et de gérer de manière durable, un réseau national de Parcs et Réserves, représentatifs de la diversité biologique et du patrimoine naturel propres à Madagascar.

Ces Aires Protégées devront constituer un levier d'incitations économiques pour la conservation auprès des populations locales et d'attirer l'investissement financier par le renforcement de la culture entrepreneuriale à tous les niveaux de gestion.

Madagascar National Parks dispose d'un plan de gestion de son réseau des Aires Protégées (**Plan GRAP**) qui définit sa stratégie jusqu'en 2024 tout en reprenant le détail de l'évolution de Madagascar National Parks et de la mise en place de ses outils de gestion.

Quatre grands axes stratégiques ont été priorisés pour atteindre cet objectif, à savoir la **Conservation**, la **Cogestion**, les **Marchés prioritaires** et le **Management**.

## Nos valeurs

### CREDIBLE ET PERENNE

Avec un savoir-faire acquis durant ses **30 années** d'existence, Madagascar National Parks est aujourd'hui reconnue par ses partenaires dans la gestion durable du réseau de Parcs et Réserves. Les outils qu'elle utilise, ont été développés sur des bases méthodologiques scientifiquement prouvés et internationalement adoptés, constituent une garantie de qualité et de pertinence de ses actions.



### UNIQUE ET D'ENVERGURE

**43 Parcs et Réserves** d'une superficie totale de **2,6 millions d'hectares**, uniques en leur genre et qui représentent les « joyaux » de la nature et de la biodiversité de Madagascar, sont gérés par Madagascar National Parks.

### DYNAMIQUE ET ENGAGÉE

Avec détermination, Madagascar National Parks est engagée depuis quelques années dans des réformes profondes vers une approche entrepreneuriale. Ses outils stratégiques et opérationnels ont été actualisés dans cette optique, entre autres le Plan de Gestion du Réseau des Aires Protégées qui donne une vision stratégique claire du réseau pour les **10 années** à venir, vers l'horizon **2024**.



# Nos stratégies

## 1. CONSERVATION

Objectif : La biodiversité des Parcs et Réserves est conservée de manière pérenne et efficace à travers des outils à base scientifique ainsi qu'un plan d'aménagement, de gestion et de développement.



## 2. COGESTION

Objectif : Les Parcs et Réserves sont cogérés en collaboration dans un cadre clair et formel à travers une structure inclusive et représentative à majorité de membres issus des communautés locales.

## 3. MARCHÉS PRIORITAIRES

Objectif : Les marchés prioritaires sont développés et contribuent de façon conséquente au budget de fonctionnement de Madagascar National Parks.



## 4. MANAGEMENT

Objectif : Madagascar National Parks est une entreprise professionnelle, dotée d'un personnel adéquat et efficient et disposant d'un système de gestion de qualité, labellisé et transparent.

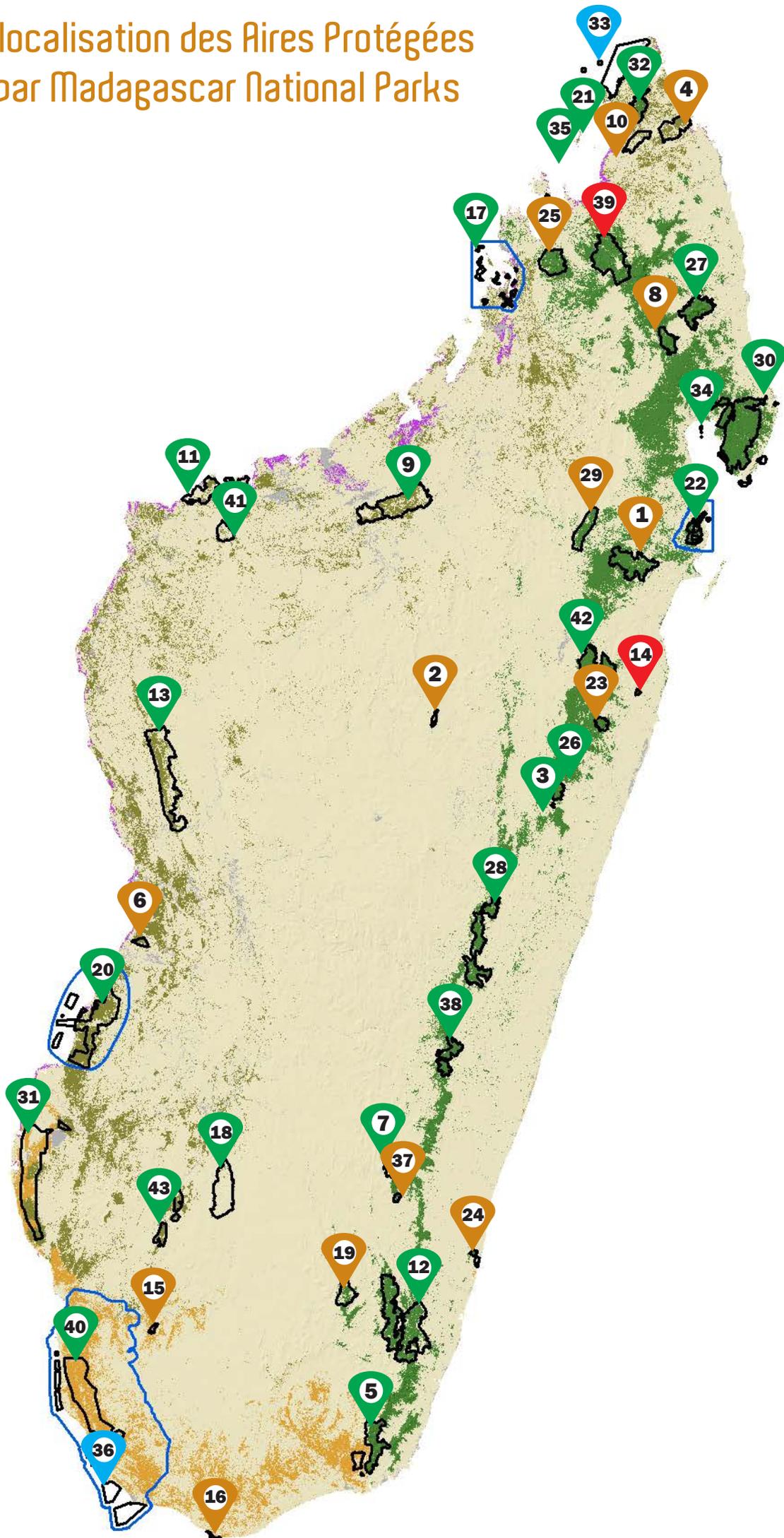
## Nos Parcs et Réserves

Numéro	Aires Protégées	Statut Juridique	Acronyme
1	Ambatovaky	RS	ABV
2	Ambohitantely	RS	ABT
3	Analamazaotra	PN	ALZ
4	Analamerana	RS	ANL
5	Andohahela	PN	AHL
6	Andranomena	RS	ARN
7	Andringitra	PN	ARG
8	Anjanaharibe-Sud	RS	AJB
9	Ankarafantsika	PN	AKF
10	Ankarana	RS	ANK
11	Baie de Baly	PN	BBL
12	Befotaka / Midongy	PN	MDS
13	Bemaraha	PN	BMR
14	Betampona	RNI	BTP
15	Beza Mahafaly	RS	BZM
16	Cap Sainte Marie	RS	CSM
17	Iles Radama/Sahamalaza	PN	SML
18	Isalo	PN	ISL
19	Kalambatritra	RS	KLB
20	Kirindy - Mite	PN	KRM
21	Lokobe	PN	LKB
22	Mananara-Nord	PN	MNN
23	Mangerivola	RS	MGV
24	Manombo	RS	MNB
25	Manongarivo	RS	MNG
26	Mantadia Andasibe	PN	MTD
27	Marojejy	PN	MRJ
28	Marolambo	PN	MRL
29	Marotandrano	RS	MRT
30	Masoala	PN	MSL
31	Mikea	PN	MKA
32	Montagne d'Ambre	PN	MDA
33	Nosy Hara	PN	NSH
34	Nosy Mangabe	PN	NMG
35	Nosy Tanihely	PN	NST
36	Nosy Ve Androka	PN	NSV

## Nos Parcs et Réserves

Numéro	Aires Protégées	Statut Juridique	Acronyme
37	Pic d'Ivohibe	RS	IVH
38	Ranomafana	PN	RAN
39	Tsaratana	RNI	TST
40	Tsimanampesotse	PN	TSP
41	Tsingy de Namoroka	PN	NRK
42	Zahamena	PN	ZHM
43	Zombitse Vohibasia	PN	ZVB

# Carte de localisation des Aires Protégées gérées par Madagascar National Parks



# Acronymes

AdF	Appel de fonds
AG	Assemblée Générale
AGP	Agents du Parc
AI	Audit (ou Auditeur) Interne
AP	Aire Protégée
APM	Aire Protégée Marine
AT	Assistance Technique
AU(M)	Audit Unit (Manager)
BAD	Banque Africaine pour le Développement
BM	Banque Mondiale
CA	Conseil d'Administration
CAC	Commissaires aux Comptes
CG	Contrôleur de Gestion
CLP	Comité Local de Parc
COSAP	Comité d'Orientation et de Soutien aux Aires Protégées
CTP	Conseiller Technique Principal
CDAI	Chef de Département Contrôle et Audit Interne
CDCSI	Chef de Département Communication et Système d'Information
CVAF	Chef de Volet Conservation et Finace
CVADE	Chef de Volet Appui au Développement
CVCR	Chef de Volet Conservation et Recherche
CVECOT	Chef de Volet Ecotourisme
CVOP	Chef de Volet Opérationnel
DA	Directeur Administratif
DAF	Direction Administrative et Financière
DAF-RH	Directeur (Direction) Administration et Finance - Ressource Humaine
DC	Directeurs Centraux
DEAP	Droits d'Entrée aux Aires Protégées
DF	Directeur (ou Direction) Financier(e)
DG	Directeur (ou Direction) Général(e)
DGA	Directeur Général Adjoint
DMP	Directeur (ou Direction) Marketing et Partenariats
DOP	Directeur (ou Direction)des Opérations
DP	Directeur de Parc
DR	Directeur de Réserve
E & M	Equipements et Matériels
FAPBM	Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar
FDL	Fonds de Développement Local
FEE	Fondation Eco Ecole
FI	Fonds d'Investissement
FP	Fonds Propres
GIZ	Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit GmbH
GRAP	Plan de Gestion du Réseau des Aires Protégées
GRET	Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques

# Acronymes

GFW	Global Forest Watch
H/J	Homme/Jour
ICTE/VALBIO	Institute for the Conservation of Tropical Environment
ITM	International Tourism fair Madagascar
IEG	Indicateur d'Efficacité de Gestion
JME	Journée Mondiale de l'Environnement
KW	Kreditanstalt für Wiederaufbau
KOBABY	Projet pour la promotion de la gestion durable des ressources naturelles
LMMA	Locally Managed Marine Areas
MEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
METT	Management Effective Tracking Tool
MFB	Ministère des Finances et du Budget
MPAF	Manuel de Procédures Administratives et Financières
MSM	Marie Stopes Madagascar
MAHTP	Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Habitat et des Travaux Publics
ONTM	Office National du Tourisme de Madagascar
ORTM	Office Régional du Tourisme de Madagascar
PADAP	Projet Agriculture Durable par Approche Paysage
PAG	Plan d'Aménagement de Gestion
PIC 2	Pôles Intégrés de Croissance et Corridors 2
PGF	Plan de Gestion de Feu
PJ	Pièce Justificative
PO	Plan d'Opération
PPS	Parcelle Permanent de Suivi
PPSE	Plan de Sauvegarde Sociale et Environnementale
PTBA	Plan de Travail et Budget Annuels
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PN	Parc National
PV	Procès-Verbal
REDD+	Reduce Carbon Emissions from Deforestation and Forest Degradation
RH	Ressources Humaines
RNI	Réserve Naturelle Intégrale
RS	Réserve Spéciale
RUG	Réunion des Unités de Gestion
SECO	Suivi Écologique
STD	Service Technique Décentralisé
SULAMA	Sustainable Landscape Management
SMART	Spatial Monitoring and Reporting Tool
TdR	Termes de Références
TGRN	Transfert de Gestion des Ressources Naturelles
UE	Unité Européenne
UG	Unité de Gestion
WCS	Wildlife Conservation Society
WHH	Welt Hunger Hife
WRI	World Ressources Institute
WWF	World Wild Fund for Nature



**Dr Mamy RAKOTOARIJAONA**  
Directeur Général

## Mots du Directeur Général



Cher Partenaires et Amis de Madagascar National Parks,

Je tiens à vous remercier pour l'intérêt que vous nous portez à travers vos appuis pour la conservation de cette grande richesse qui est notre biodiversité sans égale après une année tumultueuse représente un grand défi pour tout le monde, jamais n'avons-nous eu le sentiment d'être seuls et nous savons être capable de compter sur vous, notre Ministère de tutelle, les autres Ministères et entités Étatiques à Madagascar et à l'Étranger, sans oublier, vous, nos partenaires techniques et financiers.

Grace nos efforts combinés, nous avons su conserver nos capitaux naturels distribués dans les 43 aires protégées principales de Madagascar et localisées dans les 20 régions avec une superficie de 26 millions d'hectares. Nous avons protégé le quart des forêts nationales dans lesquelles sont rencontrées plus de 92% d'espèces endémiques, et soulignons le ici, c'est la première fois dans la vie de notre Institution que nous sommes arrivés à réduire à moins de 50% le taux annuel de déperdition forestière. Nous avons su conserver plus de 900 emplois directs tout en maintenant. Les activités des milliers des membres de Comités Locaux du Parc dont la contribution à la surveillance et aux développements de nos Parcs et Réserves est essentielle.

Le service écosystémiques fournis par nos aires protégées notamment l'irrigation des bassins versant agricole, l'approvisionnement en eau ou en électricité des grandes villes de Madagascar a permis à la population malagasy d'être l'usufruitier du système inalinéable même si cette prise de conscience n'est pas toujours affirmée et valorisée à sa juste mesure.

Par la voie de la diplomatie verte ou la force du Soft Power qui est l'arme pour Madagascar que MNP a entamée en 2020, des projets d'envergure ont pu être démarées et seront poursuivis pour les années à venir. Citons par exemple, l'appui budgétaire de la KfW, le financement de l'Agence Française pour le Développement, le Programme de la Banque Mondiale à travers le Projet PADAP, la Coopération Koréene (KOICA), ou encore le nouveau projet de la KfW pour les zones côtières, ainsi que les divers projets soutenus par les ONGs Internationales et Nationales.

Madagascar National Parks est engagée dans une dynamique de croissance pour sa pérennité financière et pour l'amélioration permanente de la technique de conservation participative, la promotion des marchés potentiels pour avoir un essor économique, elle poursuit sa politique de réforme préconisée en 2015. La grande phase réalisée en 2020 consistait en une revue approfondie

## Mots du Directeur Général

de l'ensemble des postes du personnel conduisant à l'optimisation du coût de fonctionnement du réseau et plus particulièrement au niveau du siège à Antananarivo où l'effectif du personnel a été réduit de 42%.

Dans cette optique de l'autofinancement, des orientations tactiques ont été adoptées, se focalisant spécialement pour l'année 2020 et les années à venir sur : l'autonomie progressive des Sites, la recherche des résultats et performances, l'esprit d'appartenance, la communication et le sens de partage. Les résultats et les orientations adoptées ont été considérablement influencés par la crise sanitaire mais, Madagascar National Parks s'est maintenue dans l'amélioration permanente de son système de travail en s'alignant avec l'application des six objectifs stratégiques du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable. Beaucoup reste encore à accomplir pour assurer une bonne gestion et une évolution dans la conservation de nos Aires Protégées. Nous sommes conscients des nombreux

défis qui nous attendent en même temps que nous sommes confiants, car comme le dit l'adage, « Là où il y a une volonté, il y a un chemin. ». Nos équipes sur terrain travaillent d'arrache pieds pour les relever.

Nous tenons aussi à rendre hommage à nos personnels disparus en 2020. A commencer par notre ancien Directeur Général de 2003 à 2019, M. Guy Suzon Ramangason, un fervent défenseur de la nature. À M. Richard Andréas, membre très actif du Conseil d'Administration. Et enfin, à M. Jean André Mboly, le Directeur du Parc National de Marojejy et de la Réserve d'Anjanaharibe Sud, à M. Todizara Rakotoarivelo, le Chef de Secteur au sein de la Réserve Spéciale d'Ambatovaky et à Mme Lydia Simone Raherilalao, un agent du Parc National de Ranomafana. Nous tenons à cœur leurs actions et efforts. Pour finir, je ne cesse de le répéter à chaque occasion, Misaoitra, pour votre soutien à la conservation de notre biodiversité unique au monde –

*For Life*

Le Directeur Général

## Résumé exécutif

L'année 2020 a été marquée par la mise en place effective de la réforme programmée depuis l'année 2014. La grande phase réalisée était la finalisation de la revue approfondie de l'ensemble des postes du personnel tant au niveau du siège que des sites. Ainsi, l'effectif du Siège a été réduit de 42 % alors que la baisse n'a été que de 08% au niveau du terrain.

La capitalisation des acquis en matière technique et financière de l'année 2019 a été le mot d'ordre en 2020. La stabilisation du système amplement préconisée est en continuité. La professionnalisation institutionnelle du réseau a été maintenue, même si 2020 a été sévèrement impactée par la pandémie de la COVID-19.

La nouvelle Ministre de l'Environnement et du Développement Durable a été à la tête de la présidence du Conseil d'Administration de MNP, en la personne de Docteur Baomiatse Vahinala RAHARINIRINA. Ainsi des nouveaux axes stratégiques conformément à la politique du Ministère ont été adoptés au niveau de MNP à savoir : la conservation intelligente & intensive, l'Économie verte, l'Énergie renouvelable, la lutte contre le changement climatique, l'Information-Éducation Communication, la Diplomatie verte et enfin la Gouvernance améliorée.

Les analyses réalisées avec des outils de travail mis en place pendant l'année 2019 et l'évaluation à mi-parcours du plan stratégique ont pu être utilisées pour la réorientation tactique en 2020 et ont porté ses fruits. Il reste cependant à approfondir davantage le niveau d'analyse des données disponibles afin d'augmenter l'efficacité de gestion du réseau conformément aux quatre axes stratégiques de MNP, les six axes stratégiques du MEDD et ce, dans le but d'harmoniser la conservation des aires protégées et le développement des communautés riveraines.

Comme résultat saillant, le niveau de menace qui constitue l'indicateur principal de la gestion d'une aire protégée a nettement amélioré en 2020 par rapport à 2019. En effet, 04 sites ont connu une amélioration de leur niveau de menace, passant de « Moyen » à « Faible », à savoir, Analamerana, Kirindy Mite, Sahamalaza et Marolambo. Aucun site n'a vu son niveau de menace se dégrader.

L'année 2020 a été marquée par le meilleur résultat en termes de déperdition forestière dans les AP gérées par MNP pour les 05, voir les 10 dernières années. En effet, une déperdition forestière de 5 588 Ha a été enregistré pour 2020, soit une diminution de l'ordre de 53% par rapport à la moyenne des 05 dernières années malgré une légère augmentation de 01% des superficies brûlées par rapport à la moyenne des superficies brûlées des 05 dernières années. Ces résultats sont le fruit des nouvelles orientations

liées à la réforme et en ce qui concerne les feux, la surveillance qui a permis de comprendre que la majorité des points de feux détectés dans les AP concernaient les savanes. Sans oublier la performance et la rapidité des interventions et des luttes actives, facilitées par le système d'alerte mis en place au sein du réseau.

A noter que le pourcentage prévu pour la déperdition forestière annuelle par MNP dans son plan stratégique 2017/2021 est de 20% annuel.

Le taux de réalisation des activités de conservation pour l'année 2020 est de 79%, un pourcentage qui montre une légère diminution de 3% par rapport à 2019. Le taux de réalisation des activités de cogestion pour la même année est de 58%, si ce taux était de 55% pour l'année 2019, soit une augmentation de 03%. Cette stabilité démontre la bonne replanification et la bonne optimisation de cout de fonctionnement faite par la Direction Générale.

Particulièrement dans le domaine de la conservation, les agents de MNP ainsi que la population riveraine ont assuré 92 % de la patrouille et surveillance prévues dans les AP en suivant, les plans de surveillance bien ciblés. La construction des infrastructures a été exécutée à hauteur de 62% et le suivi écologique scientifique de la biodiversité à 90%.

Par ailleurs, Madagascar National Parks a conjugué les efforts du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable en matière de reboisement et de restauration des forêts. Ainsi, les sites ont collaboré d'une manière forte avec leurs partenaires locaux dans les campagnes de reboisement tant en matière logistique que sur l'approvisionnement en jeunes plants.

Quant à l'axe stratégique cogestion, la promotion des mouvements communautaires de développement a été réalisée à 46% par rapport à la prévision contre 69% pour 2019. Cette diminution est expliquée en majeure partie par le respect des mesures sanitaires. Des efforts ont été entrepris dans le cadre des appuis au développement des zones périphériques des AP, y compris la sauvegarde sociale. En effet, 430 microprojets de développement communautaire et Andringitra ont été réalisés, particulièrement à Marolambo, à Ankarafantsika et à Kirindy Mite. Ces microprojets, à savoir, les élevages à cycle court, les dotations des matériels agricoles et des semences améliorées, les dotations des ruches et les constructions des infrastructures sociales ont été fait afin d'améliorer les conditions de vies des communautés riveraines.

Le Projet Pêche Côtière Durable, PCD, a progressé régulièrement

## Résumé exécutif

malgré les impacts de la crise sanitaire et notamment pour les activités de coordination, de gestion et de suivi des six projets régionaux PCD I menées par des ONG partenaires et MNP.

L'année 2020 a également été marquée par l'approbation du Projet PCD II « Améliorer la gestion durable des mangroves et d'autres ressources naturelles côtières, contribuer équitablement à l'amélioration des conditions socioéconomiques des communautés locale », un projet financé par KFW à hauteur de 7.1 millions d'euros pour une durée de 04 ans. Les zones d'action pour ce projet ont été définies et sont constituées des zones de forte concentration de mangroves. Il en va de même avec les acteurs. En effet, cinq ONG pour mettre en œuvre ce projet. Une phase préparatoire destinée, à collecter les données de base a démarré avec; organisations d'ateliers de mise au point des principes et de la méthodologie de mise en œuvre. Le plan de sauvegarde sociale et environnementale a ainsi été finalisé.

L'indice d'auto financement de MNP a chuté de 35% à 03%. Cet écart est expliqué par la diminution considérable (de l'ordre de 89%) du nombre de visiteurs avec près de 25 000 touristes en 2020 contre 230 000 en 2019.

En ce qui concerne la visibilité de MNP, des communications stratégiques, ayant comme objet l'éducation et la sensibilisation du public à la conservation des parcs et des réserves, ont été menées dans le but de relever l'image de l'Institution en tant qu'organisme garant de la préservation des ressources naturelles nationales.

En matière de Management, le rapport provisoire sur l'exécution budgétaire fait état de 24.97 milliards d'Ariary au titre de l'année 2020, d'où un taux de réalisation de 79%. Une augmentation de 01% par rapport à l'année 2019 a été constaté.

Madagascar National Parks utilise désormais le logiciel TOM2PRO pour sa comptabilité après une analyse approfondie des besoins et des objectifs de l'institution en matière de gestion financière et aussi, afin d'optimiser son coût de fonctionnement. En effet, avec l'autorisation du Conseil d'Administration, il a été décidé d'utiliser le TOM2 PRO, qui est jugé plus adapté aux besoins de MNP, surtout, concernant la comptabilité analytique.

Malgré le contexte national relatif à la pandémie, 96% des missions d'audits planifiés ont été réalisées. Une évolution positive du taux de conformités des activités réalisées et la stabilité du taux de conformité des livrables ainsi que le suivi des recommandations ont été observées. Dans le domaine de recherche de financement, pour pallier au

manque de budget, Madagascar National Parks a pu multiplier ses partenaires techniques et financiers. Ainsi, le projet KOBABY financé par l'Agence Française de Développement apportent ces appuis au AP de Lokobe et à Montagne d'Ambre et Ankarana dans la région septentrionale. Les AP de Ranomafana, Andringitra, Mikea et Pic d'Ivohibe, ont bénéficié de l'appui du projet MIKAJY financé par l'USAID. Par ailleurs, MNP a pu mettre en œuvre le projet KOIKA avec le gouvernement de la Corée du sud pour assurer la gestion d'Andohahela et de Marojejy ainsi que le développement de leurs zones périphériques. Ce projet est l'issue de la volonté de Madagascar National Parks à mener des négociations internationales et la capacité de l'équipe à nouer des partenariats avec les acteurs de différents niveaux (MEDD, UNESCO Madagascar, Ambassadeur de la Corée du sud). Ces actions concrétisent la mise en œuvre de la diplomatie verte définie dans le plan stratégique du Ministère.

Les autres partenariats conclus pendant les années précédentes se poursuivent en 2020, dont le programme RINDRA de l'Union Européenne à MRL, le projet CEPF à BBL, le projet GEF6 à BBL et à AKF, le projet COKETES à MNB, à BTP, à RAN et à AKF, le projet PADAP à AJB et à ABV et le projet PEER à RAN, à ARG, à ISL, à TSP et à BZM.

Une réunion technique entre l'équipe du MEDD et le MEF a été organisée pour négocier au déblocage du Sinking Fund. À l'issue de cette réunion, il a été décidé de conditionner le déblocage au résultat de l'audit de la brigade financière du MEF. Il est à mentionner que ce remboursement demande une nouvelle stratégie afin de faciliter son décaissement étant donné que depuis 2015 on a constaté une défaillance sur la mobilisation de ce fonds par le Gouvernement Malagasy.

Même si l'arrivée de la pandémie a donné beaucoup des défis à MNP, les mesures prises avec la réforme, l'austérité forcée sur les opérations, la diligence du personnel et la volonté de nos partenaires ont fait que MNP a pu assurer son mandat pour la conservation des parcs et réserves à Madagascar. Nos défis seront là encore en 2021 et probablement 2022 mais on est mieux préparé pour les affronter avec la participation de chacun.

# AXE STRATEGIQUE CONSERVATION



## Axe Stratégique: CONSERVATION

### INDICATEURS CLÉS

Nos indicateurs clés considérés pour évaluer l'efficacité la gestion durable des aires protégées sont : le niveau de menace, la déperdition forestière, la superficie brûlée, le nombre de points de feu détectés par satellite et le taux de verbalisation des infractions rapportées au niveau de l'OPJ.

Tableau 01 : Evolution des indicateurs clés de l'axe conservation

Indicateurs	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
AP du réseau avec niveau de menace Très Haut	18%	11%	8%	0%	0%	0%	0%	0%
AP du réseau avec niveau de menace Haut	14%	29%	18%	26%	26%	24%	19%	11%
AP du réseau avec niveau de menace Moyen	49%	39%	56%	48%	54%	58%	51%	57%
AP du réseau avec niveau de menace Faible	19%	21%	18%	26%	21%	18%	30%	32%
Déperdition forestière (ha)	36 702	7 647	9 277	13 716	10 723	12 298	10 896	5588
Nb points de feu détectés par satellite (source MODIS 6.1)	2 497	1 224	1 329	1 977	1 794	1 952	1 344	1 658
Superficie brûlées en ha (source MODIS 6.1)	85 866	31 637	65 844	93 814	112 670	70 008	51 672	80 014
Verbalisations des Infractions rapportées	58%	57%	49%	34%	46%	40%	27%	7%

## NIVEAUX DE MENACES

L'évaluation du Niveau de Menace de l'Aire Protégée consiste à analyser les menaces qui portent à l'intégrité de la santé de la biodiversité ou cible de conservation. Cette évaluation est réalisée avec MIRADI, qui est un logiciel de planification, de gestion de la conservation recommandée par l'UICN inspiré de la méthode 5S de TNC

04 attributs sont considérés pour l'évaluation du niveau de menace :

- La portée, qui est la proportion de la cible présumée affectée par une menace donnée ;
- La sévérité, détermine le niveau des dégâts d'une cible par une menace donnée ;
- La contribution d'une menace en agissant seule sur une cible donnée conduisant à une dégradation maximale
- Et l'irréversibilité qui est la probabilité de rétablissement d'une cible après une dégradation.

L'ampleur de la menace sur la santé de la biodiversité est l'ensemble de la portée et la sévérité.

Le niveau de menace est la combinaison de l'ampleur, de la contribution et de l'irréversibilité d'une menace agissant sur la cible donnée.

L'ensemble du niveau de menace de chaque cible de conservation définit le niveau de menace d'une aire protégée.

Le niveau de menace d'une aire protégée est classé en 4 catégories :

- Très Haut : l'impact de la menace est très important sur l'aire protégée
- Haut : l'impact de la menace est important sur l'aire protégée
- Moyen : l'impact de la menace est modéré sur l'aire protégée
- Faible : l'impact de la menace est peu important sur l'aire protégée

L'objectif poursuivi par MNP, est d'avoir des aires protégées à niveau de menace Faible

Il est défini dans le plan stratégique de Madagascar National Parks, pour la période 2017 – 2021, qu'en 2020, **30 %** des sites devaient avoir un niveau de menace faible et **70 %** un niveau Moyen. La situation 2020 a été améliorée par rapport à celle de l'année 2019 sans que l'objectif ne soit pas encore atteint. Près de 12% des Aires Protégées montre encore un niveau de menace « Haut », **58%** à un niveau de menace « Moyen » et **30%** des sites sont à un niveau de menace « Faible ». (Figure 01)

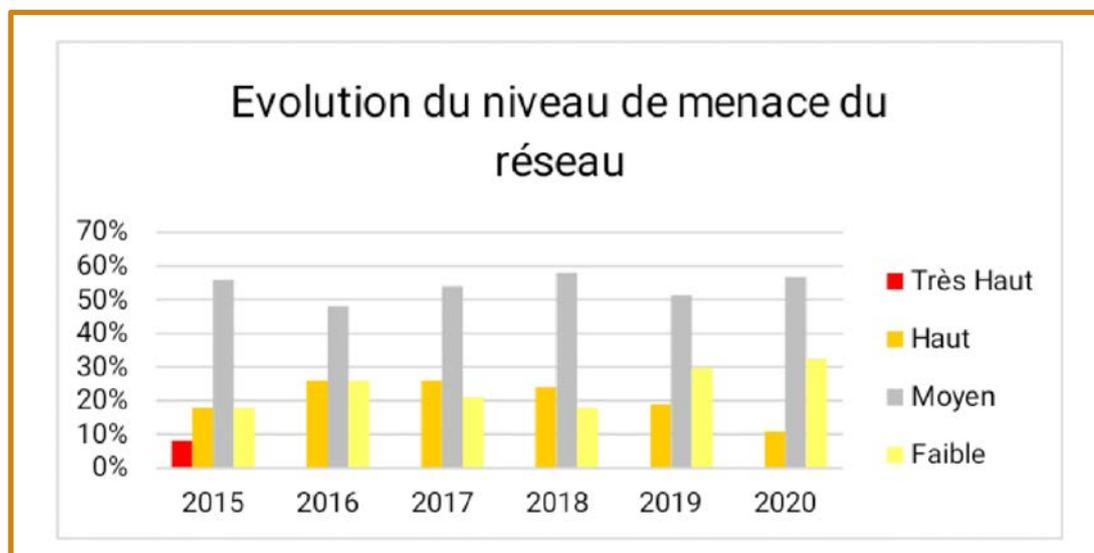


Figure 01 : Evolution du niveau de menace du réseau

Quatre sites ont connu une amélioration de leurs niveaux de menace à savoir : Analamerana qui est passé du niveau de menace «**Moyen**» à niveau de menace «**Faible**», grâce aux actions ayant permis à la réduction des défrichements et des feux ; ou encore les Aires Protégées de Kirindy Mite, Marolambo et Sahamalaza qui sont passées à un niveau de menace «**Moyen**» en 2020 contre un niveau de menace «**Haut**» en 2019. Ces dernières améliorations sont le fruit de la diminution des pressions majeures telles que les feux pour KRM, le défrichement, la coupe de bois et l'orpaillage pour MRL et les coupes de bois et les défrichements à Sahamalaza.

Pour les autres Aires Protégées, les niveaux de menace n'ont pas changé de 2019 à 2020 : **04 sites** sont restés au niveau de menace «**Haut**», **18 sites** au niveau de menace «**Moyen**» et **11 sites** au niveau de menace «**Faible**».

Des efforts restent encore à faire pour lutter contre les pressions et leurs impacts ainsi que pour atteindre l'objectif 2021 fixé dans le plan stratégique de Madagascar National Parks qui est de ramener le niveau de menace haut à **0%**.

Les niveaux de menace de chaque Aire Protégée sont présentés dans l'annexe 01.

## DÉPERDITION FORESTIÈRE

Malgré l'augmentation du nombre de points de feux détectés pour l'année (Cf. paragraphe point de feux), une large diminution de la déperdition forestière a été enregistrée. Une perte forestière de **5 588 ha** a été détectée pour l'année 2020 en nette baisse par rapport à la perte de **10 896 ha** en 2019, soit une réduction de **49%**. Les valeurs estimées pour la déforestation par Madagascar National Parks pour les années 2019 et 2020 sont issues de Global Forest Watch recoupées des traitements d'images satellitaires Landsat 08 dans certaines aires protégées comme dans le cas d'Ankarafantsika, de Bemaraha et de Tsimanampesotse. Certaines de ces informations ont également été vérifiées auprès des agents sur le terrain.

La diminution de la déforestation n'as pas été uniforme et certaines Aires Protégées ont subi de fortes pertes telles Ankarafantsika et Manongarivo. Les Aires Protégées de Bai de Baly, Midongy ainsi que de Tsimanampesotse sont toujours préoccupantes. Par contre, une grande diminution de la déforestation a été constatée à Bemaraha, à Kirindy Mite et la plus grande diminution de la déforestation a été relevée à Mikea.

Les déforestations de chaque site sont présentées dans l'annexe 02.

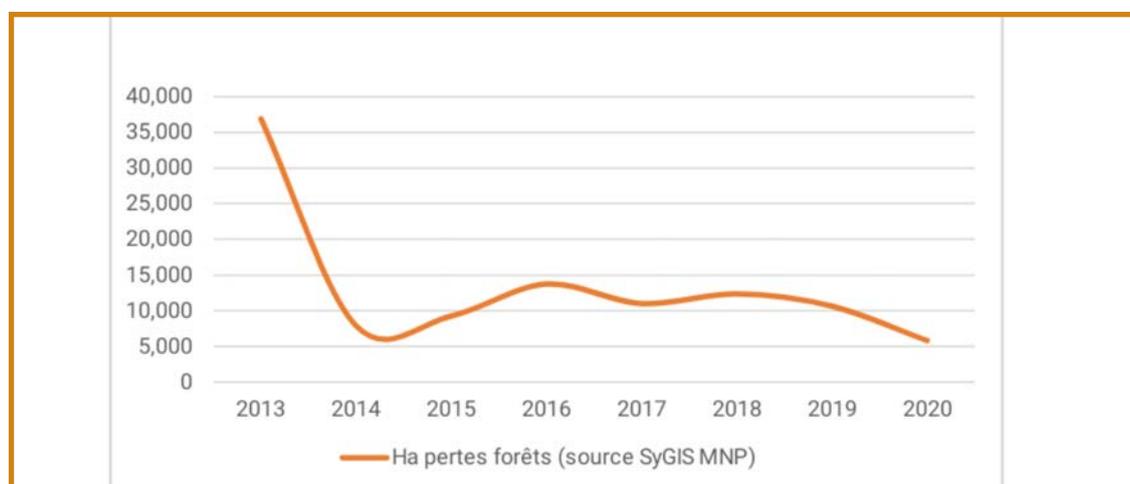


Figure 02 : Evolution des pertes forestières



Photos 01-02 : Feux à Ankarafantsika

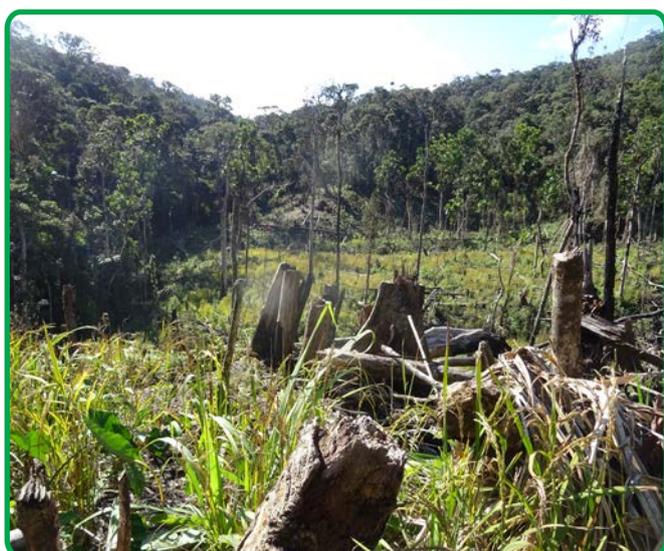


Photo 03 : Déforestation à Marolambo

Photo 04 : Lutte contre le feu à Isalo



## Nombre de points feux et superficie brûlée

**1 658 points** de feu ont été détectés en 2020 dans les 43 Aires Protégées de MNP, contre **1 348** en 2019, soit une augmentation de l'ordre de **23%**. Les sites les plus touchés par ces points ont été les Parcs Nationaux Bemaraha, Kirindy Mite, Ankarafantsika, Baie de Baly, Befotaka Midongy et la Réserve Naturelle du Tsaratanana.

Les superficies brûlées estimées à **80 014 ha** ont touchées les même Aires Protégées gérées par MNP tout habitat confond car les superficies concernent davantage les zones herbeuses que les forêts.

Les détails portant sur chaque site sont présentées dans l'annexe 03.

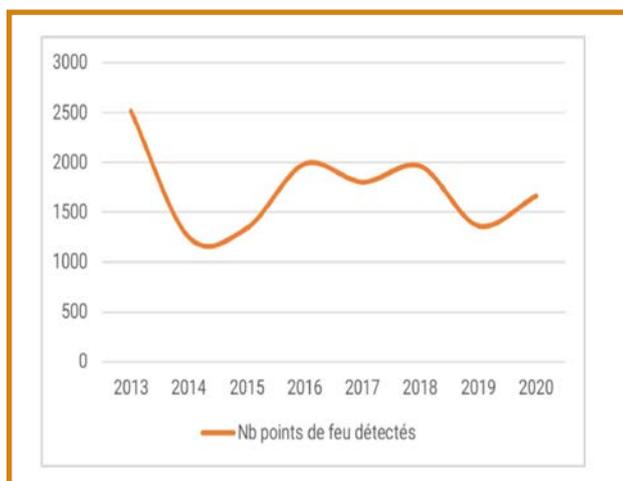


Figure 03: Evolution des points de feu détecté

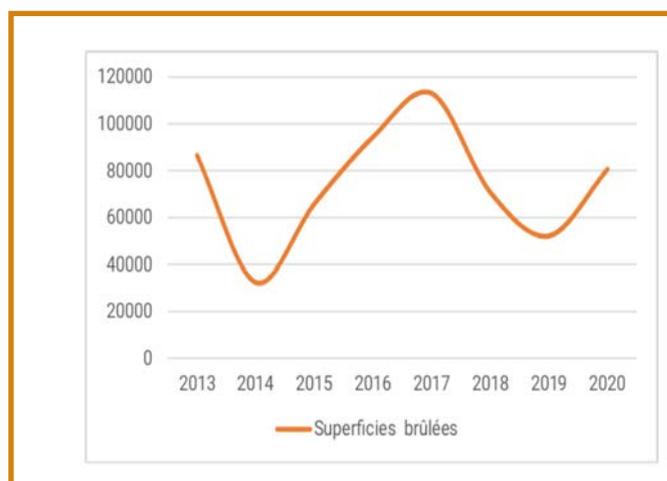


Figure 04 : Evolution de la superficie brûlée

## Verbalisation des infractions

Le taux d'infractions verbalisées pour l'année 2020 est de **07%** (298 infractions verbalisées sur **4 181** infractions rapportées) s'il a été de **27%** en 2019 (547 infractions sur **1 998**).

Ce faible taux est dû en majeure partie à l'indisponibilité des fonds au moment voulu et l'indisponibilité des Officier Police Judiciaire pour la constatation des délits. Dans certains cas, il est lié au fait que les infractions se sont produites dans la nuit (cas de la Réserve Spéciale Ankarana), l'insécurité persistant dans et autour de l'aire protégée (cas de la Réserve Spéciale de Kalambatrira) et le manque de moyens de déplacement de l'équipe manque de moyens de déplacement pour effectuer les missions et déferer les présumés délinquants (cas du Parc National Befotaka Midongy). Cette rubrique demande un effort spécial afin d'appliquer les législations en vigueur avec une tolérance zéro.

Il est à noter que l'état d'urgence sanitaire décrété dans le pays jouait également un rôle dans cette poursuite des infractions.

Les taux de verbalisation des infractions par site sont présentés en annexe 04.

## PRINCIPALES RÉALISATIONS TECHNIQUES

En 2020, les activités prévues dans les Plans de Travail Annuel des sites incluaient les contrôles et la surveillance des Aires Protégées ainsi que les suivis écologiques ont été priorités. Ces activités sont considérées comme les activités cœur de l'axe conservation.

Le taux de réalisation des activités de conservation pour 2020 est de **79%** s'il a été de **82%** l'année précédente. (cf. annexe 06 pour les détails des réalisations du réseau).

Les principales réalisations de l'axe conservation peuvent être classées dans quatre groupes d'activités : les patrouilles de surveillance des Aires Protégées, les suivis écologiques, l'aménagement et entretien des infrastructures de conservation et les actions d'information, de communication et d'éducation environnementale.

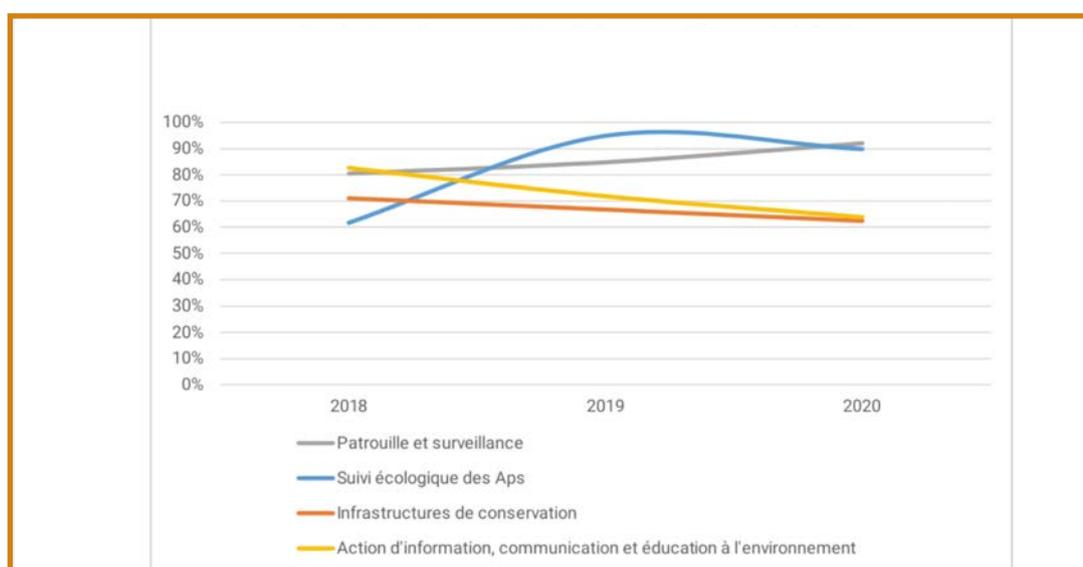


Figure 05 : Évolution des taux de réalisation des activités de conservation

## Contrôle et surveillance des aires protégées

L'activité de surveillance et de contrôle est réalisée par des patrouilles dans les Aires Protégées, selon l'importance des menaces qui pèsent sur leurs différentes zones ou selon les renseignements disponibles au sein de l'unité de gestion.

On distingue trois types de patrouilles : les patrouilles effectuées par les Agents de Madagascar National Parks, les patrouilles des Comités Locaux des Parcs (CLP) et les patrouilles effectuées par des brigades mixtes composées des Agents de MNP, des CLP et des Officiers de la Police Judiciaire. Les efforts de patrouille ont été considérables en 2020, supérieurs à ceux de 2019 et cela malgré la crise sanitaire, plus particulièrement en ce qui concerne les patrouilles effectuées par els agents de Madagascar National Parks et les brigades mixtes (Tableau 2).

Tableau 02 : Comparaison des données de patrouilles en 2019 et 2020

Type de patrouille	Nb Missions		Nb de jours		Nb Patrouilleurs		HJ de patrouille		Distance parcourue	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Patrouille des Agents MNP	6 635	8 111	13 683	16 314	989	995	31 075	37 080	97 799	118 402
Patrouille des CLP	6 772	5 912	16 427	15 714	3 147	2 817	52 330	51 052	68 111	89 317
Patrouilles avec Brigade mixte	208	473	431	924	342	552	1 510	3 905	4 136	7 761

Les résultats sur SMART montrent que pendant ces patrouilles, **174 510 carreaux** ont été visités sur les **146 000 prévus** par les agents de MNP tandis que les CLP ont pu visiter **124 676 carreaux** sur **99 000 prévus**.

Un renforcement des missions en brigade mixte a été effectué dans plusieurs sites pour faire face et pour réduire les pressions. Dans l'Ankarafantsika par exemple, afin de lutter contre les feux de brousse ; la cogestion effective avec les partenaires de conservation que sont les villageois, les autorités locales, les forces de l'ordre, les autorités élues et la **DIREDD** a été renforcée. Il en est de même pour Ankarana où la sécurisation des sites écotouristiques a été consolidée et pour l'Analamerana où des brigades mixtes ont effectué des missions de dissuasion dans les zones à haute insécurité telles les zones d'exploitation de saphir, les zones de coupe de blocage pendant la nuit.

Les efforts de patrouilles de chaque site sont présentés en annexe 07.

Hormis le feu, la coupe sélective, le braconnage et l'exploitation minière constituent les principales pressions constatées au cours des patrouilles effectuées dans les aires protégées. Parmi ces pressions, la coupe sélective de bois a nettement augmenté par rapport en 2019.

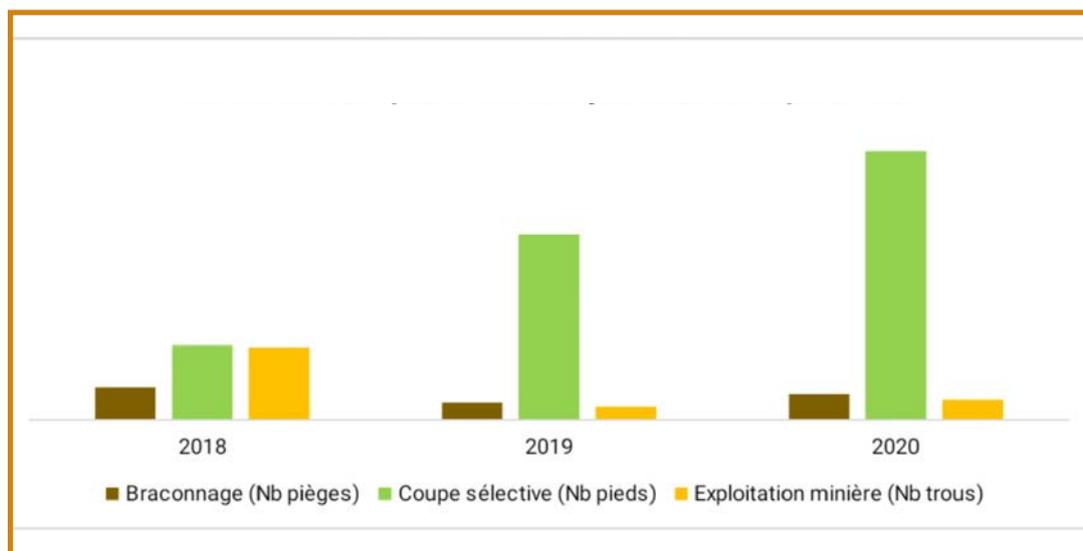


Figure 06 : Evolution des pressions majeures

Des mesures ont été prises face à ces pressions comme :

- Le renforcement des luttes contre le braconnage de tortue à Tsimanampesotse en multipliant les patrouilles dans les endroits sensibles et en impliquant activement toutes les parties prenantes, en particulier les villageois.
- Le renforcement d'une approche de conservation basée sur la culture traditionnelle combinée avec les moyens modernes (Tspirano à Isalo, signature d'un pacte entre MNP, les autorités traditionnelles, les communautés locales et les forces de l'ordre à Ankarafantsika)

Les pressions majeures enregistrées (SMART) par site sont présentées dans l'annexe 05

*SMART ou Spatial Monitoring And Reporting Tools est un outil de suivi et d'analyse pour la gestion des aires protégées. Il inclut un logiciel puissant qui améliore la capacité de aires protégées à combattre les activités illégales qu'elles peuvent subir. Il utilise le pouvoir de l'information et l'importance de rendre compte pour aider à diriger les ressources là où elles sont le plus nécessaires.*

*En 2018, une note du MEDD est sortie pour que tous les gestionnaires des AP utilisent cet outil pour la gestion de leur AP.*



Photos 05-06 : Mission de brigade mixte à Ambatouaky et Ranomafana



Photo 07 : Mission de brigade mixte avec la gendarmerie d'EJEDA près de Tsimanampesotse

## Suivi Ecologique scientifique

Durant l'année 2020, **92%** des suivis écologiques terrestres et marins ont été réalisés avec une légère diminution par rapport au taux de 95% qui avait été réalisé en 2019 (**95%**). Ces suivis concernaient à la fois les cibles de conservation focales et les cibles intégrées des AP. Le rapport annuel du suivi écologique 2020 présente cinq grandes parties, à savoir : (i) le suivi écologique terrestre, (ii) le suivi écologique marin, (iii) le suivi climatique, (iv) la recherche et (v) les conventions de partenariat.

### suii écologique terrestre

**Suivi des Lémuriens:** les Lémuriens resté le groupe taxonomique le plus suivi par MNP en 2020 (**dans 95% des AP**) et conserve sa valeur emblématique pour Madagascar, sachant aussi que les lémuriens sont vraisemblablement le groupe le plus facile à identifier. Pour cela, **3 118 visites** ont été réalisées sur des transects. Les résultats ont montré une stabilité de la moyenne du nombre d'individus de chaque espèce dans les AP. Les lémuriens diurnes notamment les espèces des genres Eulemur, Varecia, Propithecus, Lemur catta sont les plus suivis par rapport aux lémuriens nocturnes. Les protocoles de suivi des Lémuriens nocturnes nécessitent encore des révisions et des matériels et formations supplémentaires.

**Suivi des tortues terrestres en danger critique d'extinction:** Cap Sainte Marie, Mikea et Tsimpesotse ont été les sites qui ont réalisés le suivi des tortues terrestres endémiques en 2020. BMR, AKF et MNB ont effectué le suivi de la tortue d'eau douce (*Erymnochelys madagascariensis*). Par contre, le protocole de suivi écologique à Bai de Baly prévu pour 2020 ne verra sa mise en œuvre qu'à partir de 2021. Le suivi permanent a montré une légère diminution de la population de la tortue radiée *Astrochelys radiata* à Tsimanampesotse pour cette année 2020 et une augmentation de la population de la Pyxide arachnoïde *brygooi* à Mikea.



Photo 08 : Suiui écologique  
à Manombo

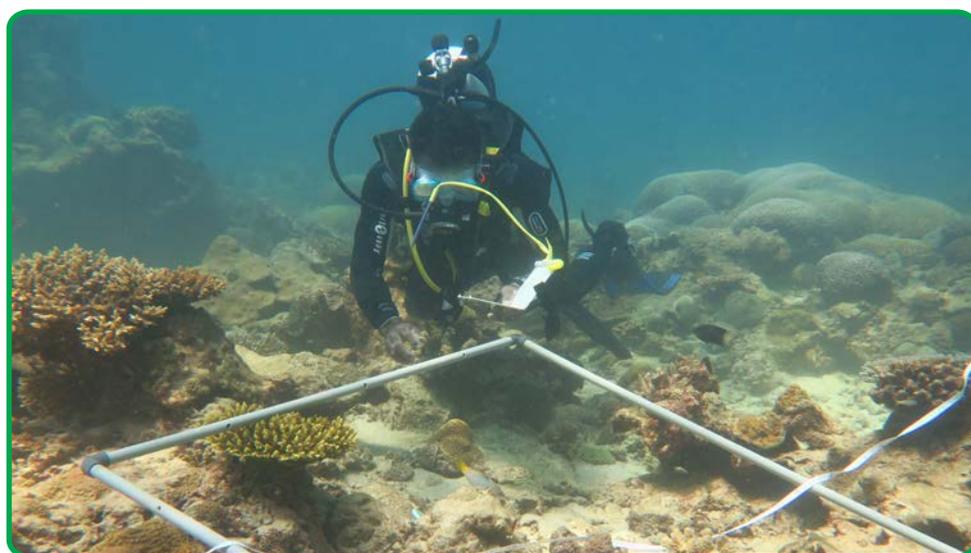


Photo 09 : Suiui écologique  
marine à Mananara Nord



Figure 07 : Évolution du nombre d'individus/km des espèces de tortues terrestres à TSP et MKA

**Suivi des autres reptiles et des amphibiens:** sept AP (Andohahela, Andringitra, Bemaraha, Beza Mahafaly, Isalo, Ranomafana et Tsimanampesotse) a réalisé le suivi écologique des autres reptiles et des amphibiens et **six** parmi les **sept** sont dans le cadre du projet **PEER** (Partnerships for Enhanced Engagement in Research ou partenariat pour un engagement renforcé dans la recherche). Le suivi de *Furcifer campani* a montré une augmentation de la population de 2016 à 2020 dans le Parc National d'Andringitra. Dans le parc de Bemaraha le suivi des *Brookesia perarmata* et *B. brygoii* a montré une augmentation des effectifs, traduisant vraisemblablement la qualité des observations sur les transects.

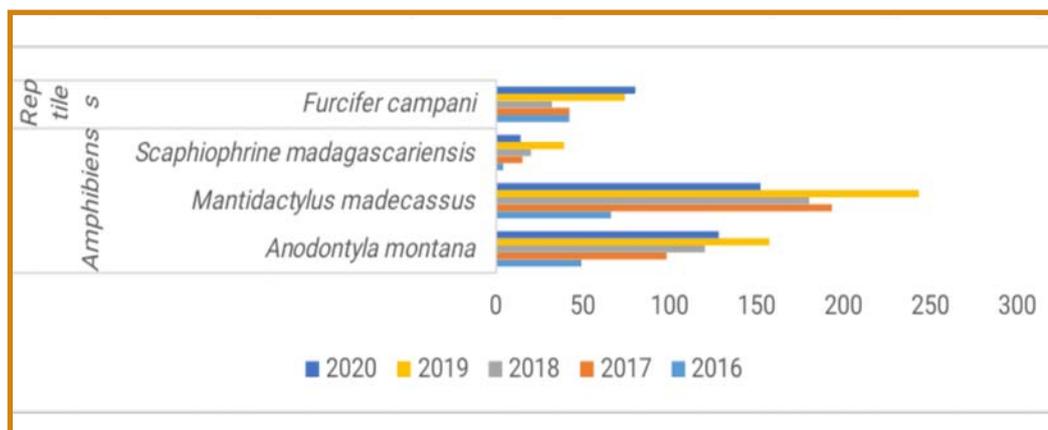


Figure 08 : Évolution du nombre d'individus du reptile *Furcifer campani* et des amphibiens *Scaphiophrine madagascariensis*, *Mantidactylus madecassus* et *Anodontyla montana* dans le parc d'Andringitra

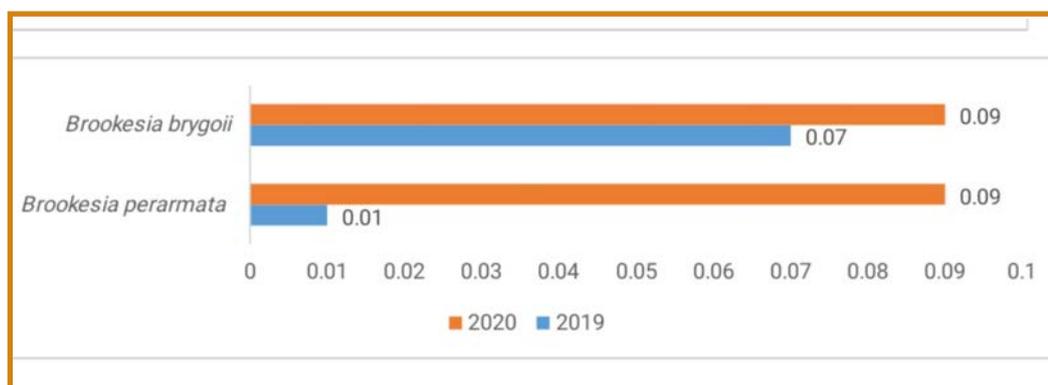


Figure 09 : Évolution du nombre d'individus de *Brookesia perarmata* et *Brookesia brygoii* à Bemaraha

**Suivi des oiseaux:** le suivi des oiseaux à ARN a montré que les espèces du genre Coua ont les plus fréquemment rencontré durant l'année avec une densité de **0,78 individus/ha** en 2020. SML continue le suivi du pygarque *Haliaeetus vociferoides* et de l'ibis *Threskiorinis bernieri*, et cette année a été marquée par le suivi du héron *Ardea humbloti*. Le suivi des oiseaux forestiers à Mikea a montré une stabilité pour les **espèces** suivies, à savoir *Coua gigas*, *C. cursor*, *Uratelornis chimaera*, et *Lophotibis cristata*. Une augmentation en nombre pour *Monias benschi* qui est une cible intégrée de MKA a été remarquée en 2020. Par contre, pour les oiseaux aquatiques, une diminution du suivi des flamants roses pour Tsimanampesotse et Kirindy Mite est à déplorer en 2020.

**Suivi de PPS régénération:** **58% des unités de gestion** ont réalisé le suivi des PPS régénération en 2020 et deux AP avaient prévu de le faire mais n'ont pu le réaliser à causes des restrictions sanitaires. Ce suivi permet de définir si la forêt peut se régénérer naturellement et déterminer ensuite la santé des espèces caractéristiques de la flore.

**Suivi phénologique:** dans le cadre du suivi des habitats, **785 visites** dans **96 parcelles permanentes** de suivi phénologique ont été réalisées en 2020 afin de connaître l'état végétatif du peuplement des habitats des aires protégées. **25 unités de gestion** ont réalisé les suivis pour cette année. Le résultat de ce suivi sert à définir la meilleure période de collecte des graines de chaque espèce de plante dans le parc et peut également servir à déterminer l'effet du changement climatique dans la forêt.

**Suivi écologique participatif:** **64 CLP hommes** et **8 CLP femmes** ont effectué le suivi écologique participatif dans **six AP** à savoir les Parc Nationaux de Ranomafana, Andringitra, Isalo, Tsimanampetsotsa et Andohahela et de la Reserve Spéciale de Beza Mahafaly. Ceci fait partie du projet **PEER** (Partnerships for Enhanced Engagement in Research) financé par l'**USAID**. Dans le cadre de ce projet, il est primordial que la communauté locale puisse collecter des données fiables pour la gestion de l'aire protégée et contribuer à la conservation de celle-ci. Les Comités LP collectent les données de la biodiversité mensuellement, ces données sont alors comparées avec celles des experts (des étudiants scientifiques spécialisés de chaque groupe taxonomique) afin d'évaluer la capacité de ces CLP à travailler dans les parcs. La comparaison des résultats a montré que les meilleurs experts locaux sont ceux des CLP à Tsimanampesotse qui procèdent à des identifications proches de celles des Experts (Figure 10). Cette approche montre que des formations doivent encore être déployées pour améliorer la participation des CLP dans le suivi écologique afin d'en faire un outil de suivi de la biodiversité pour la conservation des aires protégées.

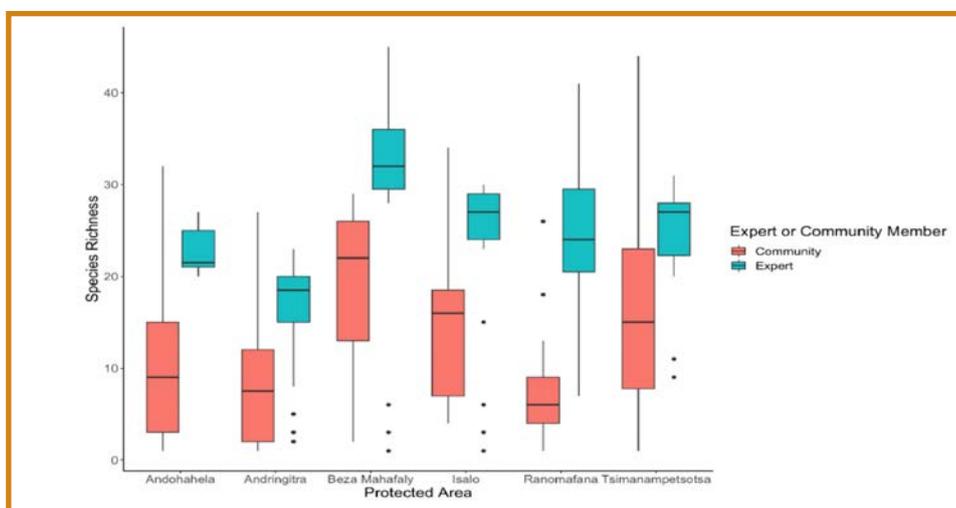


Figure 10 : Comparaison de suivi écologique réalisé par les CLP et expert dans les 6 AP du projet PEER

La figure 11 indique l'évolution du nombre d'espèces rencontrées par jours pendant le suivi écologique participatif dans les 6 AP, ceci montre que les CLP d'Andohahela ont identifié presque toutes les espèces du site en seulement 7 jours de collectes de données pour chaque groupe taxonomique. Par contre, Isalo et Ranomafana ont mis plus de 25 jours pour rencontrer la majorité des espèces. Ce résultat est inattendu à Ranomafana car ce site dispose d'un important dispositif de recherche depuis de nombreuses années mais expliqué dans l'Isalo par le faible nombre de CLP PEER.

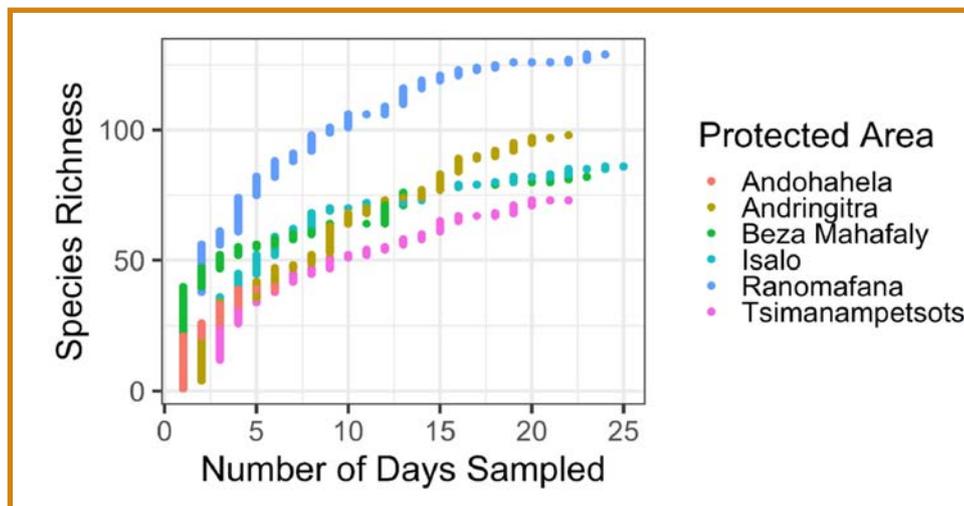


Figure 11 : Evolution du nombre d'espèces rencontrées pendant le suivi écologique communautaire

### Suivi écologique marin

En 2020, deux membres de l'équipe de plongeurs de **SECO Marin** ont obtenu le certificat de **DIVE MASTER WATER**. Ce niveau de plongée permettra aux deux plongeurs d'accompagner et de former d'autres plongeurs. Une amélioration du système de collecte des données a été proposée en 2020 afin d'optimiser le temps de collectes et d'avoir plus rapidement des résultats pour bien gérer les AP Marines.

### Suivi des récifs coralliens

Le suivi de récifs coralliens de MNP est effectué en mesurant quatre indicateurs principaux de l'état des récifs coralliens, à savoir (i) la couverture des coraux vivants, (ii) la taille des coraux durs vivants, (iii) les recrutements des coraux juvéniles et (iv) la biomasse des poissons.

### Couverture des coraux durs vivants

La couverture des coraux durs ou scléactiniaires, vivants enregistrée depuis 2016 à 2019 montre que la santé des récifs (valeur moyenne) dans chaque parc varie entre Moyenne et Bonne.

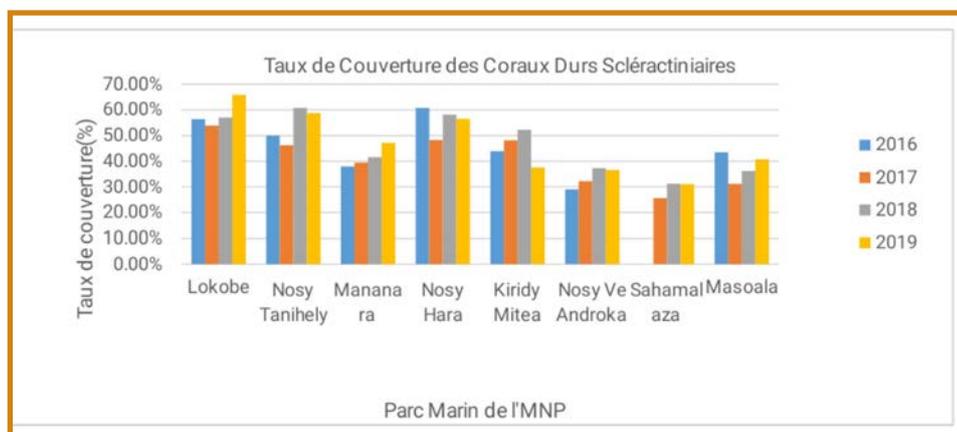
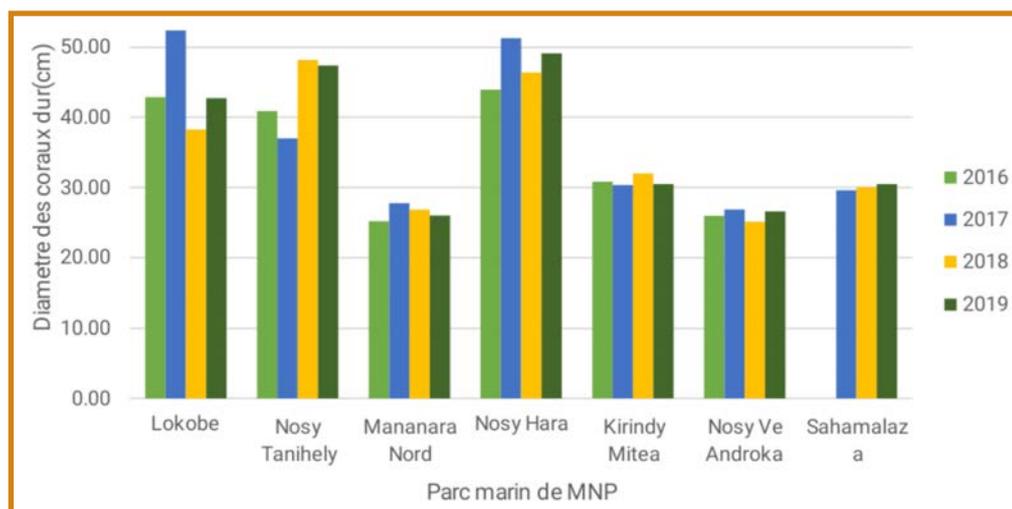


Figure 12 : Evolution du taux de couverture des coraux durs scléactiniaires de 2016 à 2019

La couverture a été enregistrée à Sahamalaza durant la campagne 2017 avec un taux de **25,6%** alors que le maximum a été rencontré à Lokobe en 2019 avec une couverture de **65,9%**. Les variations interannuelles de la couverture est faible dans tous les parcs, résultat de la constance ou faible variation. Des paramètres à l'origine de la destruction des récifs tels la salinité ou la visibilité. Les facteurs de dégradations inquiétants sont généralement d'origine naturelles comme les cyclones ou anthropogénique tel le changement climatique et sont aussi observés avec les dépôts des particules terrigènes dans la mer avec ensablement et sédimentation. Ce dernier cas a été rencontré dans les **huit parcs marins de MNP** particulièrement dans quelques stations de suivi proches des estuaires des rivières mais les dépôts sont jugé insignifiants.

### Taille des coraux durs vivants

La taille des colonies des coraux vivants est resté quasiment dans chaque parc depuis 2016. Elle est en fonction des formes des coraux et de la vitesse de leur développement.



*Figure 13 : Evolution de la taille des coraux durs vivants*

Les trois parcs du Nord de Madagascar (Nosy Tanihely, Lokobe, Nosy Hara) présentent des coraux durs vivants de grands diamètres par rapport à ceux autres régions. Ils sont généralement couverts par des coraux tabulaires et branchus qui ont un large diamètre un développement rapide par rapport aux coraux. La région littorale Nord-Ouest est peu agitée favorise l'installation et le développement des coraux branchus et tabulaires. Pour les autres régions de Madagascar, qui ont des eaux très agitées, généralement moins sujette à recevoir des cyclones, protégée par le Tsaratanana, qui sont autant de facteurs qui favorisent l'installation et le développement des coraux branchus et tabulaires. Dans les autres régions de Madagascar, qui ont des eaux bien plus agitées, les coraux durs vivants présentent des formes résistantes et à développement lent en majorité. C'est le cas de Masoala, Mananara Nord, Nosy Ve Androka et , Kirindy Mitea. Nord, Nosy Ve Androka et Kirindy Mitea.

### Recrutements des coraux

Les recrutements des coraux sont constitués par les individus de diamètre inférieur ou égal à **10 cm**. Ils sont mesurés afin d'identifier les renouvellements des coraux durs vivants dans la formation récifale.

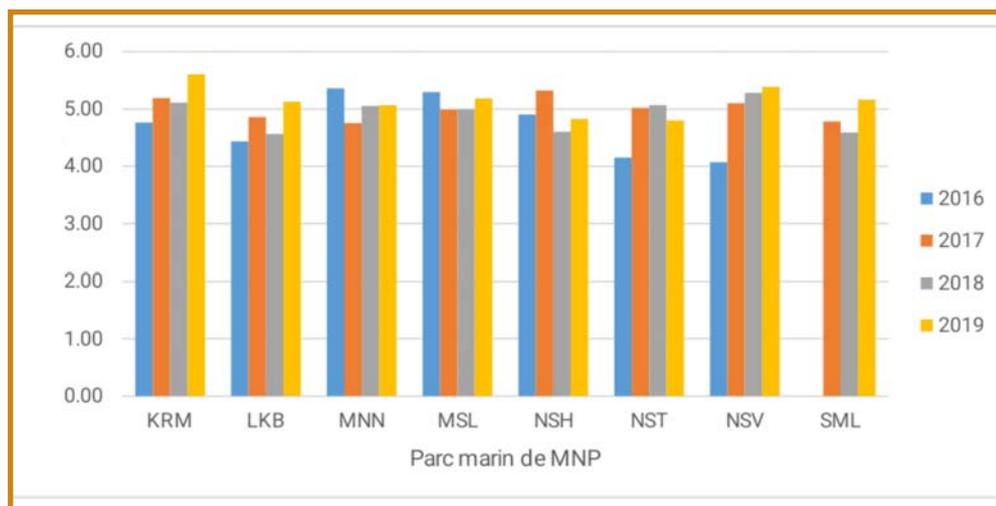


Figure 14 : Evolution de la densité des colonies des coraux juveniles

Dans les huit parcs, la densité de juvénile des coraux reste autour de 4 à 5 m<sup>2</sup> depuis 2016 jusqu'en 2020. Une classification plus détaillée montre également que la densité des individus de taille 2-5cm détermine la classification de l'état de recrutement. En effet, l'état le plus bas est enregistré à Masoala dans la campagne 2016 et Nosy Hara en 2017. Le fort développement des juvéniles est enregistré à Sahamalaza en 2019. La forte présence des juvéniles dans le parc marin de Sahamalaza explique l'existence de renouvellement des coraux dans le parc.

Tableau 03 : Evolution de l'état de recrutement des coraux dans chaque AP marine

	KRM	LKB	MNN	MSL	NSH	NST	NSV	SML
2016	Moyenne	Moyenne	Bas	Très-bas	Bas	Moyenne	Très-bas	
2017	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Très-bas	Moyenne	Bas	Moyenne
2018	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Bas	Moyenne	Moyenne	Moyenne
2019	Bas	Bas	Elevé	Bas	Bas	Bas	Moyenne	Très-élevé

### Biomasse des poissons

En termes de biodiversité, les poissons sont des indicateurs de la santé d'un écosystème récifal. Après avoir effectué l'analyse des données des campagnes de 2016 en 2019, il a été constaté que le Parc Marin de Nosy Hara et de Nosy Tanihely représentent les plus grandes biomasses de poissons avec des valeurs de 5,38tonnes/ha et 4,96tonnes/ha en 2016, mais ce dernier a diminué de 0,18tonnes/ha en 2019. Dans aux Parcs Marins de Nosy Ve-Androka et Mananara Nord, la biomasse de poissons a connu une croissance exponentielle passant de 0,54tonnes/ha en 2016 à 2,40tonnes/ha en 2019 pour le premier, et de 0,87tonnes/ha en 2016 à 1,97tonnes/ha en 2019 pour le second.

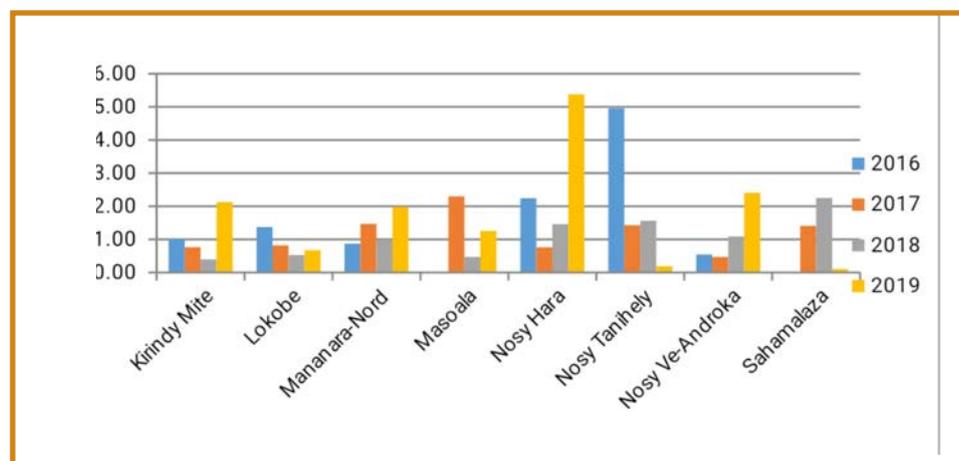


Figure 15: Evolution de la biomasse des poissons entre 2016 et 2019 (en tonnes par hectare)

## Densité des individus ichthyologiques

La densité des poissons est calculée par unité de surface d'un hectare (figure 16). Les résultats ont montré qu'il y a une augmentation de la densité des poissons à Nosy Hara et de Nosy Ve-Androka, avec respectivement de **27 644,17 ind/ha** (2016) à **34 029,50 ind/ha** 2019 et de **10 817,69 ind/ha** 2016 à **22 035,00 ind/ha** 2019. Contrairement à Nosy Tanihely et Sahamalaza, les densités ont diminué d'une année à une autre, respectivement **43 066,67 ind/ha** (2016) à **2 095,00 ind/ha** (2019) et de **21 022,86 ind/ha** (2016) à **1 031,43 ind/ha** (2019). Ceci demande une stratégie spéciale à cause de la démographie galopante augmentant la demande en poisson au niveau de la région de Sofia et de DIANA..

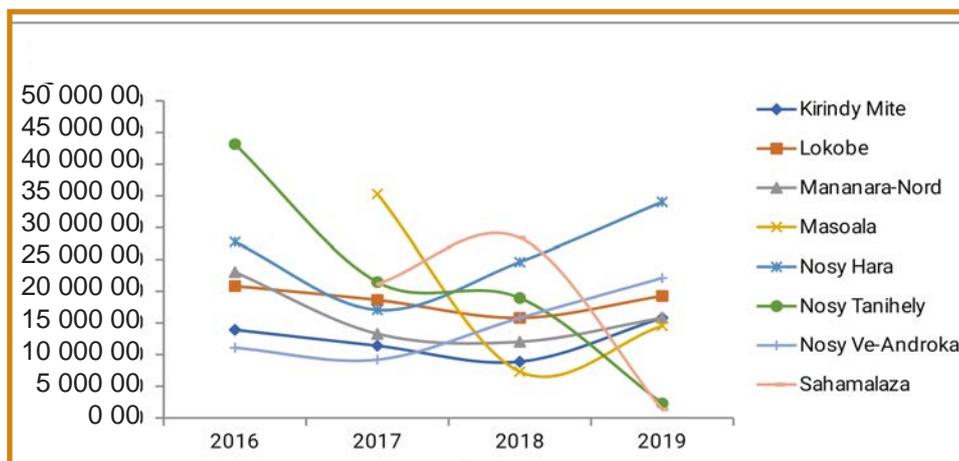


Figure 16: Evolution de la densité par an

## Taille moyenne des populations ichthyologiques

La taille moyenne des populations ichthyologiques peut montrer les pressions ou fréquences de pêche exercée dans le Parc. Entre 2016 et 2019, pour les huit Parcs Nationaux Marins de Madagascar National Parks, la taille moyenne des poissons variait de 6 à 16,2 cm, la plus petite valeur ayant été notée en 2016 à Mananara-Nord et la plus grande valeur à Nosy Hara en 2019 (Figure 17). En 2019, la plus petite moyenne avait été relevée à Lokobe

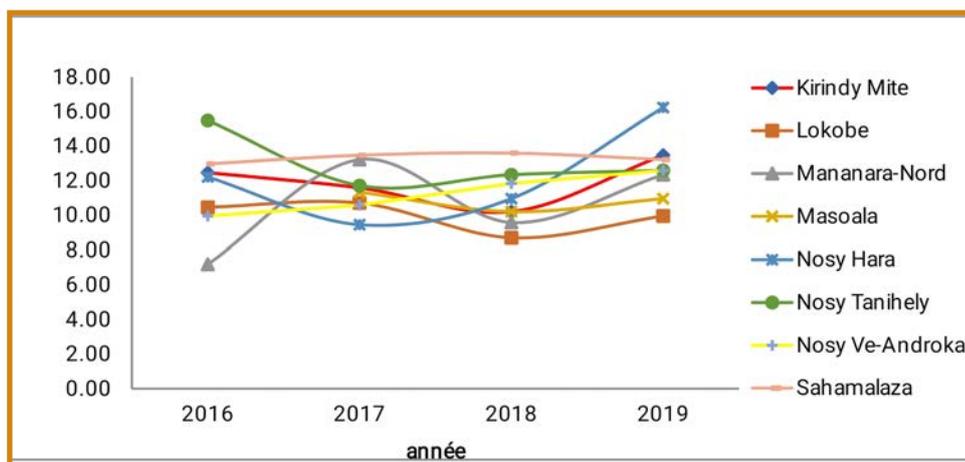


Figure 17: Evolution de la taille moyenne des poissons dans les huit Aires Protégées marines

Parmi ces courbes, NSH a la taille moyenne la plus remarquable en 2019, avec un nombre de **16,18 cm** si LKB a la taille moyenne la plus basse, avec **9,92 cm**. Par contre, une légère croissance exponentielle a été constaté à Nosy Ve-Androka, en allant de **9,95cm** (2016) jusqu'à **12,49cm** (2019).

La variation des populations des poissons en considérant la densité, la biomasse et la composition spécifique peut être le résultat d'une forte pression pêche (pêche illicite ou filet à petites mailles ou de la destruction ou la modification des habitats). Durant les campagnes de suivi écologique, il a été constaté que les matériels et les techniques de pêche à Nosy Hara étaient très sélectifs. Dans le Parc Marin de Mananara-Nord, la présence permanente des filets de pêche accrochés aux coraux dans quelques stations de suivi, noyaux durs, provoque l'asphyxie des coraux vivants et la fixation des sédiments sur les récifs. À Nosy Tanihely et Sahamalaza, les diminutions de la densité et de la biomasse des populations ichtyologiques ne sont pas encore bien identifiées et feront l'objet de recherches spécifiques dans le futur.

### Cas particulier de suivi marin à Nosy Tanihely

Le nombre des poissons rencontrés au niveau des platiers varient beaucoup selon les mois. Les plus grandes abondances des poissons avaient été relevées en juin et en juillet 2020. Par contre, une diminution en nombre d'observation de poissons a été rencontrée au mois d'août au niveau de tous les platiers (Figure 18).

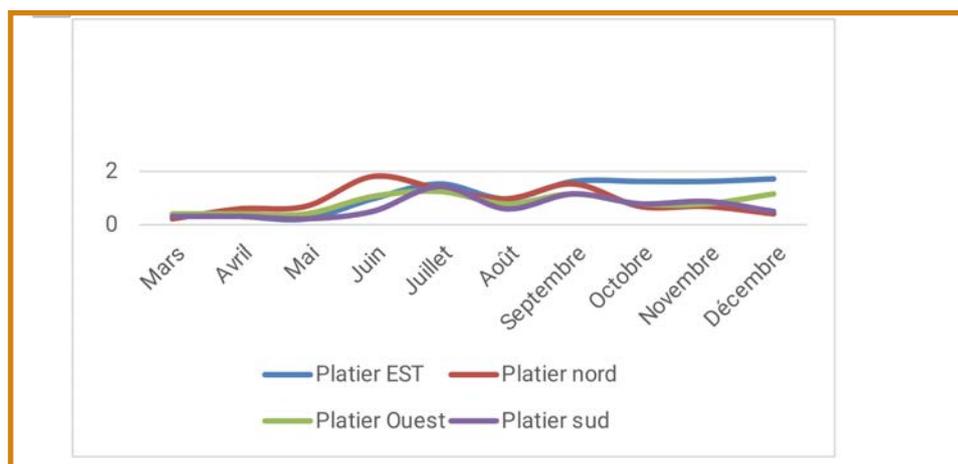


Figure 18 : Nombre de poissons par mois sur les platiers de Nosy Tanihely (en nombre d'individus pa500m²)

### Suivi des Holothuries ou concombres de mer

Comme pour les poissons, une diminution en nombre des concombres de mer a été observée au mois d'août 2020 puis le nombre a augmenté à partir du mois de septembre 2020. Le pic des Holothuries a été observé au mois de juillet dans le platier Ouest (Figure 19). Toutes ces données seront complétées/confirmées et discutées par rapport aux résultats de suivis effectués avec le CNRO.

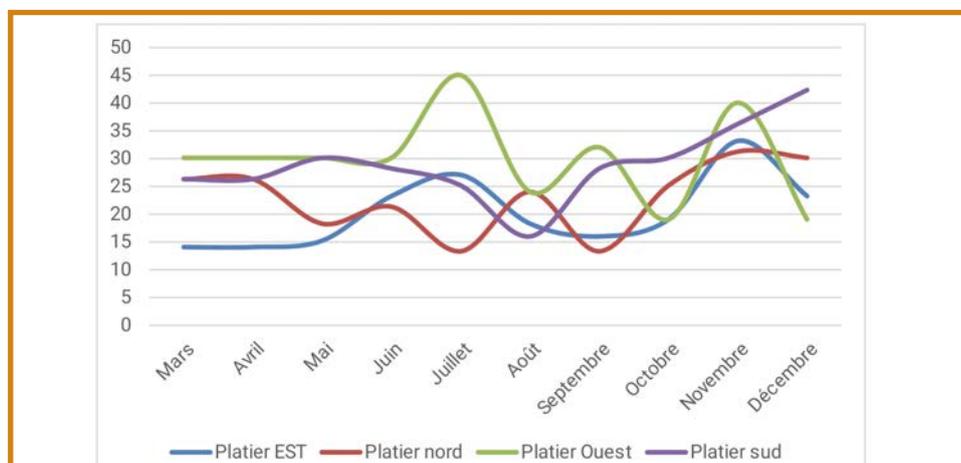


Figure 19 : Nombre d'en holothuries sur les différents platiers. (en nombre d'individus par 500 m²)

## Suivi des mangroves

Le suivi des mangroves a été réalisé à KRM, MSL, NSH et SML. La densité des palétuviers présente une augmentation à Nosy Hara dans les parcelles permanentes de suivi (PPS) en 2020. Un agrandissement des jeunes plants a été observé durant la dernière visite. Malgré cela, une légère diminution de la densité de la forêt de mangrove a été constatée dans la deuxième PPS de Vohilava de NSH avec la mortalité de quelques pieds de *Rhizophora mucronata* qui nécessite une recherche plus approfondie.

## Suivi des tortues marines

Le suivi des plages de ponte des tortues marines a été réalisé à Nosy Hara, Nosy Tanihely et Sahamalaza. Ce suivi consiste principalement à déterminer la santé écologique de l'écosystème marin des parcs. En 2020, une augmentation du nombre de nids des tortues de mer a été constatée sur les plaes de Nosy Hao à Nosy Hara, et des études ont permis de déterminer les conditions nécessaires pour la nidification des tortues de mer dont le profil des plages, la texture de l'habitat ou encore la tranquillité du site. Le suivi de 14 pontes de tortues vertes *Chelonia mydas* et de tortues imbriquées *Eretmochelys imbricata* a montré un succès total e matière d'éclosion. Les tortues marines n'ont pas été observées à Shamalaza en cette année 2020 à cause des perturbations humaines sur la plage. Le protocole de suivi a été démarrée à Kirindy Mite en 2020.

## Suivi des phanérogames marines

Les phanérogammes marines ont été suivies à Masoala en procédant à l'estimation du recouvrement de ces plantes à fleurs marines par rapport au substrat.

Le recouvrement des herbiers marins varie en fonction de la localité et de la période (Figure 20).

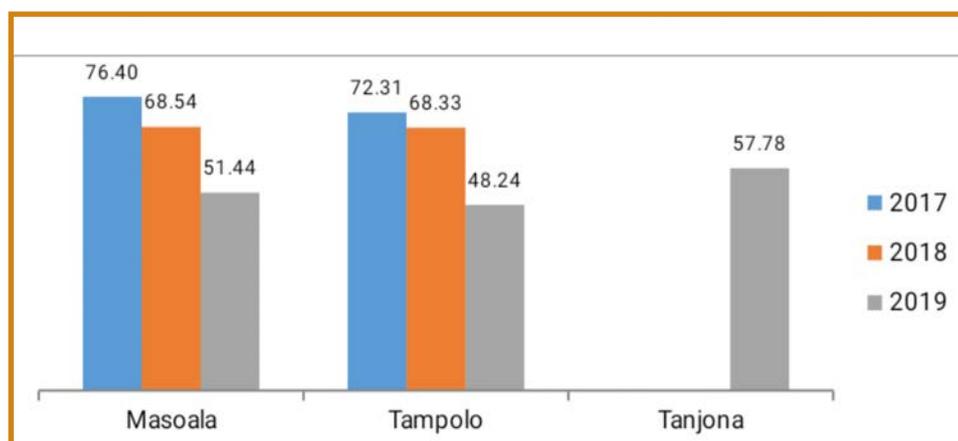


Figure 20: Variation spatio-temporelle du recouvrement des phanérogames marines du PN Masoala

Les stations d'échantillonnage abritaient six espèces de phanérogames à savoir *Cymodocea rotundata*, *Cymodocea serrulata*, *Halodule uninervis*, *Syringodium isoetifolium* et *Thalassodendron ciliatum*, dans la famille des Cymodoceaceae et *Halophila ovalis* de la famille des Hydrocharitaceae. Le recouvrement des phanérogames marines est quasiment identique d'une année à l'autre, dans les différentes stations, sauf en 2017 avec un recouvrement très important par rapport aux deux années suivantes qui se suivent. Une diminution du recrutement de **7,68%** et **3,98%** a été observée respectivement dans les parcelles de Masoala et de Tampolo entre l'année 2017 et 2018. En 2018 et 2019, Cette diminution présentait une valeur de **17,1%** et **20,09%** respectivement .

La superficie occupée par les phanérogames varie en fonction d'un grand nombre de paramètres, plus particulièrement avec l'intensité de la lumière, la température de l'eau de mer, les substrats et l'agitation de la mer. Le suivi effectué en décembre 2017 a montré une large superficie occupée par les phanérogames qui coïncide à la période où la température de l'eau de mer est un peu élevée et à la forte luminosité. En 2018 et 2019, le suivi effectué en mai et juin , au cours des mois plus froids au cours desquels les températures de l'eau de mer sont les plus basses a montré une nette diminution de la superficie des herbiers marins.

## Suivi climatique

La biodiversité fournit des biens et services indispensables à la fois pour s'adapter aux effets du changement climatique et pour atténuer les changements climatiques, grâce notamment à l'absorption de CO<sub>2</sub> par les écosystèmes marins et terrestres, malheureusement cette biodiversité est directement menacée par les changements climatiques. Le suivi du climat est ainsi utile pour suivre ses effets sur la conservation de la biodiversité. En 2019, 12 HOB0stations ont été installées dans les six (6) AP bénéficiaires du projet PEER afin de suivre l'évolution du climat et ces effets sur la biodiversité. En 2020, les premières données climatiques ont été collectées et les équipes sur site ont été formées sur l'utilisation du logiciel HOB0ware Pro destiné à l'analyse et la collecte des données climatiques.

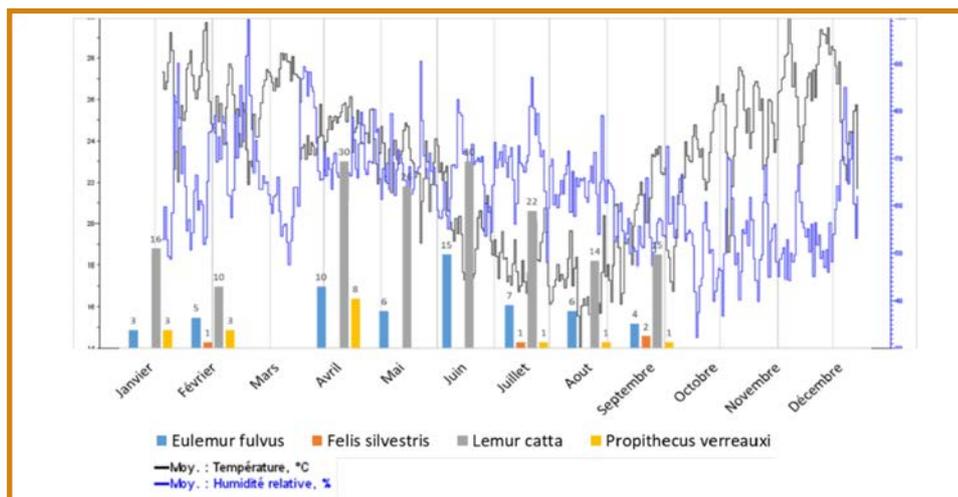


Figure 21 : Comparaison mensuelle du nombre de rencontres de Mammifères en fonction de la variation de la température et de humidité dans l'Isalo

Après analyse des données climatiques récoltées dans l'Isalo, combinées avec le nombre de rencontres des espèces de mammifères pendant un an (Figure 21), *Felis silvestris* n'a été rencontré que lorsque la température moyenne variait entre 26°C à 33°C. Les résultats préliminaires semble indiquer une relation entre l'humidité relative moyenne de l'air et le nombre de rencontres des *Propithecus verreauxi* actifs, mais par pour *Eulemur fulvus* ni *Lemur catta*.

## Recherche

**Soixante-deux** demandes de recherches ont été approuvées par MNP en 2020, un nombre en diminution par rapport aux autres années (252 en 2019) qui s'explique par la crise du Covid 19 qui a empêché les chercheurs de travailler dans les AP. Près de **65%** des thèmes de recherches étaient toujours liés à l'étude des cibles de conservation de MNP, notamment les lémuriens. Les recherches ont été focalisées sur l'estimation des populations l'écologie et la génétique des lémuriens. Les résultats issus de ces travaux particulièrement de manière déterminante au suivi des cibles ainsi qu'à la conservation des AP, mais les délais entre la collecte de données, les analyses et la publication effective avec partage des informations sont encore bien trop longs pour servir correctement les gestionnaires, de sorte que les études restent encore peu utilisées dans la gestion des AP. Les traitements des données prennent beaucoup de temps, peu d'études sont encore utilisées dans la gestion des AP. Une proposition d'amélioration et de valorisation des recherches pour la gestion des AP sera mise en place en 2021 pour palier à cet inconvénient majeur.

## Convention de partenariat

En 2020, **sept** conventions de partenariats ont été signées ou étaient en cours de signature. La collaboration entre MNP et les universités malgaches a été signée pour promouvoir la recherche dans les AP de MNP à travers l'appui des étudiants qui améliorent leurs connaissances en matière d'environnement et de conservation, notamment l'Université d'Atsiranana et l'Université de Toliara. Un protocole d'entente ou MoU avec l'Université de Malaga en Espagne a également marqué l'année 2020, il s'agit d'une collaboration sur la recherche spatio-culturelle pour l'accès aux AP gérées par MNP.

En 2020, la convention de partenariat avec le Département Général de la Météorologie était encore en cours de signature. Ce partenariat permettra d'évaluer l'effet de la variation climatique sur la biodiversité dans les AP. Également en cours de signature, la charte de partage des données de suivi écologique marin fera partie du rapport national de suivi marin dirigé par la Primature, **CNGIZC** (Comité National de la Gestion Intégrée des Zones Côtières).

## Infrastructures de conservation

En matière d'infrastructures de conservation, le taux de réalisations des activités prévues a été **62%**. Seules les activités strictement nécessaires à la conservation ont été réalisées telles que l'entretien des limites des Aires Protégées et l'entretien des pare-feux.

Une longueur de **984 km** de limites (limites externes et limites des noyaux durs) ont été matérialisés ou entretenus et **1 001 km** de pare-feux ont été entretenus pendant l'année 2020.



Photo 10 : Pare-feu à Sahamalaza

## Action d'information, de communication et d'éducation environnementale

Le taux de réalisation des activités prévues dans cette section a été de **63%**.

Cette action consiste à sensibiliser toutes forces vives autour des Aires Protégées pour que ces dernières puissent avoir des comportements favorables à l'environnement. Les cibles sont variées, allant des communautés riveraines des aires protégées aux autorités locales (autorité administrative, autorité traditionnelle et les notables).

Les sensibilisations prenaient différentes formes telles que l'éducation environnementale dans les écoles, la sensibilisation des villageois, la sensibilisation des autorités et l'organisation des manifestations à caractère éducatif. Plusieurs canaux de communication ont été utilisés, à savoir les agents de MNP, les membres du COSAP et les autorités locales.

Les principaux messages transmis pendant ces sensibilisations étaient la lutte contre les pressions qui menacent chaque aire protégée ainsi que la vulgarisation et la communication des législations en vigueur.



Photos 11-12 : Education  
environnementale par MNP



# AXE STRATEGIQUE COGESTION



## Axe Stratégique: COGESTION

### INDICATEURS CLES

Le principal indicateur clé de cet axe stratégique est défini dans le cadre de cogestion de Madagascar National Parks et consiste à permettre à tous les parcs et réserves d'être sous cogestion opérationnelle avec une majorité de Comités Locaux des Parcs (CLP). Cet indicateur peut se traduire par le nombre des communautés locales inscrites dans le Comité d'Orientation et de Soutien aux Aires Protégées (COSAP), la superficie surveillée par les CLP, le périmètre des aires protégées limitrophes des transferts de gestion et les retombées économiques de la gestion des Aires Protégées pour les riverains.

Tableau 4: Evolution des indicateurs clés de l'axe cogestion

Intitulé des indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Bases communautaires représentées au sein COSAP	68%	68%	68%	68%	67%	67%
Surface de l'AP surveillé par les CLP	59%	64%	68%	66%	68%	61%
Périmètre de l'AP transféré	46%	46%	47%	47%	51%	51%
Retombée économique pour les riverains (en millions d'Ariary)	7 760	8 743	8 40	8 486	10 588	6 359

### MOBILISATION ET PATROUILLES COMMUNAUTAIRE

Il s'agit ici d'évaluer la fois la représentativité des Comités Locaux des Parcs dans le COSAP et leur niveau de participation dans le contrôle et la surveillance des Aires Protégées.

La représentation des CLP au sein du COSAP n'a pas changée en 2020 par rapport à l'année 2019 car 2020 n'a pas été une année de renouvellement des membres du COSAP, de sorte que les membres de 2019 étaient toujours en fonction pendant l'année 2020. (Tableau 4)

La participation des CLP aux patrouilles a connu une légère baisse en 2020 quant à la superficie surveillée par rapport à l'année 2019. Ce fait s'explique par une diminution des menaces potentielles car les patrouilles effectuées par les CLP sont orientées vers des zones ciblées où les menaces sont à craindre. Cette mesure avait été prise pour pouvoir lutter efficacement contre les pressions et pour optimiser les coûts de la gestion des aires protégées.

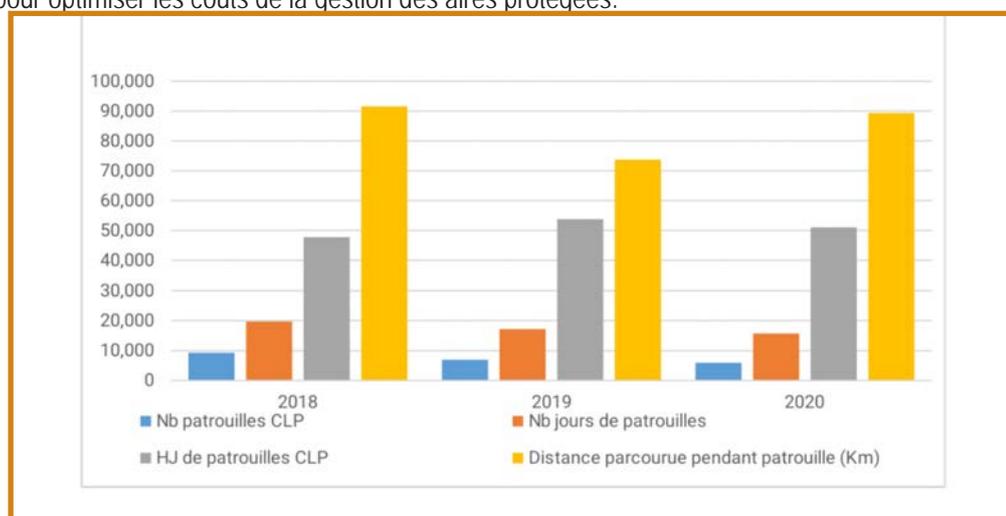


Figure 22 : Evolution des efforts de patrouille des CLP



Photo 13 : Sensibilisation de la population d'Antamiana, PN Marolambo



Photo 14 : Ouverture de la formation à Tsaraseranana, PN Marolambo



Photos 15-16 : Centre vert à Ihosy avec la participation de MNP Isalo, Andringitra, Kalambatritra



## RETOMBÉES ÉCONOMIQUE POUR LES RIVERAINS DES AIRES PROTÉGÉES

Les retombées économiques en faveur des riverains se sont élevées à **6,395 milliards d'Ariary en 2020** (Tableau 4). Il s'agit du montant total octroyé par MNP aux populations riveraines des Aires Protégées.

Ce montant a connu une diminution significative par rapport à celui de l'année 2019 et il s'agit du plus faible montant enregistré depuis l'année 2015 (Tableau 4, Figure 23). Les activités écotouristiques ont été complètement paralysées pendant l'année 2020, d'où les faibles recettes réalisées par les guides touristiques locaux, qui représente un taux non négligeable dans ces retombées économiques. L'utilisation des mains d'œuvre dans les activités d'aménagement et d'entretien des infrastructures de conservation a également largement diminuée du fait de l'arrêt de certaines activités.

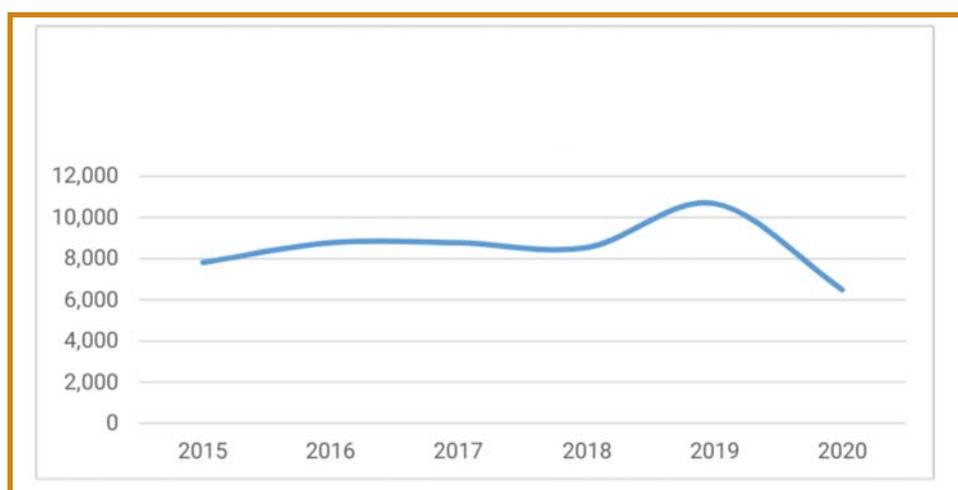


Figure 23 : Evolution des retombées économiques

*Les retombées économiques directes pour les populations riveraines sont représentées par le montant financier directement octroyé aux populations riveraines qu'ils'agit des salaires du personnel de MNP, de sous-traitances avec des entreprises locales, des riverains ou des CLP, de frais de guidage versés par les touristes aux guides locaux ou de financements de microprojets par les DEAP ou toute autre source de financement qui aurait été mobilisée par MNP.*

## TRANSFERTS DE GESTION

Il avait prévu que deux nouveaux contrats de transferts de gestion et **11** renouvellements de contrat seraient réalisés pour l'année 2020. Le contexte sanitaire qui a prévalu en 2020 ont empêché la réalisation de ces activités. Toutefois, des étapes ont été franchises qui devaient être effectives en 2021.

## PRINCIPALES RÉALISATIONS TECHNIQUES

Les activités prévues pour cet axe de cogestion du plan stratégique de Madagascar National Parks peuvent s'inscrire dans trois actions principales: (i) la promotion des mouvements communautaires de développement, (ii) la sauvegarde environnementale et (iii) sociale et l'appui au développement des zones périphériques des Aires Protégées.

Le taux moyen de réalisation des activités relatives à l'axe cogestion a été de **58% en 2020**, les détails chiffrés des réalisations figurent en Annexe 08.

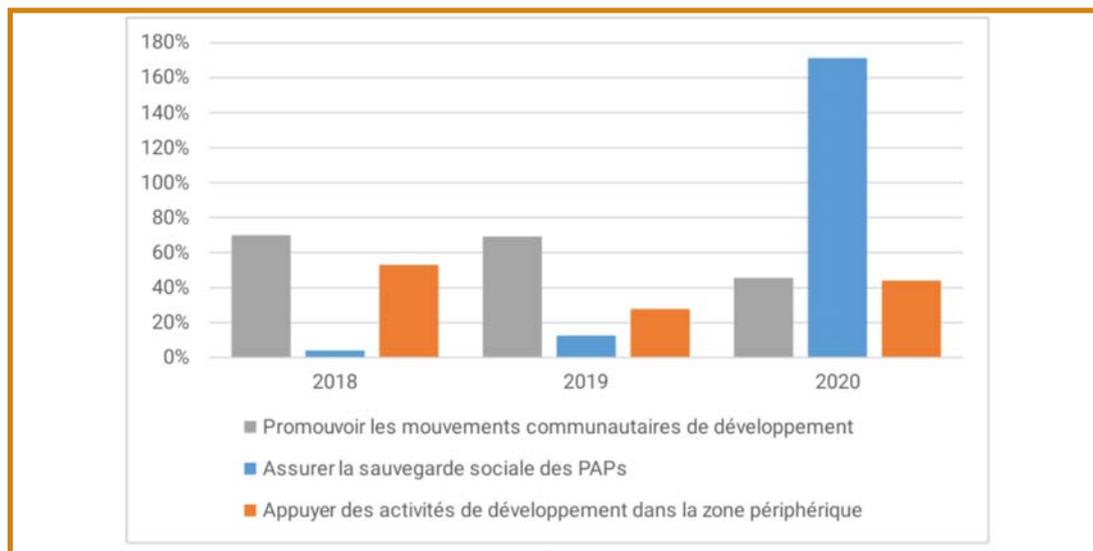


Figure 24 : évolution des taux de réalisation des activités de cogestion

## MOUVEMENT COMMUNAUTAIRE

Le taux de réalisation à 46% des activités de promotion des mouvements communautaires de développement s'explique en majeure partie par les contraintes financières, la priorisation des activités suivant les moyens disponibles et les priorités ainsi que l'annulation des réunions dues aux mesures sanitaires liées au COVID19. En effet, les réunions et les formations des CLP et COSAP se sont avérées impossibles à organiser dans certains sites où il y avait interdiction de se réunir.



Photo 17 : « Signature de la charte de conservation d'Ankarafantsika »

## SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE SOCIALE ET APPUI AU DÉVELOPPEMENT

Trois sites ont été concernés par l'activité de sauvegarde environnementale et sociale : MRL, KRM et AKF. AKF a pu poursuivre les activités entamées depuis 2019, d'où l'augmentation du taux de réalisation de cette activité.

Pour l'appui des activités de développement dans la zone périphérique, les réalisations ont légèrement augmenté par rapport en 2019. En effet, plusieurs projets ont été prévus depuis 2019 mais qui n'ont démarré qu'en 2020, comme le GEF 6 à AKF et à BBL. Il y a aussi ceux qui ont été réalisés à partir des fonds spéciaux pour faire face à la crise sanitaire, comme le projet UNESCO à BMR. Certains projets ont démarré au courant de l'année considérée mais ne seront encore comptabilisés dans les réalisations qu'après leur réception technique.

Les activités d'appui au développement ont été entreprises dans les sites suivants : BTP et MRT ainsi qu'à BMR, à ISL, à KRM, à MRL, à MSL et à RNF.

Par ailleurs, l'arrêt du tourisme à cause de la pandémie a fortement impacté la mise en œuvre des projets prévus être financés à partir des droits d'entrée aux aires protégées (DEAP).



Photo 18 : Femmes bénéficiaires d'appui au développement à Ankarafantsika

Photo 19 : Dotation des matériels agricoles et des ruches à Ankarafantsika



Photo 20 : Préparation terrain pour la germination de girofliers, Marolambo



## PROJET PÊCHE CÔTIÈRE DURABLE

Le projet pêche côtière durable (PCD) est un projet de développement financé par KfW. Madagascar National Parks gère ce financement mais l'exécution des activités, pour la première phase du projet, est confiée aux organisations non gouvernementales (ONG).

Pour sa première phase, le PCD a pour objectif d'« **Améliorer la situation économique des populations en contribuant à une gestion durable des ressources naturelles des zones côtières et notamment en améliorant la gestion des pêches côtières** ». La stratégie d'intervention du PCD est axée sur l'amélioration des moyens d'existence des populations riveraines des Aires Marine Protégées (AMP) MSL, MNN, NSH, SML, KRM, Velondriake, Soariake et NSV. À ce titre, le PCD appuie les Aires de Pêches (APGL) et les Aires Marines Gérées Localement (AMGL/LMMA) pour la réduction de la pression sur les ressources halieutiques et une augmentation durable des revenus des communautés de pêcheurs.

Avec la coordination de Madagascar National Parks, des organismes intervenant à Madagascar contribuent à la mise en œuvre de ce projet. La première phase du projet a commencé en 2018 et prendra fin en 2022. Le projet est financé par KfW et pour cette phase le budget s'élève à **12,4 millions d'euros** dont **2,4 millions d'euros** constituent les apports des ONG.

Tableau 05 : Les partenaires du projet pêche cotière durable (PCD)

Site	Partenaires d'exécution	Parc touché par le projet	Budget Prévisionnel(euros)	Nom du projet
Nosy Hara	WWF & MIHARI	Parc Marin Nosy Hara	990 000	Amélioration de la résilience de la population riveraine de Nosy Hara à travers la gestion durable des ressources marines
Sahamalaza	MNP (Sahamalaza)	Parc Marin Sahamalaza	412 000	Assurer la pérennisation des stocks marins à travers la professionnalisation des pêcheurs accompagnée d'une conservation de la biodiversité
Baie d'Antongil	GRET & WCS & MIHARI	Parc National Masoala et Parc National Mananara Nord	1 717 500	GRET : Gestion durable des ressources marines et côtières de la Baie d'Antongil. WCS : Amélioration des conditions de vie des ménages de la zone côtière de la baie d'Antongil en assurant une gestion durable des ressources halieutiques.
Belo sur Mer	WWF, BV & MIHARI	Parc National Kirindy Mite	1 682 065	Renforcement de la résilience des communautés locales du littoral de Kirindy Mite à travers la gestion des ressources marines et la promotion de pêcheries durable à petite échelle.
Velondriake et Soriake	WCS, BV & MIHARI	Parc National Mikea	1 737 435	Sécurisation des moyens de subsistance à travers une gestion durable de la pêche dans le Sud-Ouest de Madagascar.
Nosy Ve Androka	WWF & MIHARI	Parc National Nosy Ve Androka	983 000	Amélioration de la résilience des moyens de subsistance des communautés de Nosy Ve Androka et la résilience de ses écosystèmes et services écosystémiques en catalysant une meilleure gestion des pêches côtières.

La réalisation des activités était significativement ralentie depuis le deuxième trimestre 2020. Certaines activités devraient être reportées mais d'autres ont été annulées.

Les ONG partenaires avaient repris petit à petit les activités au cours du quatrième trimestre 2020. Le taux de réalisation des activités 2020 est de l'ordre de 55%. Les zones de NSV et de Belo sur Mer sont les plus touchées par ce retard.

Les principales activités réalisées pendant l'année 2020 touchent les grandes lignes suivantes :

- la mise en place et le renforcement des capacités des structures de gestion locales des ressources naturelles ;
- l'élaboration et l'opérationnalisation des outils de gestion des ressources naturelles ;
- l'amélioration des conditions de vie des communautés (Tableau 6)

Tableau 06 : Les principales réalisations du PCD

Activités	Indicateurs	Réalizations		
		2019	2020	Cumul
<b>Mise en place et renforcement des capacités des structures de gestion locale des ressources naturelles</b>				
	Nombre LMMA créé	34	32	66
	Nombre bénéficiaires d'Echange LMMA	63	129	192
	Nombre bénéficiaires Formation LMMA	196	158	354
	Nombre villages appliquant la stratégie LMMA	7	5	12
	Promotion de pêcheurs intégrés dans les LMMA	31%	55%	55%
<b>Mise en place et opérationnalisation des outils de gestion des ressources naturelles</b>				
	Nombre Dina élaborés	13	8	21
	Nombre Outils de gestion élaborés et/ou opérationnels	41	7	49
	Nombre de village faisant le Reboisement	0	3	3
	Taux d'application règle	44%	50%	50%
	Nombre de Cartes pêcheurs distribués	96	2830	2926
	Nombre de Cartes pêcheurs renouvelées	0	845	845
	Nombre de hectares Reboisés (mangroves de Belo sur Mer)	8,8	27,14	35,94
<b>Amélioration des conditions de vie des communautés</b>				
	Nombre de bénéficiaires AGR	1406	201	1607
	Nombre de bénéficiaires Formation AGR	340	187	527
	Nombre de bénéficiaires du système de Commercialisation	92	0	92
	Nombre de ménage ayant amélioré leur vie	416	417	417
	Nombre de contrat avec secteur privé	1	2	3
	Nombre de site bénéficiaire d'AGR	0	192	192
	Nombre d'Etude filière	5	3	8
	Nombre d'Infrastructures mises en place	0	1	1
	Nombre de systèmes de Commercialisation mis en place	2	0	2

Par définition et traduction libre, *LMMA (Locally Managed Marine Area) ou AMGL en français (Aire Marine Gérée Localement)* est un espace marin et/ou côtier gérée par les communautés locales. C'est une approche pour la gestion durable et de proximité des ressources naturelles marines et côtières, d'une façon participative.

A Madagascar, il n'y a pas encore de texte juridique qui régit clairement le LMMA, mais les ONG d'appui s'adaptent à la loi GELOSE (Loi-1996-25) pour la méthodologie et l'approche de TGRN et l'arrêté Ministériel N°29211/2017 relatif au Transfert de Gestion des Ressources Halieutiques (TGRH) et écosystèmes aquatiques (en application du code de la pêche et de l'aquaculture).

LMMA aussi est une connotation commune des associations locales qui gèrent les ressources naturelles marines et côtières

Le projet pêche côtière durable a considérablement contribué à l'appui au développement des aires protégées concernées (Tableau 7)

Tableau 07 : Les projets de développement du PCD

Site / région	Partenaires d'exécution	Type d'AGR
Nosy Hara	WWF & MIHARI	Adduction d'eau potable (fait) Dotation des matériels de pêche (prévision 2021) Mise en place du système froid (en cours d'étude) Dotation de moteur hors-bord pour la pêche au large (fait)
Sahamalaza	MNP	Dotation de matériels de pêche (fait en partie) Construction de micro-barrages hydroagricoles (en cours d'élaboration DAO) Dotation de pirogues à moteur (prévision 2021) Elevage de concombre de mer (prévision 2021) Grossissement de crabe (prévision 2021) Système de transformation de produits de mer (prévision 2021)
Baie d'Antongil	GRET & WCS & MIHARI	<b>Culture de rente (vanille et girofle), fait et en continuité</b> Culture maraichère (fait et en continuité pour pérennisation) Elevage à cycle court (fait et en continuité pour pérennisation) Algoculture (prévision 2021)
Belo sur Mer	WWF, BV & MIHARI	Valorisation de monka ou terrain de culture abandonné (prévision 2021) Algoculture (fait et en continuité et extension de zone ou village d'intervention) Mise en place de deux centres de service et de vente (prévision 2021, étude déjà faite) <b>Appui au développement de la filière crabe (en continuité, en cours de discussion avec les opérateurs)</b> Apiculture et écotourisme (prévision 2021)
Velondriake et Soriake	WCS, BV & MIHARI	Algoculture (en continuité et extension de zone ou village d'intervention) Élevage de concombres de mer (en continuité et extension de zone ou village d'intervention) Appui à la pêche aux poulpes (en continuité et extension de zone ou village d'intervention)
Nosy Ve Androka	WWF & MIHARI	Mise en place de poulpiers (fait), développement de la pêche aux <b>poulpes (FIP ou processus de certification en cours)</b> Algoculture Mise en place de système de vente et de conservation de poissons (fait et en continuation)

L'année 2020 a également été marqué par le démarrage de la phase préparatoire du projet PCD2. Cette deuxième phase du projet a comme objectif d'« **Améliorer la gestion durable des mangroves et d'autres ressources naturelles côtières et contribuer également à l'amélioration des conditions socioéconomiques des communautés locale** ». Elle commencera en 2021 et prendra fin en 2024. Le budget prévu s'élève à **7,1 millions d'euro**. La phase préparatoire a consisté à collecter les données de base afin de permettre de mieux évaluer le projet à terme.

Après les études menées, quatre institutions ont été identifiées pour intervenir dans ce projet (Tableau 8)

Tableau 08 : Les intervenants du PCD II

Zone	ONG en charge de la mise en œuvre	AP limitrophe du projet
Ambodivahibe	Conservation International	ANL
Baie d'Ambaro	WWF	
Baie de Tsimipaika/Ampasindava	Famelona	SML
Manambolo/Tsiribihina	WWF	
Mangoky Ihotry	Asity Madagasikara	KRM MKA



Photo 21 : Distribution de matériels de pêche à Sahamalaza



Photos 22-23 : Algoculture à Soariake





Photo 24 : Algues, BSM



Photos 25-26 : Etude sur l'emplacement du microbarrage hydroagricole, SML



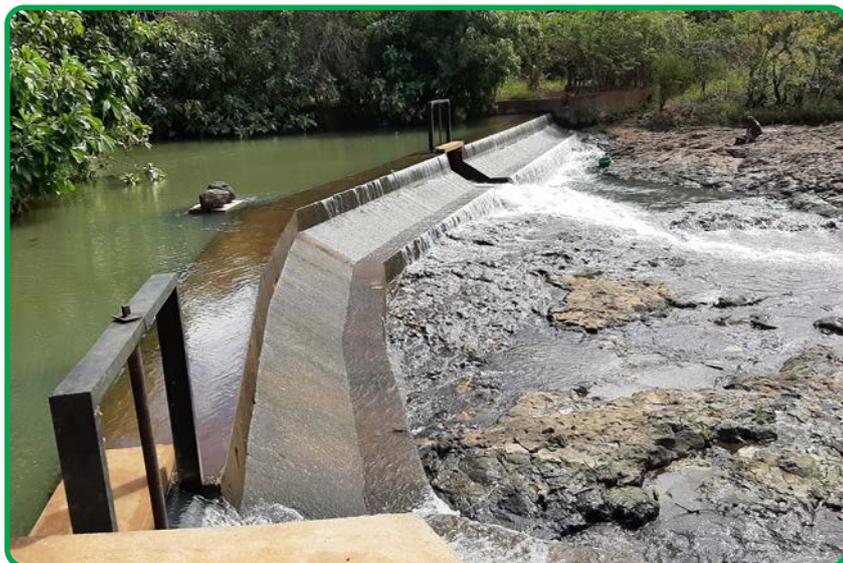


Photo 27 : Barrage de captage  
à Nosy Hara



Photo 28 : Borne fontaine  
à Nosy Hara



Photo 29 : Ravitaillement d'eau,  
à Nosy Hara

AXE  
STRATEGIQUE  
MARCHÉS  
PRIORITAIRES @



## Axe Stratégique: MARCHÉS PRIORITAIRES

### INDICATEURS CLES

#### INDICE D'AUTOFINANCEMENT (IAF)

Compte tenu de la suspension des activités écotouristiques et du faible niveau des recettes propres, l'Indice d'autofinancement de 2020 a été estimé à **3,2%**. Ce qui est insignifiante par rapport au niveau des années précédentes et par rapport à l'objectif fixé dans le plan stratégique pour l'année 2020.

Tableau 09 : Évolution de l'Indice d'Autofinancement - En milliers de MGA

	2017	2018	2019	2020
DEAP	6 613 778	6 568 037	7 606 925	481 242
RECETTES ANNEXES	567 999	622 178	650 964	63 332
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	18 637 205	20 708 432	22 503 667	20 056 680
IAF	39%	35%	35%	2,7%

#### NOMBRE DE VISITEURS, MONTANT DEAP ET RECETTES PROPRES

L'indicateur pour suivre cet axe a été défini dans le plan stratégique et consiste à évaluer le développement des marchés prioritaires et l'importance de leur contribution dans le budget de fonctionnement de MNP. En 2020, il a été estimé dans le plan stratégique que MNP génèrerait **3.6 millions d'euros** à partir des marchés prioritaires.

En 2020, Madagascar National Parks n'a enregistré que **25 151 visiteurs**, ayant généré une recette DEAP de **481 242 500 MGA**, tandis que les recettes annexes provenant d'autres produits (articles de souvenir, droits de filmage, droits de recherche, droits de camping et d'hébergement, ...) se sont élevées à **63 332 000 MGA**.

Le total des recettes propres générées par les divers marchés prioritaires s'élève donc à **544 574 500 MGA**.

Ce résultat est expliqué par la diminution significative du nombre de visiteurs dans les Parcs Nationaux. Le déficit enregistré a été de l'ordre de **93,4%** par rapport à l'année 2019 (Figure 25, Tableau 10)

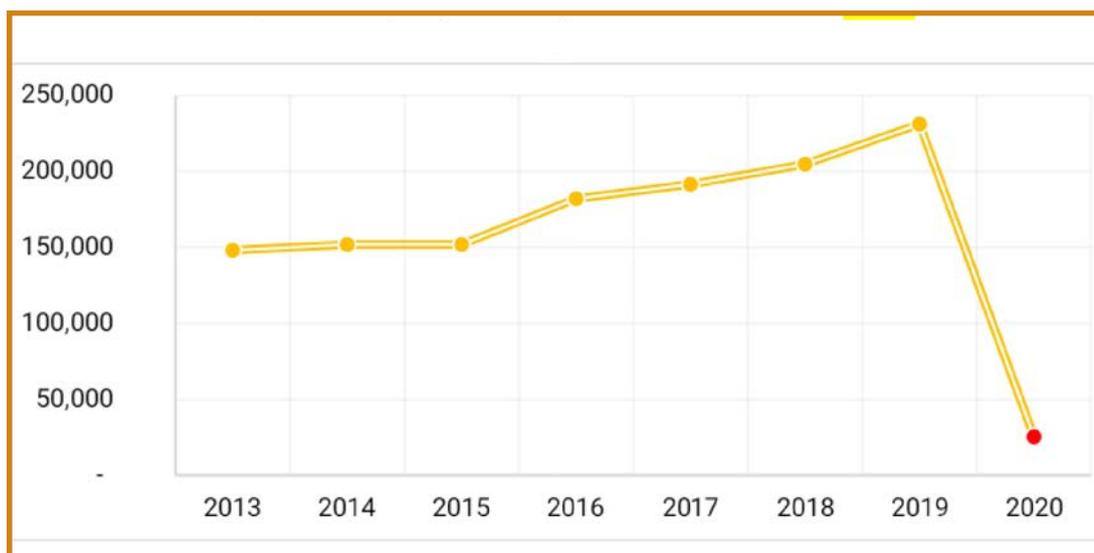


Figure 25 : Evolution annuelle des visiteurs de 2013 à 2020

Tableau 10: Évolution des recettes DEAP des 5 dernières années

Année	2016	2017	2018	2019	2020
DEAP (Ar)	6 201 202 800	6 613 755 50	6 547 836 250	7 129 518 550	481 242 500

## PRINCIPALES RÉALISATIONS TECHNIQUES

### ÉCOTOURISME

Depuis l'année 2015, le nombre de visiteurs dans les sites de Madagascar National Parks n'a cessé d'augmenter d'une année à une autre (Figure 25, annexe 09). Le contexte sanitaire de l'année 2020 a cassé ce rythme.



Figure 26: Tendence des fréquentations mensuelles des visiteurs des parcs en 2020 par rapport à 2019

Face à la pandémie de COVID 19, l'État Malagasy a décrété en mars 2020 un état d'urgence sanitaire. Ainsi, tous les sites de Madagascar National Parks ont été fermés aux visiteurs. Après la levée du confinement en septembre 2020, les sites avaient été réouverts, mais le contexte international, la limitation des déplacements internationaux et le contexte touristique n'a pas encore permis les déplacements des touristes vers Madagascar.

Les Parcs Nationaux les plus visités ont été NST, ISL, MTD/ALZ, RNF et LKB. A eux seuls, ces 06 Parcs représentaient 79 % du total des visiteurs en 2020. Une remontée de LKB dans le TOP 5 des parcs les plus visités a été remarquée cette année à cause de l'ouverture de la frontière de Madagascar via l'aéroport de Nosy Be (Figure 27).

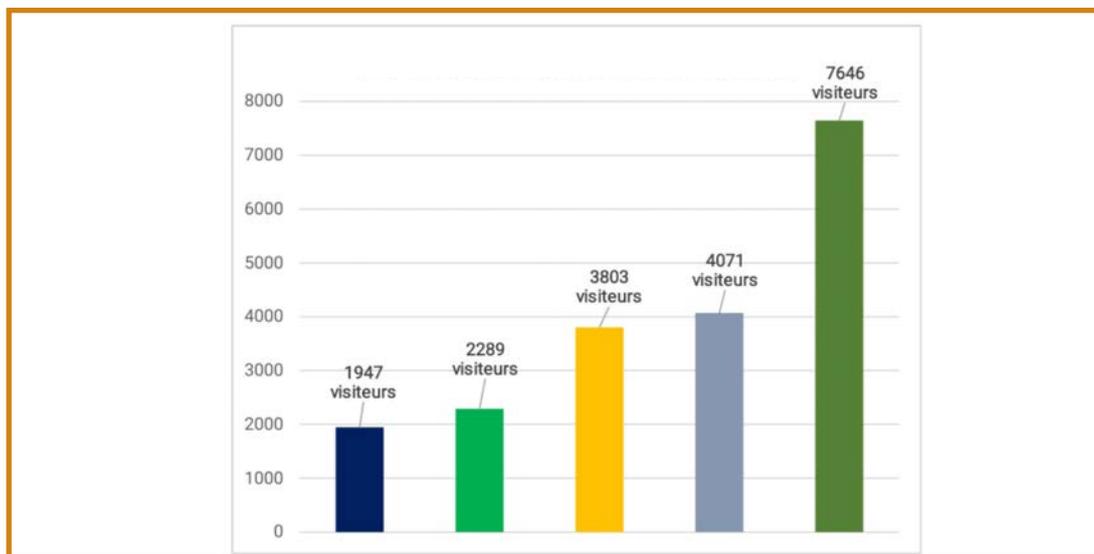


Figure 27: Top 5 des parcs nationaux les plus visités en 2020

Pour 2020, une augmentation significative de la proportion du nombre de visiteur nationaux par rapport à 2019 a été remarquée. Cette augmentation est liée à la politique nationale sur le lancement du tourisme local (contexte COVID-19) et la fermeture des frontières.

### Comparaison des entrées visiteurs nationaux et étrangers

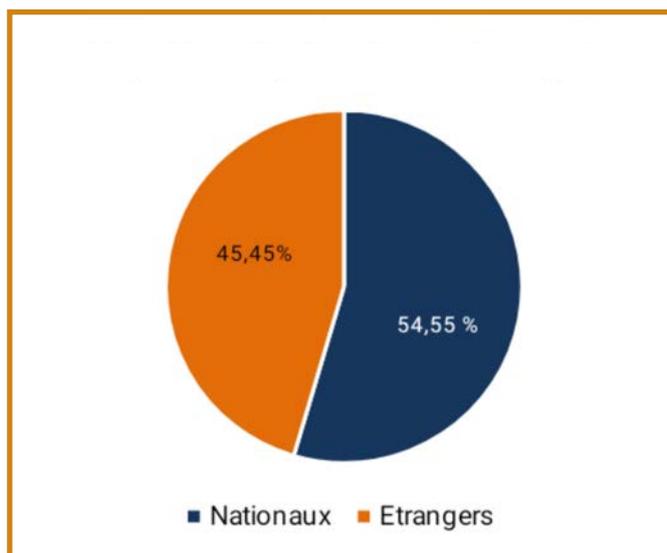


Figure 28: Comparaison des visiteurs nationaux

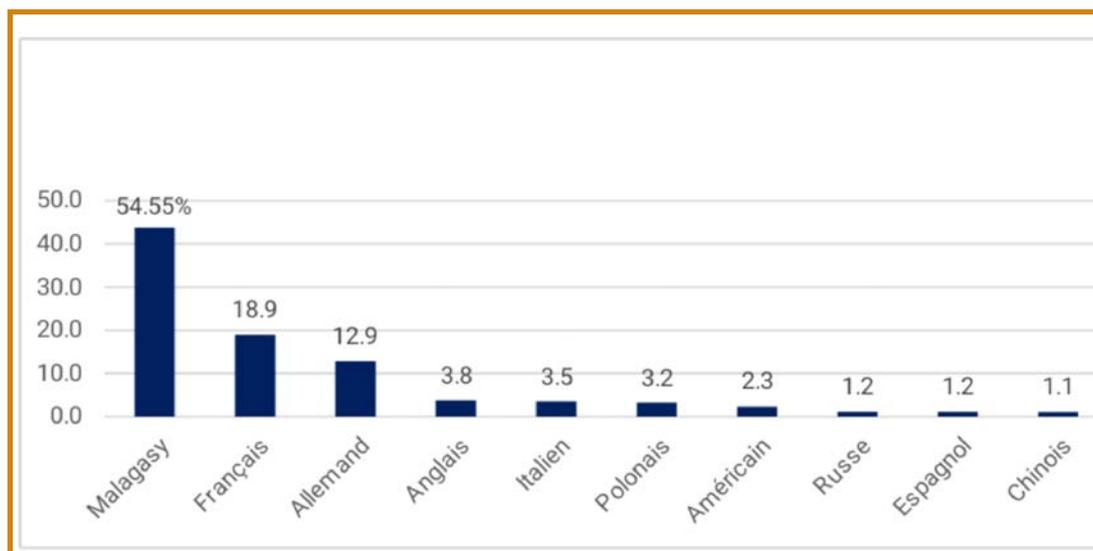


Figure 29: TOP 10 des nationalités qui visitent les parcs

Pour 2020, une augmentation significative de la proportion du nombre de visiteur nationaux par rapport à 2019 est remarquée. Cette augmentation est liée à la politique nationale sur le lancement du tourisme local (contexte COVID-19) et la fermeture des frontières.

### Données sur les visites orientées vers la nature

Cette activité fait partie de l'éducation environnementale de Madagascar National Parks et s'intègre dans la mise en œuvre de l'un des axes stratégiques du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable.

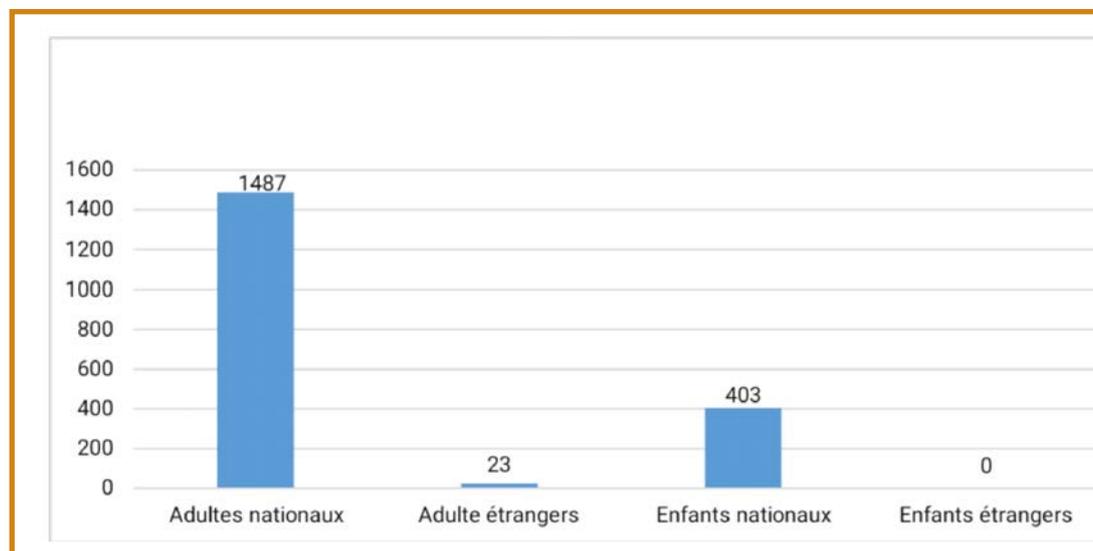


Figure 30 : Catégories de visiteur effectuant des visites nature

Les visites nature représentent 8% des cas de visite à l'intérieur des parcs. Généralement, les étudiants des universités, les lycéens, les collégiens, les écoliers ainsi que les différentes associations, soit des grandes villes, soit locales, sont les demandeurs de ces visites. Pour l'année 2020, Madagascar National Parks a reçu peu de demande. En effet, 1 913 personnes ont visité 5 parcs.

Tableau 11: Récapitulation des visiteurs dans le cadre des visites nature

Aires Protégées	Etablissement ou Association	Nombre de Visiteurs
MTD/ALZ	Centre de formation LOVASOA	118
	Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques	219
	ISM-ADVANCEA	47
AKF	Centre Culturel et Educatif à l'Environnement	62
	ISM-ADVANCEA	48
	Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques	219
ISL	ISM-ADVANCEA	38
	Le zebusphile Fianarantsoa	39
	SCOUT Prot Fianarantsoa	18
	Manda Spring	3
	<b>Office Régional du Tourisme Fianarantsoa</b>	80
	Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques	219
ZVB	ISM-ADVANCEA Antananarivo	38
	MANDA SPRING	2
RNF	MANDA SPRING	2
	Club KUNG-FU Fianarantsoa	34
	Manda Spring	3
	SCOUT Prot Fianarantsoa	18
	Lycée COPEC	39
	MANDA SPRING	4
	Peacefull Garden	28
	<b>Office Régional du Tourisme Fianarantsoa</b>	80
	Le zebusphile Fianarantsoa	39
	Centre Rassoul Akram Fianarantsoa	100
	ISM-ADVANCEA	38
	CCEE DREN BOENY	34
	Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques	219
	ISSE	125
		<b>TOTAL général</b>



Photo 30 : Visite du Ministre de l'Environnement et du Développement Durable à Analamazaotra

Photo 31 : Visite de touristes à Analamazaotra



## MARKETING ET PARTENARIATS

Les efforts en Marketing et Partenariats ont surtout été focalisés sur le renforcement des actions des partenaires, en l'occurrence:

- La conclusion du partenariat entre MNP et Madagascar Circuit Tour dans le cadre de tournage de films dans les parcs nationaux et la diffusion des émissions matinales journalières « **Karakory Antsika Jiaby** » et « **Karibo** » chaque samedi sur la Télévision Malagasy(TVM).
- La validation du rapport de diagnostic pour développer le merchandising et la stratégie commerciale des produits dérivés de MNP avec l'appui du PIC.
- La participation de MNP à la célébration de la **15e édition** de la rencontre de film court/ RFC à Ranomafana sous l'égide du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable lors du tournage d'un film sur le changement climatique.
- Le Partenariat avec FAPBM et Biodiversité de Madagascar lors de la distribution de vivres populations limitrophes des PN d'Andohahela, de Masoala et de la Montagne d'Ambre pour compenser les impacts du Covid-19.

Malgré cette situation alarmante créée par le Covid-19, Madagascar National Parks s'est préparée à l'accueil des visiteurs au sein des parcs nationaux. Un protocole sanitaire spécifique aux parcs nationaux et réserves a été développé et diffusé auprès des partenaires touristiques. Son déploiement a été effectué au sein du réseau des aires protégées afin de protéger aussi bien la biodiversité que les visiteurs de cette pandémie.

À l'issue de la déclaration officielle de l'État malagasy sur l'ouverture des accès sur la Route Nationale 2 et la reprise des vols domestiques vers les régions en septembre 2020, Madagascar National Parks a décidé de procéder à la réouverture des parcs nationaux en commençant par Mantadia/Analamazaotra.

## CONCESSIONS

Depuis la reprise de son programme de « **mise en concession dans les Parcs Nationaux et Réserves** », Madagascar National Parks a obtenu un financement de la Banque de Développement. Les mises en concessions se sont inscrites dans l'étude de faisabilité du « **Projet de Résilience Climatique par la Préservation de la Biodiversité** » dans quatorze parcs nationaux prioritaires. Des études ont été menées en 2019 par l'UICN et des résultats partiels ont été partagés en 2020. Afin de bien étoffer cette étude, des études complémentaires sont encore à finaliser, plus particulièrement dans les composantes suivantes :

- Étude sur les modèles de concession et de gestion des parcs nationaux
- Élaboration du cadre de gestion environnementale et sociale
- Élaboration des schémas directeurs d'aménagement des 14 aires protégées
- Étude sur la stratégie de renforcement de capacité des maillons de la chaîne de valeur Ecotourisme
- Étude sur le mécanisme de financement innovant

Pour ce faire, un consortium de cabinets a été recruté à l'issue de l'obtention de l'avis favorable du bailleur sur son rapport d'évaluation technique et financière, suivi de la conclusion de son contrat avec Madagascar National Parks jusqu'en juin 2021 pour les études complémentaires du projet de résilience climatique pour la préservation de la biodiversité (PRCPB).

En parallèle, le projet de décret de concession a été finalisé à l'issue des séances de travail avec l'équipe juridique du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable. Ce décret sera présenté à toutes les parties prenantes au début de l'année 2021.

## COMMUNICATION ET VISIBILITE

Afin d'optimiser sa visibilité et de toucher une cible plus large, Madagascar National Parks a poursuivi diffuser des articles illustrant ses activités stratégiques de conservation durable de la biodiversité dans des magazines spécialisés et à travers les réseaux sociaux et les médias :

- Insertion magazine dans « **Madavert** ». Le thème choisi était sur le plan de sauvegarde sociale et environnementale.
- 3 parutions dans la presse écrites pour : (i) : présenter les faits réels de terrain sur le feu dans la réserve spéciale de Manombo, (ii) les aires protégées en général et (iii) le 12e anniversaire de Madagascar National Parks avec la présentation de l'institution.
- Participation de MNP dans l'émission spéciale « **Lémurien** » sur la chaîne télévisée Malagasy TVM.
- Diffusion du Reportage et film promotionnel du Parc National Marolambo sur la chaîne de télévision TVM à travers l'émission « **Zahatany** ».
- Diffusion de reportage et film sur les parcs nationaux sur l'émission matinales journalière « **Karakory Antsika Jiaby** » et de chaque samedi « **Karibo** » de la MCT sur la chaîne télévisée Malagasy (TVM).
- Conférence de presse sur le concours de meilleure photo de tortue radiée, en partenariat avec TSA , FAPBM et Sokake.
- Organisation du **12e anniversaire de MNP** avec l'AG /CA et tout le personnel au niveau du siège.
- Publication des succès et des faits saillants sur les réseaux sociaux dont la signature de la convention de financement Cocketes.



Photo 32 : Personnel du Siege de MNP et les membres du CA/AG

# AXE STRATEGIQUE MANAGEMENT



# Axe Stratégique: MANAGEMENT

## INDICATEURS CLES

### INDICE D'EFFICACITE DE GESTION

En vue de standardiser l'outil pour l'évaluation de l'efficacité de la gestion des Aires Protégées, le MEDD a proposé le Management Effective Tracking Tool (METT). Pour l'année 2020, l'efficacité de gestion de chaque AP du réseau a été évaluée avec l'outil **METT**. Une comparaison avec les résultats de l'IEG des années antérieures n'est donc pas pertinente.

Aucune difficulté particulière n'a été soulevée par les sites face à cette première utilisation du METT en 2020, néanmoins des améliorations doivent être apportées quant au processus d'utilisation de l'outil et de la considération des résultats dans les planifications. Il est également important de comprendre les causes des succès et des échecs de la gestion afin d'améliorer efficacement les performances de chaque unité de gestion.

Tableau 12: Résultats de l'évaluation de l'IEG 2020

Rubrique	Note maximal	Moyenne réseau	Proportion
<b>Contexte : toutes les AP du réseau disposent d'un décret de création définitive.</b>	3	3	100%
<b>Intrants : ressources humaines, ressources financières, matériels et équipements, données</b>	24	17	70%
<b>Planification : objectifs, PAG, restauration, intégration dans les planifications locale et régionale, suivi évaluation</b>	28	20	73%
<b>Processus : démarcation des limites, recherche, gestion des ressources, gestion budgétaire, maintenance des équipements et infrastructures, éducation et sensibilisation, communautés locales</b>	35	23	67%
<b>Résultats : avantages économiques, pertinence des mesures de sauvegarde et appui au développement, installation pour les visiteurs, états des valeurs</b>	15	9	58%
<b>Changement climatique</b>	9	4	47%
<b>Ramsar</b>	6	4	67%

Les évaluations ont révélé le besoin urgent de mettre à jour les PAG et d'intégrer l'aspect changement climatique pour améliorer la résilience, éviter la perte de carbone et augmenter la capacité d'adaptation des aires protégées.

Les évaluations ont aussi montré l'importance d'une meilleure communication et d'une bonne collaboration avec les parties prenantes notamment dans la mise en œuvre des patrouilles mixtes et des projets de développement.

Le renforcement des capacités des personnels a également été évoqué. Plusieurs thématiques ont été identifiées en fonction de chaque poste (gestion des bases de données, **SMART**, mise en œuvre **PAG**, recherche de financement, ...).

En terme de résultats, dans l'ensemble, les retombées économiques au profit des populations locales ont été faibles, d'autant plus qu'il y a eu la crise sanitaire lié au Covid-19. Concernant l'état des valeurs, une partie de la biodiversité et des valeurs écologiques et culturelles sont partiellement dégradées, mais les valeurs essentielles n'ont pas été sévèrement endommagées. Par conséquent,

il est important d'améliorer les protocoles de suivi et de recherche et d'élaborer un plan de lutte adéquat contre les pressions bien élaboré. Il est aussi essentiel d'assurer la mise en œuvre effective de la cogestion, de mettre en place une évaluation environnementale et sociale de façon permanente et de mettre en œuvre les activités de développement dans les zones périphériques.

Quant aux sites labellisés **RAMSAR**, il y a lieu d'améliorer le mécanisme de communication avec l'Autorité administrative Ramsar.

La **Convention de Ramsar**, officiellement Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats pour les oiseaux d'eau, aussi couramment appelée convention sur les zones humides, est un traité international adopté le 2 février 1971 pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides, qui vise à enrayer leur dégradation ou disparition, aujourd'hui et demain, en reconnaissant leurs fonctions écologiques ainsi que leur valeur économique, culturelle, scientifique et récréative sous la désignation de site Ramsar.

Un site Ramsar est la désignation d'une « zone humide d'importance internationale » inscrite sur la liste établie par la Convention de Ramsar par un État partie. Un site Ramsar doit répondre à un ensemble de critères, tels que la présence d'espèces vulnérables de poissons et d'oiseaux d'eau.

L'inscription d'un site Ramsar n'impose pas de protection réglementaire particulière, celui-ci devant être préalablement protégé selon la législation nationale. Ainsi, un site Ramsar correspond à une reconnaissance internationale de l'importance de la zone humide désignée<sup>1</sup>. En outre, cette désignation peut se superposer à un site du réseau Natura 2000, un site inscrit sur la liste du patrimoine mondial ou bien sur une zone appartenant à une réserve de biosphère de l'Unesco

Tableau 13 : Les Sites RAMSAR de MNP

Site	Superficie de l'AP concernée (ha)	Date de désignation	Caractéristiques
Tsimanampesotse	203 740	05/09/1998	Parc abritant un lac salé alcalin peu profond
Complexe des lacs Ambondro et Sirave (Kirindy Mite)	14 481	02/02/2015	Lacs dunaires, forêts de Mangrove, zones intertidales et marais
Barrière de Corail Nosy Ve Androka (Nosy Ve Androka)	91 445	02/02/2017	Réseau de récifs et d'habitats marins
Zones humides de Sahamalaza (Sahamalaza)	24 049	02/02/2017	Sites côtiers et marins avec forêts, récifs coralliens et mangrove
Zones humides Ankarafantsika (Ankarafantsika)	33 145	02/02/2017	Complexe de 6 lacs permanents, de rivières et de marécages à Raphia

## PRINCIPALES RÉALISATIONS TECHNIQUES

### PRINCIPAUX ACQUIS DE L'AXE MANAGEMENT

Tableau 14: Principaux acquis de l'Axe Management

Acquis 2020	Défis 2021
<ul style="list-style-type: none"> <li>• GAP de financement comblé pour l'année 2020</li> <li>• Nouveaux partenariats conventionnés (PADAP, FONDATION ALIES,...)</li> <li>• Confirmation du renouvellement de la Certification ISO 9001-2015 en août 2020</li> <li>• Opinions sans réserve des comptes et appréciation positive du contrôle interne par le CAC de l'exercice 2019</li> <li>• Début du processus de migration du logiciel comptable SAGE vers TOM2 pro</li> <li>• Mise en œuvre de la réforme Institutionnelle en vue d'une pérennité financière de MNP y compris la réorganisation structurelle.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction du GAP de financement et renforcement de la recherche de nouveaux financements</li> <li>• Maintien de la certification ISO</li> <li>• Mise en application du MPAF réactualisé avec des procédures allégées acceptées par les PTF à partir du 2e semestre 2021</li> <li>• Certification sans réserve des comptes de MNP et amélioration continue du contrôle interne</li> <li>• Mise en place d'une politique de renouvellement des équipements matériels de MNP : fonctionnalisation des progiciels de suivi des infrastructures et des équipements/matériels.</li> <li>• Continuation de la réhabilitation et embellissement des locaux de travail (bureaux administratifs, antennes régionales, ...) pour une meilleure image de l'institution.</li> <li>• Opérations de lobbying pour l'obtention du reliquat 2017, du paiement de 2019 et 2020 du Sinking Fund</li> <li>• Poursuite de la réhabilitation et de l'embellissement des locaux de travail (bureaux administratifs, antennes régionales, ...) pour une meilleure image de l'institution.</li> <li>• Opérations de Lobbying pour l'obtention du reliquat 2017, du paiement de 2019 et 2020 du Sinking Fund</li> <li>• Renouvellement et dotation d'outils de travail au personnel pour leur permettre d'effectuer leurs activités dans de meilleures conditions dont : e véhicules, GPS, des ordinateurs, des tablettes, des téléphones et autres.</li> </ul>

Acquis 2020	Défis 2021
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réhabilitation et embellissement des locaux de travail (bureaux administratifs, antennes régionales, ...) pour une meilleure image de l'institution.</li> <li>• Constitution des listes des investissements et des acquisitions à faire en 2021 basées sur les besoins réels du réseau en général et des Unités de Gestion en particulier.</li> <li>• Lancement de la modernisation du système d'information et développement de nouveaux outils de gestion</li> <li>• Construction et réhabilitation de bureaux pour un meilleur environnement de travail (siège, bureaux chef secteur, ...)</li> <li>• Gestion des carrières et des compétences : la promotion et la mobilité interne représentent 35% du nombre total des embauchés dans tout le réseau de MNP.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de réalisation du PPM en augmentation pour atteindre un niveau de 75% (taux révisé à la baisse compte tenu du contexte COVID)</li> <li>• Stabilisation de l'équipe de passations de marchés avec renforcement de capacité et conception de nouvelles méthodes, standardisation des documents et de leurs traitements</li> <li>• Amélioration du système d'archivage et classement</li> <li>• Création d'une base de données à jour, fiable et complète et amélioration du système de planification</li> <li>• Remise à niveau en matière de Passation de marché des CUG et des CVAF</li> <li>• Maintien de l'évaluation de la performance de tout le personnel du réseau en liaison avec la nouvelle politique salariale et de l'esprit de méritocratie</li> <li>• Développement de GPEC pour une meilleure gestion des compétences et des carrières</li> <li>• Réforme Institutionnelle : Finalisation des travaux de restructuration</li> <li>• Finalisation du nouveau Règlement Intérieur et de la nouvelle Convention Collective</li> <li>• Participation à des ateliers sur l'emploi et concrétisation de partenariats avec des écoles et instituts pour augmenter la visibilité de MNP en tant qu'employeur potentiel</li> </ul>

## AUDIT INTERNE

L'audit interne doit fournir à la Direction et à tous les bailleurs et partenaires de MNP, une assurance sur l'efficacité, l'indépendance et la performance du système de contrôle en place et donner en permanence une visibilité globale et cohérente sur la régularité et la conformité de toutes les activités de chaque unité de gestion. Pour ce faire, les auditeurs internes font au moins **3 missions** de contrôle par unité de gestion dans l'année. En 2020, les missions d'audit planifiées au début de l'année 2020 ont été réalisées à **96 %** malgré la situation de pandémie de Covid-19.

De plus, **02 réunions** du comité d'audit trimestriel ont été réalisées. Le comité d'audit est composé du Directeur Général, des directeurs centraux et des chefs de département et a pour objectif d'analyser l'évolution des performances de la gouvernance du réseau et d'identifier des pistes d'amélioration se basant sur les recommandations de l'audit interne.

Pendant les missions, les indicateurs suivants sont évalués :

Le taux de conformité des activités (taux 1) : Il s'agit de contrôler sur le terrain les réalisations effectives par rapport aux activités rapportées.

Le taux de conformité des livrables (taux 2) : Ce taux mesure la fiabilité des données opérationnelles rapportées vs les données réellement enregistrées au niveau de chaque unité de gestion.

Le taux de suivi des recommandations (taux 3) : C'est une évaluation du niveau de respect des recommandations des missions d'audit antérieures.



Figure 31: Evolution des taux moyens du réseau de 2016 à 2020

Une évolution positive du taux de conformité des activités réalisées en 2020 a été relevée ainsi qu'une nette stabilité au niveau du taux de conformité des livrables et le suivi des recommandations au cours des cinq dernières années (Figure 31).

Le renforcement des travaux d'accompagnement et d'appui aux unités de gestions est réalisée de manière continue continue et dont l'objectif s'agit de :

- d'améliorer le niveau de réalisation des activités planifiées.
- d'améliorer le niveau de conformité des reporting et fiabilité des données opérationnelles de chaque unité de gestion et du réseau.
- d'améliorer le niveau de performance en contrôle interne et de conformité des unités de gestions.
- Éliminer les anomalies répétitives.

La maîtrise des pressions exercées sur les AP constitue l'objectif ultime de MNP. Au cours de l'année 2020, l'audit interne a permis de suivre l'enregistrement exhaustif de ces pressions en vue de définir des actions efficaces et performantes de lutte actives et préventives contre ces différentes pressions.

## GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

### Basculement vers TOM

Suite à la migration du système comptable de MNP vers SAGE en 2019, MNP avait constatée que la solution SAGE i7 n'a pas abouti, notamment sur les points suivants : (i) la consolidation des bases comptables, (ii) l'intégration des modules constituant le logiciel (comptabilité, achats, immobilisations et trésorerie) pour la vision entrepreneuriale, (iii) la dépendance vis-à-vis du fournisseur pour le développement d'état de « reporting » en cas de besoin, (iv) l'existence de bug lors de l'utilisation, (v) la difficulté d'avoir rapidement voire en temps réel des informations de prise de décision, et enfin (vi) l'impossibilité de la mise en place d'une comptabilité analytique adéquate pour chaque activité afin d'accéder à une orientation de coût et son optimisation.

Outre les problèmes techniques cités plus haut, **SAGE 100 i7** Entreprise version pilotée ne sera plus prise en charge par SAGE à partir du 01 janvier 2021, tout utilisateur de cette version se doit de migrer vers **SAGE 100 iCloud**.

Au vu de toutes ces lacunes, la réunion du Conseil d'Administration du 19 août 2019 a décidé de faire une étude d'évaluation du logiciel SAGE et une autre alternative du retour vers TOMPRO. Après une étude comparative entre SAGE et TOMPRO, la nouvelle Direction Générale a proposé le retour à TOMPRO, qui serait d'un côté plus facile d'utilisation et qui, d'un autre côté permettrait d'avoir des informations sur les activités de MNP (comptabilité analytique).

Par ailleurs, le coût à long terme de l'utilisation de SAGE, avec le paiement annuel des droits d'utilisation d'un montant d'environ **15.000 euros** (HTVA) avec une augmentation annuelle d'environ **3%**, coûterait plus cher, que pour **TOM<sup>2</sup>PRO**, dont la licence est définitive payée en une seule fois, dès l'acquisition du logiciel.

### Manuel de procédures administratives et financières

Compte tenu de la décision de changement de logiciel comptable et de la mise en œuvre de la réorganisation structurelle, la mise à jour du MPAF démarrée début 2019 a été mis en stand-by. Ce projet de réactualisation va tout de même être relancé à partir du deuxième trimestre 2021, les allègements à apporter se focaliseront alors sur les procédures de décaissement et de passation de marché pour faciliter les acquisitions tout en intégrant les nouvelles dispositions et autres exigences des principaux bailleurs de MNP, tels la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, l'Union Européenne et la KfW pour l'imposer comme référence unique valable pour tous les PTF. La mise en application du MPAF nouvelle version est alors reportée pour le 2e semestre 2021 pour une meilleure sensibilisation des utilisateurs.

### Patrimoine et passation de marché

En 2020, le taux de réalisation global du plan de passation de marché (PPM) tous marchés et unités de gestions confondus est de **13%** et a connu une baisse important par rapport à celui de l'année 2019 qui a été évalué à **30%**, cette baisse est en grande partie expliquée par le le confinement qui a caratérisé une partie de l'année 2020.

En parallèle à la mise en œuvre de ce plan, l'équipe de la passation de marchés a connu un changement important avec un renouvellement pour redynamiser le système et l'adapter aux nouveaux besoins et exigences de MNP en termes de performance.

Les réalisations peuvent se résumer comme suit :

Pour les **TRAVAUX** :

- Construction d'un CSB I Ambatoharanana, ABT
- Aménagement d'un périmètre hydroagricole à lampotsara BTP
- Remise en état du gîte NAMOLY ARG
- Aménagement du Siège

**1- Les travaux de maintien de la continuité des projets d'acquisition et de réalisation initiés en 2019 a été poursuivi**

Réceptions des travaux :

- **SITES** : marché communal Bekopaka BMR, construction de bureaux du CS MRJ, construction EPP Andranopasy KRM, réhabilitation des bâtiments de MNP AKF, construction EPP Ampasindava NSH
- **SIEGE** : parking, réhabilitation, clôture

Réceptions des fournitures :

- Equipements de plongée Sous-Marine (SECOMARIN)

**2- Les études des travaux ci-après :**

- Réhabilitation des Bureaux Administratifs et secteurs sis au PN ABT
- Construction de latrines dans les circuits écotouristiques à KRM
- Construction d'une école à NISOA TSP
- Construction d'école à BESASAVY NORD TSP
- Construction d'un CSB II à Befotaka avec douche-WC et puits BMR
- Réhabilitation de la route Mangaoko Ampasindava NSH



Photo 33 : Nouveau bureaux des chefs secteurs à Marojejy



Photo 34 : Nouveau bureau, à Ankarafantsika



Photo 35 : Mise en place de chateau d'eau à Ankarafantsika



Photo 36 : Construction d'une école à Ampasindava Nosy Hara

Photo 37 : Construction d'une école primaire publique à Andranopasy, KRM



## Pour les **FOURNITURES et PRESTATIONS**

- Acquisition de deux vedettes pour MNN et KRM
- Acquisition des boules anti incendie
- Pose de cloison en aluminium pour les bureaux de l'équipe PM, AD, Comptabilité.
- Achat des consommables informatiques et fournitures de bureau...
- Organisation des ateliers (PCD), Team building de la Direction Générale
- Habillage de véhicule
- Achats (de smartphone pour les CLP, de GPS pour AGP, sonorisation, sac a eau extincteur...)
- Envois des matériels : BAREFOOT COLLEGE à Nosy Be, PADAP à Sonierana Ivongo
- Relation avec les partenaires (concessionnaire...)



Photos 38-39 : Acquisition de deux vedettes pour MNN et KRM



Photo 40 : Habillage de véhicule pour la visibilité de l'Institution

Pour les **CONSULTANCES**

- Contrôles et surveillances des travaux cités précédemment
- Travaux de Commissariat Aux Comptes de MADAGASCAR NATIONAL PARKS pour les exercices 2019 et 2020
- Réalisation d'une application de gestion de la base de données DOP
- Réalisation d'une application de gestion centralisée des données touristiques Marketing
- Réalisation du Référentiel des Nomenclatures
- Acquisition et installation du logiciel TOMPRO, sécurisation, formation et assistance
- Exportation de données SAGE

## RÉALISATIONS FINANCIÈRES

Les réalisations financières ont continué de s'améliorer au cours des 5 dernières années et plus particulièrement en 2020 avec une nette amélioration au niveau des investissements. Il est à noter que les chiffres sont provisoires car ils anticipent la mission du commissariat aux comptes (Tableau 15).

Tableau 15: Évolution des taux de réalisations financières de MNP, en milliers de MGA

	2016	2017	2018	2019	2020
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
<b>BUDGET</b>	20 883 980	23 522 547	33 562 716	27 133 461	24 180 852
<b>RÉALISATION</b>	18 252 784	19 919 098	22 120 896	22 503 667	20 056 680
Taux de réalisation	87%	85%	66%	83%	83%
<b>INVESTISSEMENT</b>					
<b>BUDGET</b>	8 255 295	7 775 976	7 923 606	6 707 857	7 538 115
<b>RÉALISATION</b>	2 395 130	3 036 472	1 795 529	1 623 628	4 910 420
Taux de réalisation	29%	39%	23%	24%	65%
<b>TOTAL</b>					
<b>BUDGET</b>	29 139 276	31 298 53	41 486 322	33 841 318	31 718 968
<b>RÉALISATION</b>	20 647 915	22 955 570	23 916 425	26 547 630	2 496 710
Taux de réalisation	71%	73%	58%	78%	79%

Les sources de financement qui ont permis de supporter les charges de MNP sont réparties entre sept grandes entités (Tableau 16)

**Tableau 16 : Évolution des sources de financement de MNP en milliers de MGA**

PTF	2017	2018	2019	2020
FKW (FI4 et PCD)	9 032 825	9 125 616	10 738 847	15 950 237
UE		652 404	728 367	939 356
FAPBM	2 606 335	3 011 019	3 937 695	4 738 041
FAPBM PSSE	2 724 624	21 971		
SINKING FUND	1 432 528	1 415 898	1 786 667	1 152 781
FP	6 606 689	8 880 985	7 780 968	544 574
AUTRES (*)	552 570	808 531	1 337 756	1 740 530
<b>TOTAL</b>	<b>22 955 570</b>	<b>23 916 425</b>	<b>26 308 300</b>	<b>25 065 520</b>

(\*) IDA/GEF, WCS, CEPF, COKETES, FERI, PEER, Zoo de ZURICH....

## ÉTATS FINANCIERS 2020

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2020, les états financiers provisoires de Madagascar National Parks ont été calculés et comparés aux chiffres de l'année précédente (Tableau 17). Rappelons que ces chiffres pourront changer après l'audit du commissaire aux comptes.

**Tableau 17: Résumé des états financiers provisoires 2020 (en Ariary)**

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Résultat net	( 1 182 411 614,67)	(2 691 880 664,58)
Ressources	544 574 500,00	7 780 968 080,00
Charges du personnel	24 520 945 821,71	18 527 332 183,83
Capitaux propres	3 296 176 715,01	4 083 229 770,72
Total du bilan	20 143 331 594,63	22 459 205 673,04
Variation nette de trésorerie	18 743 450,15	(4 135 842 972,90)

Une nette évolution de la situation financière du Madagascar National Parks a été relevée en 2020, avec :

Une nette amélioration du résultat net même s'il est encore négatif,

La politique d'optimisation de coût adoptée par la nouvelle Direction générale a permis de faire une économie de l'ordre de **1,242 milliards d'ariary** pour les ressources et de **883 millions d'ariary** pour les charges salariales

La masse bilantielle a connu une diminution de l'ordre de **2,3 milliards d'ariary** ce qui justifie la nécessité du renforcement des investissements et de la politique de renouvellement des immobilisations du réseau.

## MISE EN ŒUVRE DE LA RÉORGANISATION STRUCTURELLE

### Contexte :

La réorganisation structurelle de MNP fait partie intégrante des recommandations de l'étude sur la réforme pour la pérennité financière de Madagascar National Parks de 2014. La concrétisation de l'application de ces recommandations a été échelonnée mais la pandémie et de la crise sanitaires ont créé un cas de « force majeure » en 2020 en empêchant la mise en place d'un programme d'austérité, pour la mettre en œuvre effectivement une réorganisation structurelle. Entre avril et juin, une multitude des séances de travail avaient été organisé entre le leadership de MNP, le Conseil d'Administration, les délégués du personnel, les Inspecteurs du Travail de la fonction publique, et d'autres parties prenantes dans la préparation de la réorganisation de MNP ; celle-ci a eu la validation du Conseil d'Administration en juin et avait commencé le mois suivant en juillet.

Après négociation menée par la nouvelle Direction Générale, la KFW s'est engagée auprès de MNP pour contribuer d'une manière consistante au développement durable de l'Institution et a accepté de prendre en charge les coûts de la mise en œuvre du plan social de la réorganisation.

### Objectifs de la réorganisation :

Il s'agit d'améliorer la pérennité financière en optimisant la structure organisationnelle et les coûts récurrents de MNP. Il s'agissait surtout de mettre en place une structure permettant de réduire les charges salariales annuelles à hauteur de :

- **60 %** au niveau du Siège, ce qui devait permettre une économie de **40 %**
- **88%** au niveau des Sites, pour pouvoir dégager une économie de **12%**

Ces économie cumulées devaient permettre une économie annuelle de **18%** sur les charges salariales au niveau du réseau ;

MNP se doit également assurer un rapide retour des fonds (**24 à 36 mois**) investis pour le plan social.

### Démarches :

La démarche a été basée sur une étude approfondie individuelle de l'ensemble des postes et du personnel prévue dans le document de réforme tout en respectant scrupuleusement le cadre réglementaire et les exigences du code de travail.



Photo 41 : Réunion avec les délégués du personnel et délégués syndicaux

Les départs de personnels se sont faits d'un commun accord.

Assisté par l'inspection de travail v MNP a entamé :

- L'appel au départ volontaire des personnels selon leur convenance suivi d'un plan social ;
- La négociation de départ à la retraite anticipée de personnels âgés de **58 ans** et plus suivi d'un plan social et de paiement de l'équivalent de leurs salaires dus jusqu'à l'âge de **60 ans** ;
- La suppression des **06 antennes régionales** qui sont les démembrements délocalisés du siège et affectation au siège et/ ou au niveau des sites des personnels de l'antenne inter régionale supprimée ;
- L'appel au départ à l'amiable avec plan social des personnels des antennes inter régionales supprimées suivi d'un plan social ;
- La suppression ou la fusion de postes tant au niveau du siège que des sites ;
- L'externalisation des activités de support ;
- La fusion des quelques sites de proximité (MDA/NSH ; ANL/ANK ; TSP/BZM ; BTP/MGV).

La mise en œuvre a suivi les étapes suivantes :

### • Étape 1: Réorganisation au niveau du SIÈGE :

Tableau 18: Réorganisation au niveau du SIEGE

Actions	Justifications	Date clé
Fermeture des antennes régionales	Structures budgétivores et non productives à remplacer par des interventions sporadiques ou ponctuelles selon les besoins	Début septembre 2020
Intégration dans la Direction Générale de toutes les activités stratégiques de communication et marketing	Renforcement de la prise en main de activités stratégiques de développement des ressources financières et de partenariats	Fin septembre 2020
Fusion de la direction des ressources humaines et de la direction administrative et financière.	- Optimisation de la structure support par mise en place des services intégrés. - Allègement des circuits des opérations, des décisions (flowchart) et des procédures.	Fin septembre 2020
Réaménagement de la structure et suppression des postes	- Élimination des postes redondants ou quasi-redondants en vue de réduction des coûts - Admission à la retraite anticipée ( <b>58 ans et +</b> ) de l'équipe du Siège	Fin décembre 2020



Photo 42 : Réunion de travail avec l'équipe d'ISL

- **Étape 2 :** Outsourcing de la partie communication et marketing (hors développement de partenariats). Outsourcing de la fonction fundraising avec une rémunération en fonction des gains obtenus. Justification : En vue d'avoir des professionnels à disposition avec des charges non permanentes.

➔ **Deadline : Fin novembre 2020**

- **Étape 4 :** Première étape de la modélisation par typologie des APs. Justification : Renforcement de la performance en matière de conservation, de développement et d'efficacité écologique.

➔ **Deadline : Fin décembre 2020**



Photo 43 : Réunion du conseil d'administration, mai 2020

### Impacts de la réorganisation:

Au niveau du Siège, il y avait la fusion de quatre Directions Centrales pour en arriver à deux, la fusion de plusieurs postes ainsi qu'un plan pour l'« **outsourcing** » de certains postes ayant des besoins ponctuels.

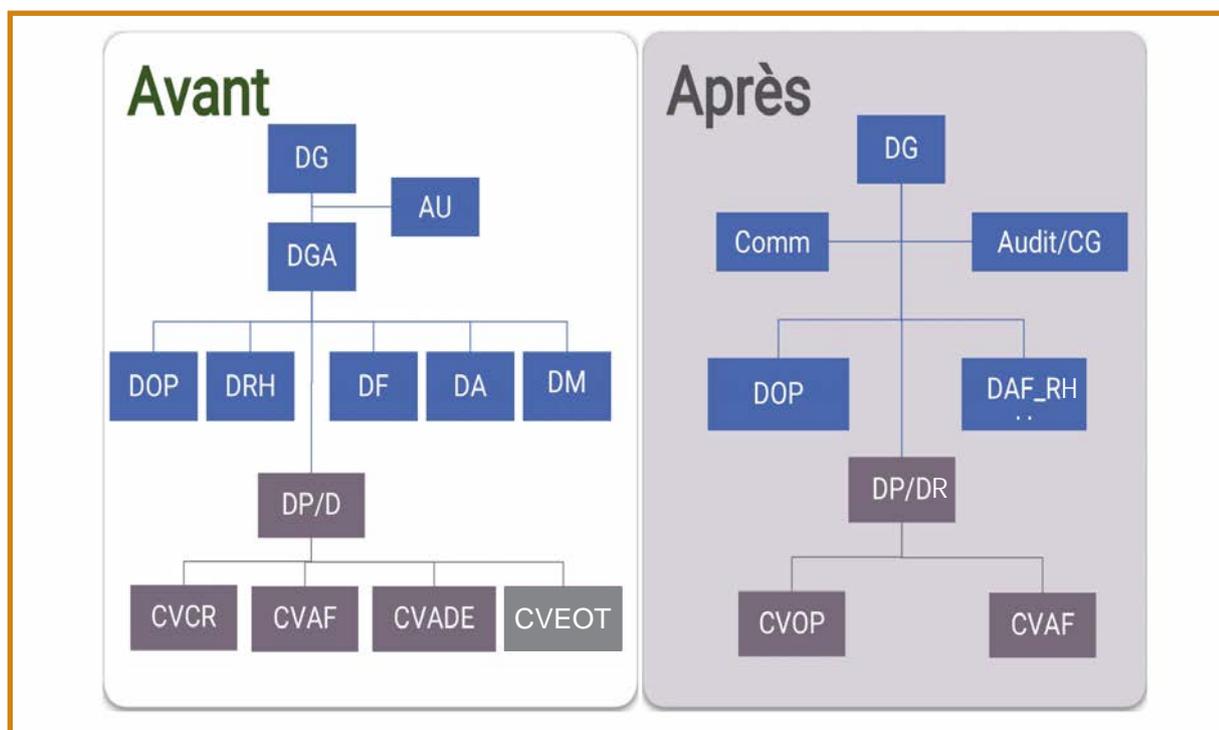


Figure 32 : Impacts de la réorganisation

Au niveau régional, les 5 Antennes Régionales ont été fermées.

Au niveau des sites, la gestion plusieurs AP a été fusionnée et le nombre des Chef des Volets a ainsi été réduit.

- Les sites fusionnés sont :
- le PN Nosy Hara avec le PN Montagne d'Ambre ;
  - la RS Ankarana avec la RS Analamerana ;
  - le PN Andohahela avec la RS Cap Sainte Marie ;
  - la RS Beza Mahafaly avec le PN Tsimanampesotse ;
  - la RNI Betampona avec la RS Mangerivola.

Pour quelques sites à vocation écotouristique, les trois Chefs de Volet, à avoir pour (i) l'administration et la finance; (ii) l'écotourisme et (iii) les opérations, alors que les autres sites disposent deux volets, un pour l'administration et la finances et le second pour le côté technique.

Globalement, parmi les 1071 personnels, 128 ont quitté définitivement MNP dont la majorité sont des employés du siège y compris les antennes régionales (42% d'effectif touché, tableau 19). Pour les sites, 8% des personnels seulement sont touchés, afin de maintenir la présence permanente au niveau des bases pour assurer les missions principales de MNP de préservation de la biodiversité nationale à travers l'éducation environnementale, la mobilisation communautaire et le développement humain durable de la population riveraine.

Tableau 19: Gains de la réorganisation de l'ensemble du réseau

	Effectif avant plan social	Effectif après plan social	Retraite 58 et plus	Départs Volontaires
Siège	80	59	9	20
Antennes régionales	32	0	3	15
Sites	959	884	34	47
TOTAL	1071	943	46	82

Après cette première phase de la réforme, une économie annuelle de l'ordre de **2 milliards d'ariary (480 000€)** a été réalisée sur les charges salariales, soit une réduction de **16%** des charges salariales au niveau du réseau.

En considérant le coût du plan social de **630 000€**, le retour d'investissement sera réalisé après 16 à 18 mois.

## GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

### Structure du personnel de MNP :

Dans le cadre de la politique de renforcement de l'équipe terrain et la réduction de l'optimisation de coûts, à la fin de l'année 2020, l'effectif du personnel de Madagascar National Parks est réduit à **943** dont **59 (6%)** au Siège et **884 (94%)** au niveau des sites (fig. 33).

Les agents de terrain représentent actuellement **81%** de l'ensemble du personnel du réseau. Les autres personnels sont des cadres et des techniciens.

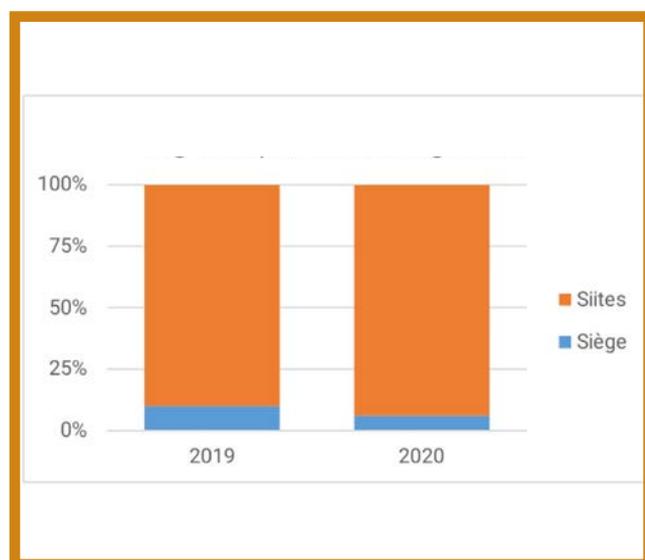


Figure 33 : Répartition des personnels au siège et dans les sites

Le personnel du réseau comprend actuellement plus de **87%** d'hommes et un peu moins de **13%** de femmes (Figure 34). Cette différence est expliquée par les métiers sur le terrain qui ne sont pas choisis par les femmes.

La Direction Générale déploie de nombreux efforts au niveau de l'approche genre pour donner plus d'opportunité aux femmes pour participer activement dans la protection de la biodiversité. À titre d'exemple, le siège est actuellement composé de près de **40%** de femme.

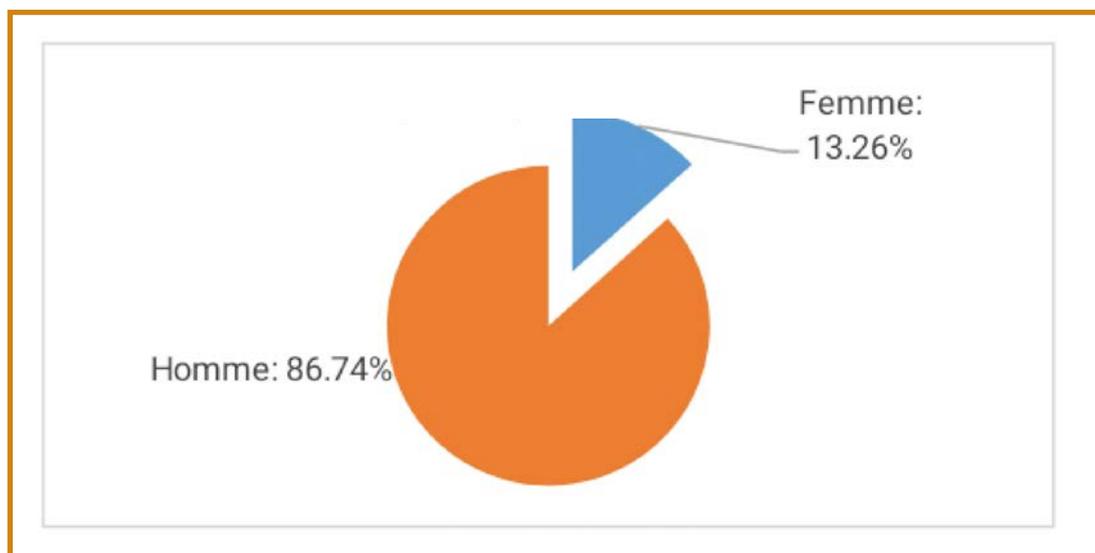


Figure 34: Répartition genre

### Fidélité et préparation de la relève :

En terme de fidélité, **69%** du personnel de Madagascar National Parks a plus de 5ans d'ancienneté. Les cadres dirigeants ont le taux le plus élevé de fidélité avec un taux de **88%** suivi de celui des chefs secteurs avec un taux de **87%**.

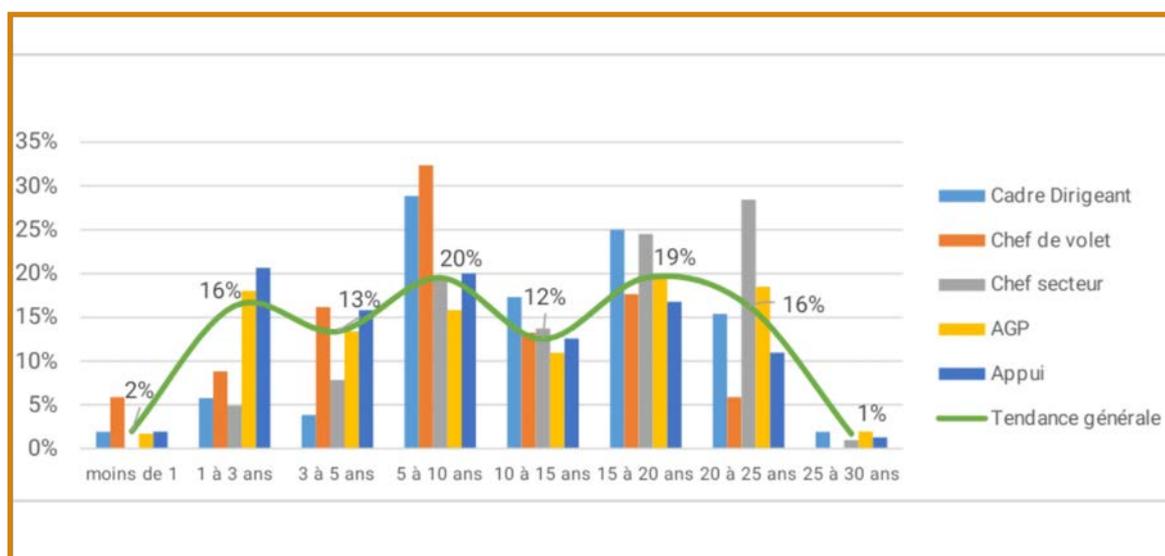


Figure 35: Fidélité et préparation de la relève

La moyenne d'âge, genres et fonctions confondus, est de **42 ans** pour tout le réseau. Parmi le personnel du réseau, **10%** accéderont à l'âge de retraite dans les **05 ans** à venir (Figure 36).

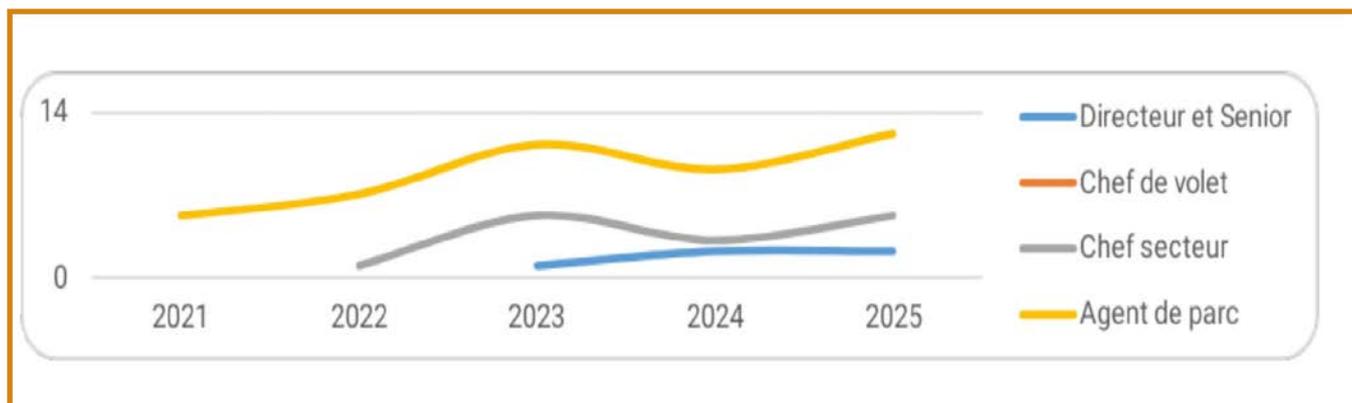


Figure 36 : Progression du personnel à l'âge de la retraite

La préparation de la relève avec les mesures d'accompagnement correspondantes devient ainsi un impératif et fait partie intégrante de la politique de la gestion des ressources humaines de la nouvelle direction afin que la transmission du savoir, savoir-faire et de tout l'historique autour du métier concerné, soit la plus complète possible.

## ÉVALUATION ANNUELLE DU PERSONNEL

L'évaluation annuelle a été réalisée à hauteur de **97%** dans le délai prévu avec le nouveau format. Avec les résultats de cette évaluation, des promotions internes ont été appliquées notamment au niveau des chefs de volets, des chefs de secteur et des agents de parcs ainsi que dans l'équipe du siège (Tableau 20).

Au niveau du système d'évaluation du personnel appliqué actuellement, des pistes d'améliorations ont été identifiées, la définition et l'appréciation des objectifs n'est pas très pertinente pour la majorité des cas. Un système plus élaboré sera étudié et lancé pour la prochaine campagne d'évaluation.

Tableau 20 : Liste des personnels promus en 2020

Poste	Nombre
Direction centrale	2
Sénior	4
Cadre	2
Personnel d'appui Siège	3
Directeur de réserve	3
Chef de volet	7
Chef secteur	1
Personnel d'appui site	6
Agent de parc	12
<b>Effectif total des personnels promus</b>	<b>42</b>

## MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE FORMATION

L'application de l'État d'urgence sanitaire accompagnée du confinement et de toutes les mesures sanitaires prises par l'État Malagasy a conduit à la suspension de la majorité des formations planifiées.

Toutefois, MNP a pu réaliser quelques séances de formation notamment le Teambuilding de l'équipe de la nouvelle Direction générale, une formation de plongée et une séance de Coaching en management social pour faire face à la mise en œuvre de la réforme Institutionnelle.

L'équipe de MNP a pu assister à des formations réalisées par et avec les partenaires en 2020, comme la formation de **CDCSI** au pilotage de drone à l'université de Liverpool John Moore University de Liverpool en Angleterre, avec Durrell ; les formations sur **SMART** et **Forest Watcher** de l'équipe de KRM-ARN avec **WRI** dans le projet **Haytao** de l'USAID ; ainsi qu'aux renforcements de capacité de l'équipe d'ARG-IGH en **SMART** financé par le projet **Mikajy** de l'USAID.



Photo 44 : Teambuilding de la nouvelle équipe de la Direction générale



Photo 45 : Participation équipe KRM - ARN, formation SMART et Forest Watcher



# ANNEXES



## ANNEXE 01 : NIVEAUX DE MENACES EN 2020

UG	2018	2019	SITUATION	OBSERVATIONS
ABT	H	H	H à F	Zéro point de feu
ABV	M	M	Stable	Pressions persistantes
AHL	M	M	Stable	Pressions persistantes
AKF	M	M	Stable	Pressions persistantes
ANK	H	H	Stable	Pressions persistantes
ANL	M	M	Stable	Pressions persistantes
ARG	F	F	Stable	Pressions persistantes
IVH	F	F	Stable	Pressions persistantes
BBL	M	M	Stable	Pressions persistantes
BMR	M	M	Stable	Pressions persistantes
BTP	M	M	Stable	Pressions persistantes
BZM	M	M	Stable	Pressions persistantes
CSM	F	F	Stable	Maintien de la situation
ISL	M	M	Stable	Pressions persistantes
KLB	M	M	Stable	Pressions persistantes
KRM	M	H	M à H	Problème de feu
LKB	F	F	Stable	Maintien de la situation
MDA	M	M	Stable	Pressions persistantes
MDS	H	M	H à M	Diminution du point de feu
MGV	M	M	Stable	Pressions persistantes
MKA	H	H	Stable	Pressions persistantes
MNB	F	F	Stable	Maintien de la situation
MNN	M	M	Stable	Pressions persistantes
MRJ	F	M	Stable	Augmentation des feux
MRL	H	H	Stable	Pressions persistantes
MRT	F	F	Stable	Maintien de la situation
MSL	H	H	Stable	Pressions persistantes
MTD	H	F	H à F	Diminution du point de feu
NSH	F	F	Stable	Maintien de la situation
NST	F	F	Stable	Maintien de la situation
RAN	M	M	Stable	Pressions persistantes
SML	H	H	Stable	Pressions persistantes
TSP	M	M	Stable	Pressions persistantes
TST	M	M	Stable	Pressions persistantes
MNG	M	F	M à F	Réduction du point de feu
ZHM	M	M	Stable	Pressions persistantes
ZVB	H	H	Stable	Pressions persistantes

## ANNEXE 02 : DEPERDITIONS FORESTIERES DANS LES AIRES PROTEGEES GERES PAR MADAGASCAR NATIONAL PARKS (SOURCE GLOBAL FOREST WATCH)

EVOLUTION DE LA DEPERDITION FORESTIERE  
2001-2005, 2006-2010, 2011-2015, 2016-2020

Aires Protégées	Déforestation en Ha				
	2001-2005	2006-2010	2011-2015	2016-2020	TOTAL
Beza Mahafaly	113,31	180,28	11,13	7,20	311,92
Mikea	2.439,58	3.556,03	19.571,72	3.862,76	29.430,09
Tsimanampesotse	2.775,50	4.993,94	191,01	67,09	8.027,54
Andranomena	8,90	166,66	263,70	933,01	1.372,27
Isalo	1,53	1,98	3,24	0,54	7,29
Kirindy Mite	822,73	3.692,39	9.149,40	4.475,91	18.140,43
Analamerana	76,08	29,81	90,71	30,51	227,11
Ankarafantsika	405,87	1.046,76	893,59	3.724,81	6.071,04
Ankarana	75,63	71,10	39,76	10,10	196,58
Baie de Baly	18,39	90,94	175,38	908,72	1.193,43
Bemaraha	15,63	89,36	367,29	1.736,01	2.208,30
Sahamalaza-Iles Radama	33,59	35,37	10,84	14,42	94,23
Zombitse -Vohibasia	23,13	32,89	622,53	482,43	1.160,97
Ambatovaky	420,55	868,09	2.644,07	4.018,23	7.950,93
Ambohitantely	0,72	0,72	0,36	1,62	3,42
Analamazaotra	0,21	0,72	0,79	4,05	5,77
Andohahela	110,59	297,23	493,98	413,27	1.315,08
Andringitra	12,41	40,57	21,37	78,17	152,53
Anjanaharibe Sud	25,28	15,52	26,50	25,97	93,27
Befotaka-Midongy du Sud	1.599,77	1.526,13	2.862,87	7.406,21	13.394,98
Betampona	0,45	0,18	0,63	0,09	1,35
Ivohibe	5,49	4,50	1,44		11,43
Kalambatritra	3,15	22,11	14,25	5,67	45,18
MananaraNord	57,65	50,22	214,59	275,18	597,64
Mangerivola	132,08	99,61	46,80	5,98	284,47
Manombo	0,54	2,70	2,34	9,75	15,33
Manongarivo	261,28	266,44	1.074,49	1.298,25	2.900,45
Mantadia	2,46	1,07	292,22	166,59	462,34

**ANNEXE 02 : DEPERDITIONS FORESTIERES DANS LES AIRES  
PROTEGEES GERES PAR MADAGASCAR NATIONAL PARKS  
(SOURCE GLOBAL FOREST WATCH)**

Aires Protégées	Déforestation en Ha				TOTAL
	2001-2005	2006-2010	2011-2015	2016-2020	
Marojejy	91,07	124,93	145,45	314,36	675,81
Marolambo	843,08	914,65	688,41	2.036,15	4.482,29
Marotandrano	602,79	142,27	720,50	117,17	1.582,73
Masoala	196,11	396,64	1.438,48	2.049,81	4.081,03
Montagned'Ambre	39,55	50,40	46,30	27,08	163,34
NosyMangabe		0,09			0,09
Ranomafana	38,88	33,68	120,07	176,51	369,14
Tsaratana	616,95	1.820,52	3.791,65	5.263,42	11.492,54
Zahamena	18,36	8,47	31,72	302,92	361,47
<b>Total AP MNP</b>	<b>11.889,30</b>	<b>20.674,97</b>	<b>46.069,58</b>	<b>40.249,98</b>	<b>118.883,82</b>

**EVOLUTION DE LA DEPERDITION FORESTIERE  
2018 - 2019 - 2020**

Aires Protégées	Déforestation en Ha		
	2018	2019	2020
Ambatovaky	2 006,10	276,57	80,52
Ambohitantely	26,98	9,10	
Analamazaotra	0,14		0,00
Analamerana	12,23	3,60	4,43
Andohahela epineuse	1,02		1,62
Andohahela humide	76,97	171,90	89,62
Andranomena	190,63	345,81	126,39
Andringitra	58,34	19,53	0,21
Anjanaharibe Sud	3,48	7,86	8,46
Ankarafantsika	1 951,16	688,64	902,40
Ankarana	3,45	4,80	1,50
Baie de Baly	40,99	1 178,19	874,74
Befotaka - Midongy du Sud	2 751,40	653,52	506,93
Bemaraha	229,10	1 352,74	59,60
Betampona	0,00		0,17

EVOLUTION DE LA DEPERDITION FORESTIERE  
2018 - 2019 - 2020

Aires Protégées	Déforestation en Ha		
	2018	2019	2020
Beza Mahafaly	2,82		0,56
Cap Ste Marie			
Isalo			0,85
Kalambatritra	5,23		0,50
Kirindy Mite	485,19	841,79	193,79
Lokobe			
Mananara Nord	204,76	19,60	24,87
Mangerivola	1,03	3,06	3,50
Manombo	0,43	7,09	5,72
Manongarivo	423,31	171,62	310,82
Mantadia	40,47	14,53	25,71
Marojejy	109,15	103,60	181,55
Marolambo	278,98	204,43	102,34
Marotandrano	18,50	10,69	10,41
Masoala	732,38	128,18	380,79
Mikea	437,44	2 599,38	183,74
<b>Montagne d'Ambre humide</b>	10,99	7,58	3,25
<b>Montagne d'Ambre seche</b>	0,15	0,18	0,30
Nosy Hara	1,17	0,68	2,33
Nosy Mangabe			
Ranomafana	51,59	43,22	14,69
Sahamalaza - Iles Radama	27,32	13,31	32,08
Tsaratana	1 768,01	1 559,32	1 225,66
Tsimanampesotse	36,58	21,10	4,59
Tsingy de Namoroka	14,51	1,62	0,44
Zahamena	93,69	37,23	17,84
Zombitse - Vohibasia	202,75	395,91	205,46
<b>Total AP MNP</b>	<b>12 298,46</b>	<b>10 896,37</b>	<b>5 588,40</b>

## ANNEXE 03 : EVOLUTION DES FEUX DANS LES AIRES PROTEGEES GERES PAR MNP (SOURCE MODIS)

Sites	2018		2019		2020	
	Point feux	Superficie brulée (Ha)	Point feux	Superficie brulée (Ha)	Point feux	Superficie brulée (Ha)
Ambatovaky	37	790,67	5	70,59	11	252,72
Ambohitantely	9	758,18	3	2,90	1	272,10
Analamazaotra			1	45,53		
Analamerana	14	486,81	17	1.604,28	33	2.614,78
Andohahela	4	342,97	20	2.976,57	39	2.673,70
Andranomena	32	277,09	45		27	
Andringitra	17	1.006,08	1	154,41	1	138,04
AnjanaharibeSud	1				1	
Ankarafantsika	182	10.444,54	137	7.196,27	153	12.910,92
Ankarana	1	175,32	12	228,96	6	442,31
Baie de Baly	107	9.694,74	25	535,27	151	9.122,56
Befotaka-Midongy du Sud	118	2.091,84	43	232,74	121	1.396,37
Bemaraha	413	18.340,62	308	10.865,83	353	21.112,69
Beza Mahafaly	1					
Isalo	14	784,89	49	8.098,86	64	4.716,11
Kalambatritra	10	2.406,99	14	3.717,61	14	1.067,29
Kirindy Mite	137	1.375,92	216	2.917,18	314	12.259,03
MananaraNord	9		1	229,73	2	
Mangerivola	3		3	203,58	1	102,11
Manombo	1				2	
Manongarivo	18	2.482,42	1		9	276,69
Mantadia	4	67,61	5	89,73	10	315,93
Marojejy	5	69,13	2	46,09	11	591,95
Marolambo	34	118,54	18	19,21	22	1.225,34
Marotandrano	8	1.010,75	25	1.938,62	17	1.181,65
Masoala	8		7	22,97	8	160,58
Mikea	416	7.460,10	187	1.822,19	40	231,58
Montagned'Ambre	8	19,25	5		9	276,83
Nosy Hara		115,71		67,33	1	38,56
Pic d'Ivohibe	2	133,42				303,34

## ANNEXE 03 : EVOLUTION DES FEUX DANS LES AIRES PROTEGEES GEREES PAR MNP (SOURCE MODIS)

Sites	2018		2019		2020	
	Point feux	Superficie brulée (Ha)	Point feux	Superficie brulée (Ha)	Point feux	Superficie brulée (Ha)
Ranomafana	15	260,02	7	88,87	3	3,74
Sahamalaza-IlesRadama	6	206,23	11	671,65	6	3,74
Tsaratana	240	4.300,20	110	1.398,97	142	12,16
Tsimanampesotse	3		4	0,03	7	1.963,88
Tsingy de Namoroka	29	1.479,55	17	1.281,12	26	956,92
Zahamena	4	1.294,07	10	3.052,32	13	1.403,18
Zombitse-Vohibasia	42	2.014,65	39	1.993,83	40	1.990,96
<b>Total AP MNP</b>	<b>1952</b>	<b>70.008,32</b>	<b>1348</b>	<b>51.573,24</b>	<b>1658</b>	<b>80.014,01</b>
<b>Madagascar (AP compris)</b>	<b>63161</b>	<b>3.292.604,77</b>	<b>56178</b>	<b>3.569.866,22</b>	<b>62385</b>	<b>3.736.017,40</b>

## ANNEXE 04 : TAUX DE VERBALISATION DES INFRACTIONS

Sites	Infractions		
	Déclarées	Vébalisée	Taux
Ambatovaky	62	16	26%
Andohahela			
Ankarafantsika	22	22	100%
Ankarana	209	6	3%
Analamerana	2	3	150%
Andringitra	1	1	100%
Ivohibe	1	1	100%
Baie de Baly	4	4	100%
Bemaraha	416	0	0%
Betampona	11	6	55%
Bezà Mahafaly	90	6	7%
Cap Sainte Marie			
Isalo	52	7	13%
Kalambatritra	331	0	0%
Kirindy Mite	294	8	3%
Montagne d'Ambre	198	8	4%
Befotaka Midongy	1066	1	0%
Mangerivola	2	2	100%
Mikea	10	4	40%
Manombo	6	6	100%
Mananara Nord	12	10	83%
Marojejy	267	11	4%
Anjanaharibe Sud	93	1	1%
Marolambo	20	15	75%
Marotandrano	62	32	52%
Masoala	250	16	6%
Mantadia	8	8	100%
Nosy Hara	3	2	67%
Nosy Tanikely	1	1	100%
Ranomafana	5	5	100%
Sahamalaza-Iles Radama	4	1	25%
Tsimanampesotse	133	30	23%
Manongarivo-Tsaratana	123	26	21%
Zahamena	244	20	8%
Zombitse Vohibasia	133	19	14%
<b>Total AP MNP</b>	<b>4135</b>	<b>298</b>	<b>7%</b>

## ANNEXE 05 : LES PRINCIPALES PRESSIONS AUTRES QUE LE FEU ET LE DEFRIQUEMENT (SOURCE SMART)

	Braconnage (Nb de pièges)		Coupe sélective en bois dur (Nb de pieds)		Exploitation miniére (Nb de trous)	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020
ABT - AMBOHITANTELY			0	2		
ABV - AMBATOVAKY	75	17	3	0	22	25
AHL - ANDOHAHELA	17	48	19	44	9	
AJH - ANJANAHARIBE SUD	20	18	5	8	10	11
AKF - ANKARAFANTSIKA	6	15	236	766	1	
ANK - ANKARANA	1		297	408	21	43
ANL - ANALAMERANA	1		18	180		
ARG - ANDRINGITRA			0	0		
ARN - ANDRANOMENA			14	24		
BBL - BAIE DE BALY			0	0		
BMR - BEMARAHA	4	8	8	0		
BTP - BETAMPONA	14	10	0	0		4
BZM - BEZA MAHAFALY			0	4		
CSM - CAP SAINTE MARIE			0	0		
ISL - ISALO			150	40		
IVH - IVOHIBE		5	0	0		
KLB - KALAMBATRITRA		1	0	0		
KRM - KIRINDY MITE	8	11	11	20		
LKB - LOKOBE			0	0		
MDA - MONTAGNE D'AMBRE			15	3		
MDS - BEFOTAKA-MIDONGY	11	35	319	101	65	6
MGV - MANGERIVOLA	15	13	11	4	91	10
MKA - MIKEA	16	10	405	284		

## ANNEXE 05 : LES PRINCIPALES PRESSIONS AUTRES QUE LE FEU ET LE DEFRIQUEMENT (SOURCE SMART)

	Braconnage (Nb de pieges)		Coupe sélective en bois dur (Nb de pieds)		Exploitation miniére (Nb de trous)	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020
MNB - MANOMBO	25	32	0	0		
MNG - MANONGARIVO		13	0	0		
MNN - MANANARA NORD	80	109	13	6	37	22
MRJ - MAROJEJY	7	26	30	31		
MRL - MAROLAMBO	9	133	9	22	6	212
MRT - MAROTANDRANO	13	25	0	410	10	3
MSL-NMG - MASOALA-NOSY MANGABE	133	56	88	13		
MTD_ALZ - MANTADIA-ANA- LAMAZAOTRA	10	55	107	323	19	11
NRK - TSINGY DE NAMOROKA			1	0		
NSH - NOSY HARA			0	0		
NST - NOSY TANIHELY			0	0		
NSV - NOSY VE ANDROKA			0	0		
RNF - RANOMAFANA	12	1	0	0	112	147
SML - SAHAMALAZA-ILES RADAMA		2	0	0		
TSP - TSIMANAMPESOTSE			8	6		
TST - TSARATANANA		1	0	0	4	1
ZHM - ZAHAMENA	17	16	62	97	3	6
ZVB - ZOMBITSE VOHIBASIA		1	25	13	293	107
<b>Total AP MNP</b>	<b>494</b>	<b>661</b>	<b>1854</b>	<b>2809</b>	<b>703</b>	<b>608</b>

## ANNEXE 06 : REALISATIONS DES ACTIVITES DE CONSERVATION EN 2020

Réalisation des activités 2020			TOTAL			
Résultats	Activités	Sous-Activités	Indicateurs	Prévision	Réalisation	Taux
<b>Axe Stratégique : CONSERVATION</b>						
	Assurer la surveillance et le contrôle des AP en collaboration avec la population et les partenaires de conservation					92%
	Mener des actions de patrouille		Nb carreaux terrestre surveillés par AGP	146 070	174 510	119%
			Nb carreaux terrestres surveillés par CLP	99 101	124 676	126%
			Nb carreaux marins surveillés par AGP	11 667	17 716	152%
			Nb carreaux marins surveillés par CLP	23 574	17 166	73%
			Nb d'intervention de lutte préventive contre le feu	188	88	47%
			Nb d'intervention de lutte active contre le feu	154	208	135%
			Nb Homme-Jours de patrouille des CLP	98 107	74 738	76%
			Nb de missions de Brigade mixte	274	275	100%
		Organiser les sur vols		Nb de survols	2	0

## ANNEXE 06 : REALISATIONS DES ACTIVITES DE CONSERVATION EN 2020

Réalisation des activités 2020			TOTAL			
Résultats	Activités	Sous-Activités	Indicateurs	Prévision	Réalisation	Taux
Axe Stratégique : CONSERVATION						
	Assurer le suivi écologique des AP					90%
	Mettre en oeuvre le suivi écologique terrestre		Nb de visites transects lémuriens	3 493	3 178	91%
			Nb de visites transects tortues terrestres	330	311	94%
			Nb de visites transects reptiles	738	570	77%
			Nb de visites transects oiseaux forestiers	737	579	79%
			Nb de visites transects phénologie	376	310	82%
			Nb de visites PPS phénologie	724	833	115%
			Nb de visites PPS régénération	197	172	87%
			Nb de visites stations spécifiques flore	82	32	39%
			Nb de visites stations spécifiques faune	216	345	160%

## ANNEXE 06 : REALISATIONS DES ACTIVITES DE CONSERVATION EN 2020

Réalisation des activités 2020			TOTAL			
Résultats	Activités	Sous-Activités	Indicateurs	Prévision	Réalisation	Taux
<b>Axe Stratégique : CONSERVATION</b>						
	<b>Assurer le suivi écologique des AP</b>					<b>90%</b>
	Mettre en œuvre le suivi écologique aquatique et marin		Nb de visites transects sur récifs coralliens	76	74	97%
			Nb de visites transects des herbiers	12	9	75%
			Nb de visites stations suivi des mangroves	12	13	108%
			Nb de visites transects plage de ponte des tortues marines	84	75	89%
			Nb de visites colonies d'oiseaux marins	13	17	131%
			Nb de visites points d'observation oiseaux aquatiques	27	22	81%
			Nb de mesures niveaux lacs zones humides	20	17	85%
	Restaurer les habitats dégradés		Ha restauration active	5 876	3 083	52%
			Ha restauration passive	2 032	1 133	56%
	Mener des luttes contre les plantes envahissantes		Ha traitées contre les plantes envahissantes	38	40	106%

## ANNEXE 06 : REALISATIONS DES ACTIVITES DE CONSERVATION EN 2020

Réalisation des activités 2020			TOTAL			
Résultats	Activités	Sous-Activités	Indicateurs	Prévision	Réalisation	Taux
<b>Axe Stratégique : CONSERVATION</b>						
	Mettre en place et entretenir les infrastructures de conservation et le zonage					62%
	Aménager les limites et zonage des AP		Km limites externes aménagées	93	43	46%
			Km limites noyau dur aménagées	20	2	10%
	Aménager et entretenir les pistes de surveillance		Km piste de surveillance aménagées	0	0	
			Km piste de surveillance entretenues	166	104	63%
	Construire et entretenir des postes de garde		Nb postes construits	1	2	200%
			Nb postes entretenus	17	8	47%
	Construire et entretenir les tours de guets		Nb de tours de guet construits	0	0	
			Nb de tours de guet entretenus	2	0	0%
	Construire et entretenir des barrières de contrôles		Nb barrières construites	0	0	
			Nb barrières entretenues	7	1	14%
	Construire et entretenir des pare-feux		Km pare feu aménagés	52	21	40%
			Km pare feu entretenus	1 172	980	84%
	Construire et entretenir les impluviums (point d'eau, ...)		Nb impluviums (point d'eau) construits	8	0	0%
			Nb impluviums (point d'eau) entretenus	3	2	67%

## ANNEXE 06 : REALISATIONS DES ACTIVITES DE CONSERVATION EN 2020

Réalisation des activités 2020			TOTAL			
Résultats	Activités	Sous-Activités	Indicateurs	Prévision	Réalisation	Taux
Axe Stratégique : CONSERVATION						
	Améliorer les actions d'information, communication et éducation à l'environnement avec les acteurs locaux					63%
	Mener campagnes de sensibilisation des décideurs		Nb plaidoyer de décideurs	123	74	60%
	Organiser des manifestations		Nb manifestations	33	14	42%
	Organiser des sessions d'EE		Nb de villages sensibilisés	394	301	77%
			Nb écoles sensibilisées	74	55	74%

## ANNEXE 07 : LES EFFORTS DE PATROUILLES EN 2020 (SOURCE SMART)

EFFORT DE PATROUILLE DES BRIGADES MIXTES						
Aires Protégées	Nombre de Patrouille	Total de jours de Patrouilles	Total d'heures de Patrouilles	Effectifs	Homme-Jours de Patrouilles	Total de Distance parcourue (km)
AMBOHITANTELY	59	59	102,339	8	179	114,034
AMBATOVAKY	15	37	184,3	42	308	161,354
ANDOHAHELA	2	2	2,488	1	2	5,064
ANJANAHARIB SUD	4	19	48,882	40	239	64,789
ANKARAFANTSIKA	62	137	686,992	47	324	898,345
ANKARANA	142	188	591,341	68	1037	1093,494
ANALAMERANA	16	16	53,622	15	68	111,494
BAIE DE BALLY	13	78	422,784	12	135	796,98
BETAMPONA	1	2	1,335	3	6	1,858
MONTAGNE D'AMBRE	1	1	1,314	4	4	22,365
BEFOTAKA-MIDONGY	11	33	191,972	14	77	375,228
MIKEA	3	6	20,942	8	20	70,09
MANOMBO	2	3	10,522	2	6	61,296
MANONGARIVO	10	20	143,82	11	35	157,436
MANANARA NORD	1	2	5,882	2	4	9,346
MAROJEJY	18	61	210,927	99	766	230,638
MAROLAMBO	19	66	562,706	39	192	560,51
MAROTANDRANO	3	16	120,815	3	32	224,127
MASOALA-NOSY MAGABE	18	29	107,88	17	55	210,782
MANTADIA ANALAMAZAOTRA	9	15	128,438	19	42	218,51
NOSY HARA	6	14	47,102	9	49	536,027
RANOMAFANA	14	32	114,436	14	67	371,869
SAHAMALAZA-ILE RADAMA	5	8	42,509	14	64	121,904
TSIMANAMPESOTSE	4	6	32,146	4	11	98,481
TSARATANANA	7	25	207,599	6	42	229,675
ZAHAMENA	9	26	133,832	7	29	153,389
ZOMBITSE VOHIBASIA	19	23	97,96	14	112	861,454
<b>Total AP MNP</b>	<b>473</b>	<b>924</b>	<b>4274,887</b>	<b>522</b>	<b>3905</b>	<b>7760,538</b>

## ANNEXE 07 : LES EFFORTS DE PATROUILLES EN 2020 (SOURCE SMART)

EFFORT DE PATROUILLE DES AGENTS DE PARC/RESERVE						
Aires Protégées	Nombre de Patrouille	Total de jours de Patrouilles	Total d'heures de Patrouilles	Effectifs	Homme-Jours de Patrouilles	Total de Distance parcourue (km)
AMBOHITANTELY	162	162	475,298	8	354	1378,598
AMBATOVAKY	115	828	3958,978	55	1 886	3799,249
ANDOHAHELA	271	622	2170,423	45	1 110	3156,826
ANJANAHARIB SUD	153	251	570,729	77	1 813	808,591
ANKARAFANTSIKA	490	991	3261,087	44	1 867	7151,031
ANKARANA	517	517	1218,314	33	1 131	2095,062
ANALAMERANA	535	535	1978,105	20	979	3447,266
ANDRINGITRA	59	184	789,155	24	442	773,329
ANDRANOMENA	73	159	923,487	15	1 066	2129,212
BAIE DE BALY	104	293	1271,393	24	581	3038,043
BEMARAHA	149	323	888,362	26	661	1969,888
BETAMPONA	94	247	1054,254	24	534	1430,33
BEZA MAHAFALY	91	186	629,668	4	352	1024,809
CAP SAINTE MARIE	75	226	583,412	19	452	388,506
ISALO	524	524	1668,761	20	1014	4465,01
IVOHIBE	33	98	385,49	6	232	315,014
KALAMBATRITRA	46	197	807,312	10	536	1745,563
KIRINDY MITE	481	1 123	3797,257	19	1 911	11002,608
LOKOBÉ	96	379	1828,266	4	758	1937,347
MONTAGNE D'AMBRE	492	481	1502,043	15	1 017	4249,575
BEFOTAKA-MIDONGY	389	692	3524,03	23	1 661	8216,078
MANGERIVOLA	105	365	1301,174	14	719	2048,363
MIKEA	167	537	1681,82	31	636	4064,281
MANOMBO	123	123	310,525	6	396	894,169
MANONGARIVO	62	140	790,166	21	270	951,44
MANANARA NORD	271	552	1873,631	21	1 466	3254,238
MAROJEJY	333	513	1566,071	111	2 901	1923,968

## ANNEXE 07 : LES EFFORTS DE PATROUILLES EN 2020 (SOURCE SMART)

EFFORT DE PATROUILLE DES AGENTS DE PARC/RESERVE						
Aires Protégées	Nombre de Patrouille	Total de jours de Patrouilles	Total d'heures de Patrouilles	Effectifs	Homme-Jours de Patrouilles	Total de Distance parcourue (km)
MAROLAMBO						
MAROTANDRANO	41	178	996,049	16	260	936,287
MASOALA-NOSY MANGABE	450	1380	5235,279	48	2 436	10454,528
MANTADIA ANALAMAZAOTRA	258	366	1868,627	26	1 143	2968,366
TSINGY DE NAMOROKA	53	103	915,237	17	214	1174,992
NOSY HARA	60	177	882,233	20	590	5359,367
NOSY TANIHELY	506	502	177,835	31	1 392	669,968
NOSY VE ANDROKA						
RANOMAFANA	110	405	1302,101	28	803	2765,572
SAHAMALAZA-ILE RADAMA						
TSIMANAMPESOTSE	147	744	4157,569	24	1423	8045,494
TSARATANANA	63	139	587,866	14	322	1001,944
ZAHAMENA	120	538	3001,809	41	771	3592,583
ZOMBITSE VOHIBASIA	293	534	1801,161	11	981	3774,346
<b>Total AP MNP</b>	<b>8111</b>	<b>16 314</b>	<b>61734,98</b>	<b>995</b>	<b>37 080</b>	<b>118401,839</b>

## ANNEXE 07 : LES EFFORTS DE PATROUILLES EN 2020 (SOURCE SMART)

EFFORT DE PATROUILLE DES CLP						
Aires Protégées	Nombre de Patrouille	Total de jours de Patrouilles	Total d'heures de Patrouilles	Effectifs	Homme-Jours de Patrouilles	Total de Distance parcourue (km)
AMBOHITANTELY	92	93	243,182	56	431	698,243
AMBATOVAKY	251	1 449	5752,984	127	3 135	3581,421
ANDOHAHELA	193	511	1538,466	51	854	1873,842
ANJANAHARIBE SUD	165	241	460,108	87	1 856	516,715
ANKARAFANTSIKA	257	338	919,766	189	1 630	1654,124
ANKARANA	455	455	1062,576	83	1 995	1727,747
ANALAMERANA	353	353	1176,362	97	2 509	1984,382
ANDRINGITRA	4	16	85,827	9	36	60,908
ANDRANOMENA	54	128	622,582	16	852	1211,271
BAIE DE BALY	342	2 335	9616,751	156	5 785	4883,206
BEMARAHA	172	614	1108,134	92	1 228	1748,314
BETAMPONA	47	142	447,779	19	284	638,71
BEZA MAHAFALY	104	330	943,984	29	1 305	1907,443
CAP SAINTE MARIE	1	9	12,532	2	18	3,387
ISALO						
IVOHIBE						
KALAMBATRITRA	27	91	348,859	31	273	690,209
KIRINDY MITE	429	1 172	3537,386	84	3 089	9385,062
LOKOBÉ	55	321	1415,8	34	677	677,641
MONTAGNE D'AMBRE						
BEFOTAKA-MIDONGY						
MANGERIVOLA	24	115	419,639	15	264	386,907
MIKEA	127	665	1807,589	44	1 011	8575,02
MANOMBO	364	364	613,201	39	1 370	1348,044
MANONGARIVO	11	29	157,678	48	292	197,443
MANANARA NORD	163	287	771,443	29	807	1296,853
MAROJEJY	209	288	729,96	116	2 438	803,863

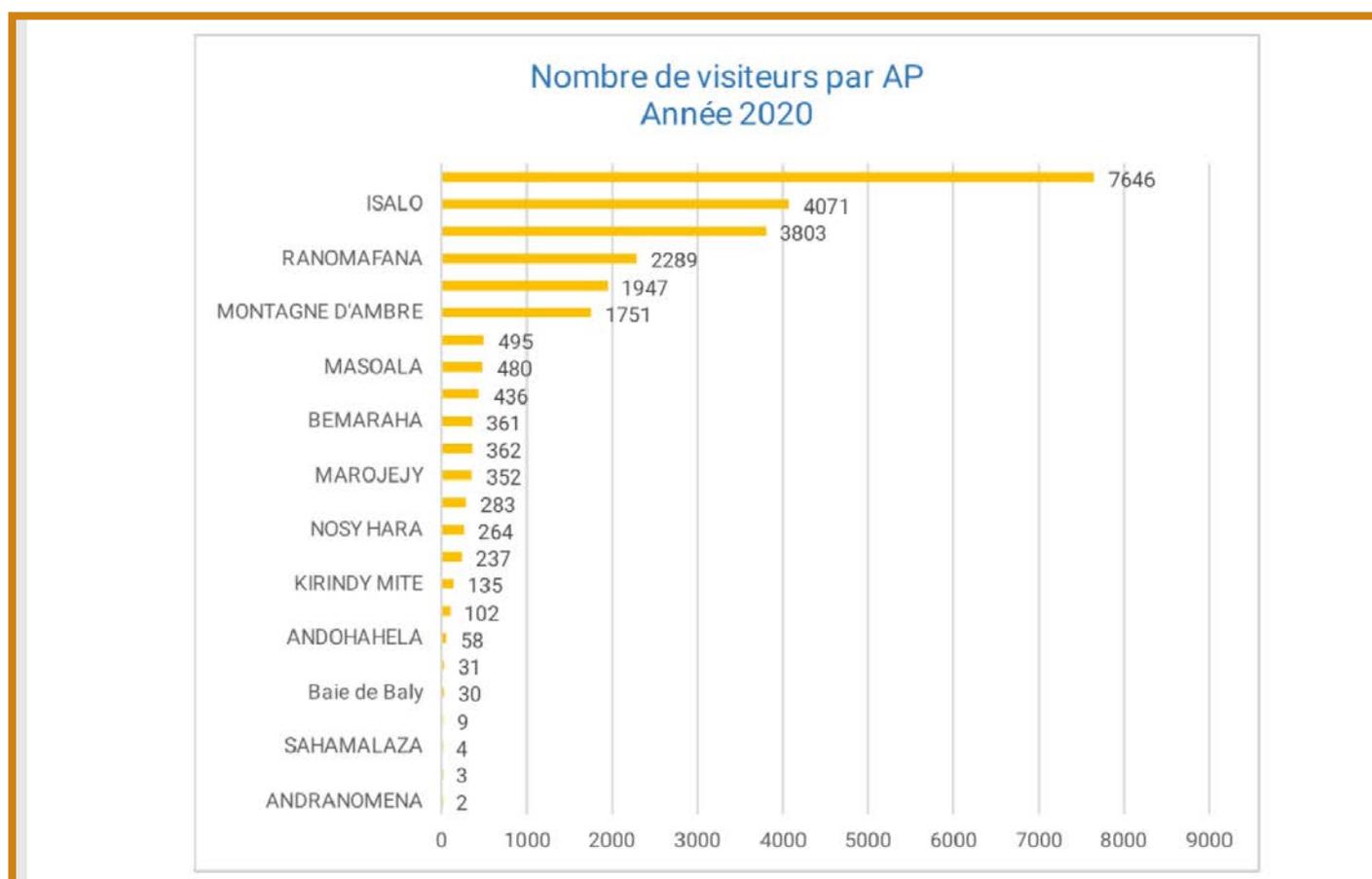
## ANNEXE 07 : LES EFFORTS DE PATROUILLES EN 2020 (SOURCE SMART)

EFFORT DE PATROUILLE DES CLP						
Aires Protégées	Nombre de Patrouille	Total de jours de Patrouilles	Total d'heures de Patrouilles	Effectifs	Homme-Jours de Patrouilles	Total de Distance parcourue (km)
MAROLAMBO	366	1 516	7943,253	197	3 239	7745,894
MAROTANDRANO	34	104	440,25	82	613	413,8
MASOALA-NOSY MANGABE	2	3	14,024	5	10	19,574
MANTADIA ANALAMAZAOTRA	340	539	1411,897	154	2 328	2189,15
TSINGY DE NAMOROKA	24	113	488,299	38	246	372,338
NOSY HARA	159	247	700,451	115	984	5649,153
NOSY TANIHELY						
NOSY VE ANDROKA	205	516	1399,424	141	2 515	4075,148
RANOMAFANA	80	287	873,233	56	453	1567,099
SAHAMALAZA-ILE RADAMA	513	908	1633,057	87	3 052	13850,632
TSIMANAMPESOTSE	106	541	2770,227	163	2 499	5090,254
TSARATANANA	21	47	153,615	57	364	242,726
ZAHAMENA	120	490	1882,702	230	2 360	1894,974
ZOMBITSE VOHIBASIA	43	57	114,891	39	250	355,739
<b>Total AP MNP</b>	<b>5912</b>	<b>15 714</b>	<b>53617,912</b>	<b>2 817</b>	<b>51 052</b>	<b>89317,235</b>

## ANNEXE 08 : REALISATIONS DES ACTIVITES DE COGESTION EN 2020

Réalisation des activités 2020			TOTAL			
Résultats	Activités	Sous-Activités	Indicateurs	Prévision	Réalisation	Taux
Axe Stratégique : COGESTION						
Promouvoir les mouvements communautaires de développement						46%
	Renforcer les capacités des comités villageois et du COSAP	Nb comités opérationnels	47	31	66%	
		Nb demissions de soutien	90	39	43%	
		Nb réunions COSAP	58	23	40%	
		Nb réunions CLP	119	119	100%	
		Nb de CLP formés	363	257	71%	
		Nb de contra de TGRN signés	2	0	0%	
		Nb de contra de TGRN renouvelés	11	0	0%	
Assurer la sauvegarde sociale des PAPs						171%
	Etablir le Plan de Sauvegarde Sociale	Nb PSSE établis	0	0		
		Nb de PAPs compensées	0	0		
	Mettre en oeuvre le PSSE	Nb MP sauvegarde	251	430	171%	
Appuyer des activités de développement dans la zone périphérique						44%
	Meo des MPAP DEAP	Nb MP sur DEAP	5	1	20%	
	Meo des MPAP sur d'autres fonds	Nb MP sur d'autres fonds	218	148	68%	

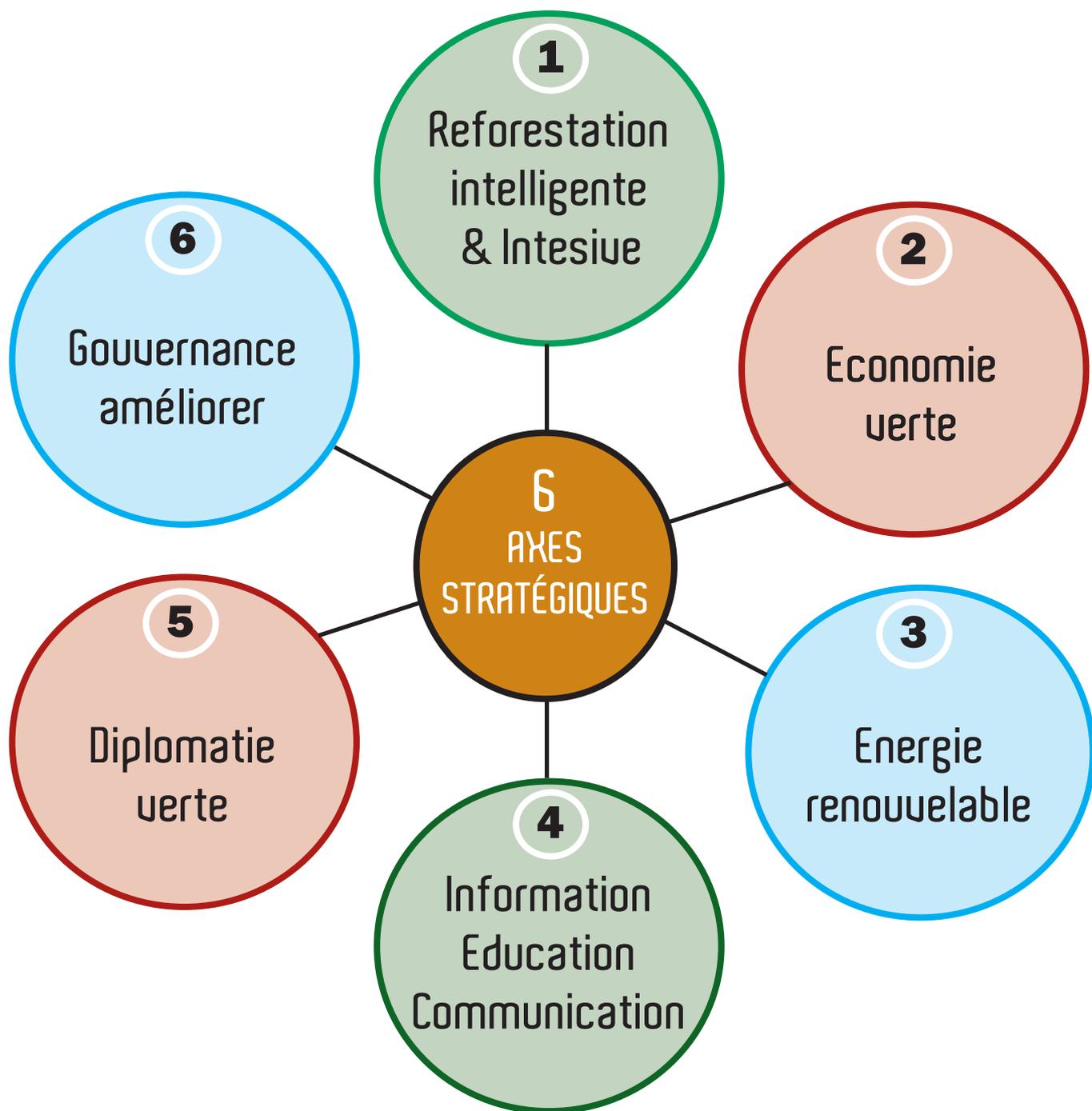
## ANNEXE 09 : NOMBRE DES VISITEURS PAR AP EN 2020



## ANNEXE 10 : INDICE D'EFFICACITE DE GESTION (METT/RMETT)

AP	Contexte	Intrants	Planification	Processus	Résultat	Changement climatique	Ramsar	Score	Score max	%
ABT	3	15	23	28	10	6	0	85	117	73
ABV	3	16	18	24	7	1	0	69	117	59
AKF	3	20	27	23	13	6	4	96	123	78
AHL	3	17	22	25	12	8	0	87	117	74
CSM	3	17	23	26	12	8	0	89	117	76
ANK	3	17	23	26	12	2	0	89	117	76
ANL	3	16	25	24	9	6	0	79	117	68
ARG	3	16	21	20	10	0	0	76	117	65
BMR	3	24	32	35	12	0	0	106	117	91
ISL	3	20	24	24	14	0	0	85	117	73
KLB	3	17	15	19	6	3	0	63	117	54
KRM	3	19	26	24	11	4	0	92	123	75
LKB	3	14	24	23	15	6	0	85	117	73
MDA	3	13	24	26	12	6	0	84	117	72
NSH	3	21	24	29	13	8	0	98	117	84
MDS	3	16	26	20	8	2	0	75	117	64
BTP	3	18	16	24	11	6	0	78	117	67
MGV	3	26	16	15	9	6	0	63	117	54
MKA	3	14	18	20	9	2	0	66	117	56
MNB	3	18	26	26	11	8	0	92	117	79
MNN	3	16	25	22	9	6	0	81	117	69
MRJ	3	13	17	21	9	2	0	65	117	56
ANJ	3	13	18	21	9	2	0	66	117	56
MRL	3	19	21	24	10	4	0	81	117	69
MSL	3	18	27	24	12	4	0	88	117	75
ALZ	3	15	42	19	10	4	0	93	117	79
MTD	3	15	42	19	10	4	0	93	117	79
NST	3	19	22	25	11	2	0	82	117	70
RAN	3	16	18	19	10	7	0	73	117	62
SML	3	17	26	26	11	7	4	94	123	76
BZM	3	17	16	23	7	0	0	66	117	56
TSP_NSV	3	16	15	17	8	0	3	62	123	50
TST	3	19	25	26	11	3	0	87	117	74
MNG	3	19	26	29	11	3	0	91	117	78
ZHM	3	14	21	25	7	5	0	75	117	64
ZVB	3	18	22	17	9	4	0	73	117	62

ANNEXE 11 : SIX AXES STRATÉGIQUE DU MEDD



ANNEXE 12 : PARTENAIRES EN 2020





[www.parcs-madagascar.com](http://www.parcs-madagascar.com)